

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
BOUCHES-DU-RHÔNE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Tableau des opérations autorisées**

**2 0 0 0**

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13 001 078	Aix-en-Provence, collège Campra	L. Bourrelly (COL)	19	FP	ANT		1
13 001 247	Aix-en-Provence, musée Granet	N. Nin (COL)	19	SP/SU		◆	1
13 001 260	Aix-en-Provence, Petit Arbois 2	L. Martin (AFA)	12	EV	PRE, MA		1
13 001 261	Aix-en-Provence, Sextius-Mirabeau, D1-D2	N. Nin (COL)	19	SP	GAL, MA, MOD		1
13 001 262	Aix-en-Provence, centre hospitalier	B. Bizot (SDA)		EV			1
13 001 263	Aix-en-Provence, atelier Cézanne	N. Nin (COL)	25	FP	CON		1
13 001 264	Aix-en-Provence, Sextius-Mirabeau, L	P. Chapon (AFA)	19	SP			1
13 001 266	Aix-en-Provence, Sextius-Mirabeau, J3	P. Boissinot (AFA)	19	EV/SU	HAU, MOD		1
13 001 267	Aix-en-Provence, Sextius-Mirabeau, F2	J.-J. Dufraigne (AFA)	19	EV	ANT, CON		1
13 001 269	Aix-en-Provence, cours Mirabeau	N. Nin (COL)		SU		●	1
13 001 270	Aix-en-Provence, Grand Saint-Jean	C. Auburtin (COL)	20	FP	GAL, AT, MA		1
13 002	Allauch, rive de l'Huveaune (territoire oriental de Marseille)	S. Collin-Bouffier (SUP)	14	PT	NEO, GAL		2
13 003 007	Alleins, Rocassière	J.-P. Pillard (EN)	20	SP		■	3
13 004 005	Arles, av. de Camargue, papeterie Étienne	M. Heijmans (MUS)		EV		●	4
13 004 017	Arles, clos Saint-Cézaire	M. Heijmans (MUS)	19	EV		■	4
13 004 154	Arles, Tour du Valat, Vieille Tour	M. Charlet (AUT)	24	SD	MA		4
13 004 172	Arles, rue du Sauvage, hôtel de la Fourmi	M. Heijmans (MUS)	19	FP	HAU, AT		4
13 004 187	Arles, collège Saint-Charles	M. Heijmans (MUS)	19	SP	PRO, HAU		4
13 004 203	Arles, Ancien Odéon, bd Victor-Hugo	M. Heijmans (MUS)	19	SP	HAU		4
13 004 209	Arles, Tour du Valat, Grand Parc	M. Pasqualini (SDA)	20	FP	GAL		4
13 004 218	Arles, esplanade Charles-de-Gaulle	M. Heijmans (MUS)	19	EV	PRO, HAU, AT		4
13 011 031	Les Baux-de-Provence, château	O. Maufras (AFA)	24	EV		■	5

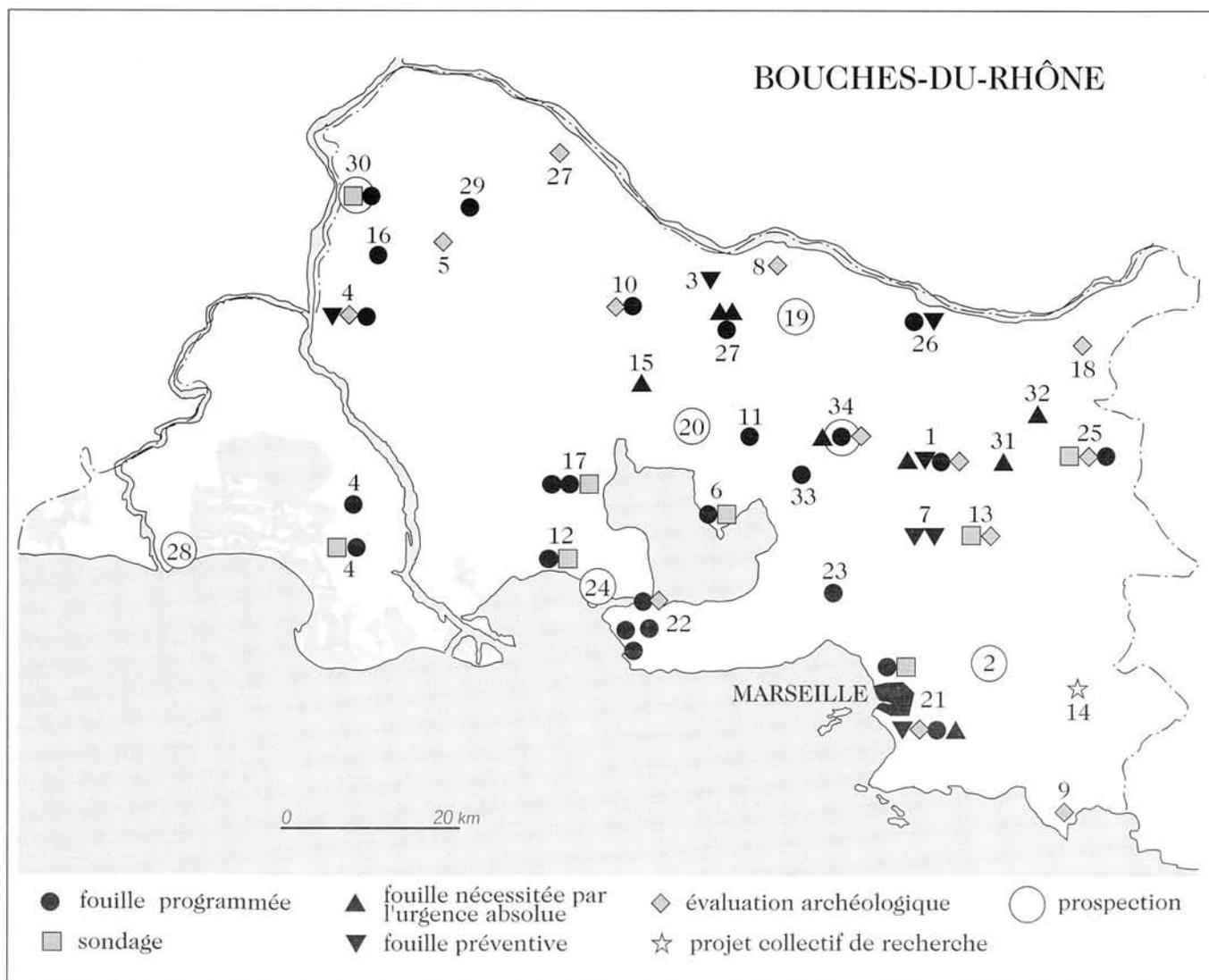
N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13 014 022	Berre-l'Étang, Saint-Estève-le-Pont	A. Genot (COL)	23	FP/SD	BAS, HMA, MA		6
13 015 008	Bouc-Bel-Air, Petite Bastide	A. Hasler (AFA)	12	SP	NEO		7
13 015 016	Bouc-Bel-Air, Vieux Village	J.-P. Pelletier (CNR)	19	SP		○	7
13 024 004	Charleval, déviation RD 561	R. Thernot (AFA)	20	EV	MOD, CON		8
13 028 011	La Ciotat, collège des Oratoriens	R. Thernot (AFA)	23	EV	MOD, CON		9
13 035 033	Eyguières, Saint-Pierre de Vence	J.-P. Pelletier (CNR)	20	FP	FER, GAL, HMA		10
13 035 049	Eyguières, Village	J.-P. Pelletier (CNR)	19	EV		◆	10
13 037 001	La Fare-les-Oliviers, Castellans	V. Rinalducci (AFA)	24	FP	MA, MOD		11
13 039 025	Fos-sur-Mer, Hauteur Tour Nord	J.-P. Lagrue (COL)	19	SD	MA, MOD		12
13 039 057	Fos-sur-Mer, quartier de l'étang	J.-P. Lagrue (COL)	19	FP	BMA		12
13 041 010	Gardanne, ZAC Jean-de-Bouc	F. Raynaud (AFA)	20	EV	ANT, MA, MOD		13
13 041 018	Gardanne, école Pitty	C. Landuré (SDA)	20	SD	FER, MA		13
13 041 018	Gardanne, école Pitty	C. Voyez (AFA)	20	EV	FER, MA		13
13 041 019	Gardanne, ZI Avon	P. Boissinot (AFA)	20	EV	NEO, HAU		13
13 042 010	Gémenos, Saint-Jean de Garguier	C. Richarté (AFA)	20	PC		◆	14
13 044 001	Grans, Beaumajour	A. Dumont (AFA)	20	SU	GAL		15
13 045 008	Graveson, oppidum de la Roque	P. Arcelin (CNR)	15	FP	FER, GAL, HMA		16
13 047 003	Istres, Castellans	F. Marty (COL)	15	FP	FER, HAU, MOD		17
13 047 034	Istres, Sivier	F. Marty (COL)	25	FP	HAU		17
13 047 044	Istres, Rassuen	J. Buisson-Catil (SDA)	12	SD	EPI, MES		17
13 048 020	Jouques, église Saint-Pierre	I. Daveau (AFA)	23	EV	MA, MOD, CON		18
13 050	Lambesc, commune	G. Bringer (ASS)		PI	DIA		19
13 051 009	Laçon-Provence, Constantine	F. Verdin (CNR)		PI		■	20
13 201 005	Marseille, Alcazar (BMVR)	M. Bouiron (COL)	19	SP	GRE		21
13 202 239	Marseille, Vieille-Major	P. Chapon (AFA)		SP		●	21
13 202 239	Marseille, église de la Vieille-Major	I. Villemeur (AFA)	21	SU	MOD, CON		21
13 202 285	Marseille, tunnel de la Major	F. Conche (AFA)	19	SP/SU	GRE, GAL, MA, MOD		21
13 202 286	Marseille, rue Malaval 1bis	M. Moliner (COL)	19	EV	GAL		21
13 202 299	Marseille, traverse de la Parette	L.-F. Gantès (COL)		EV		●	21
13 202 301	Marseille, rue Malaval 20	M. Moliner (COL)		EV		●	21

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13 202 907	Marseille, collège J.-F. Leca	M. Moliner (COL)		EV		●	21
13 208 909	Marseille, avenue du Prado 265	M. Moliner (COL)		EV		●	21
13 210 288	Marseille, collège Vieux-Port	L.-F. Gantès (COL)	19	EV	DIA		21
13 211 030	Marseille, Petit Saint-Marcel, Hauts de la Tourrette	L.-F. Gantès (COL)	12	EV/SU	NEO, FER		21
13 211 287	Marseille, boulevard Saint-Marcel	L.-F. Gantès (COL)		EV		●	21
13 214 908	Marseille, chemin de Sainte-Marthe	L.-F. Gantès (COL)		SD		●	21
13 215 071	Marseille, Verduron	L. Bernard (AUT)	15	FP	FER		21
13 056 003	Martigues, Saint-Pierre-les-Martigues	J. Chausserie-Laprée (COL)	15	FP	NEO, FER, GAL		22
13 056 008	Martigues, Tholon	M. Rétif (COL)	20	FP	HAU		22
13 056 013	Martigues, anse des Laurons	J. Chausserie-Laprée (COL)		EV		●	22
13 056 033	Martigues, Tamaris	S. Duval (COL)	15	FP	FER		22
13 056 040	Martigues, Ponteau-Gare	X. Margarit (AFA)	12	FP	NEO		22
13 056 041	Martigues, La Couronne, Collet-Redon	G. Durrenmath (AUT)	13	FP	NEO, BRO		22
13 071 001	Les Pennes-Mirabeau, La Cloche	L. Chabot (BEN)	15	FP	FER		23
13 077	Port-de-Bouc, forêt domaniale de Castillon	H. Marino (COL)		PI		○	24
13 079 003	Puylobier, Richeaume 1	F. Mocchi (CNR)	20	FP	GAL, AT, MA		25
13 079 057	Puylobier, ermitage Saint-Ser(f)	C. Markiewicz (ASS)	23	EV	MA, MOD		25
13 079	Puylobier, Ferrage	P. Chapon (AFA)		SD		■	25
13 080 010	Le Puy-Sainte-Réparate, quartier Régine	P. Chapon (AFA)	20	FP/SP	GAL		26
13 089 002	Saint-Andiol, église Saint-Vincent	R. Thernot (AFA)	23	EV	GAL, MA, MOD		27
13 096 015	Saintes-Maries-de-la-Mer, Cabassole	F. Laurent (AUT)	20	PI		○	28
13 100 024	Saint-Rémy-de-Provence, Glanum, nymphée	S. Agusta-Boularot (SUP)	19	FP	GAL		29
13 108 003	Tarascon, Saint-Gabriel, Ernaginum	F. Verdin (CNR)	20/19	FP/PI	FER, AT		30
13 108 022	Tarascon, chapelle Saint-Victor	L. Delattre (ASS)	23	SD	DIA		30
13 109 010	Le Tholonet, Palette	C. Landuré (SDA)		SU		■	31
13 111 030	Vauvenargues, grotte du Daladé	G. Sauzade (SDA)	12	SU	NEO		32
13 112 007	Velaux, Roquepertuse	P. Boissinot (AFA)	15	FP	FER		33
13 115 007	Vernègues, Château-Bas	M. Gazenbeek (AFA)	22	FP	GAL		34
13 115 020	Vernègues, Héritière 2	S. Schmit (COL)	20	SU	NEO, ANT		34
13 115 037	Vernègues, château seigneurial	S. Schmit (COL)	24	EV	MA, MOD		34

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Époque	Remarques	Réf. carte
13 115	Vernègues, commune	S. Schmit (COL)		PI			34
	Alpilles, zones brûlées	L. Martin (AFA)		PI	DIA		
	Alpilles, zones brûlées (Maussane, Mouriès sud)	Y. Marcadal (ASS)		PI	DIA		
	Alpilles, zones brûlées (Mouriès nord, Saint-Rémy-de-Provence sud)	M. Poguet (ASS)		PI	DIA		
	Bassin de Gardanne	D. Berthout (ASS)	25	PI	MOD		
	Chaîne de la Fare, zones brûlées	J.-C. Meffre (AFA)		PI	DIA		
	La pierre de construction à Marseille des origines aux temps modernes	H. Tréziny (CNR)	20	PC	DIA		
	Rhône d'Ulmét	C. Landuré (SDA)	20	PC	FER, GAL, HMA, MA		

Certains regroupements ont été effectués, soit quand plusieurs autorisations successives de nature identique ont été délivrées à un même intervenant sur un même site, soit quand elles concernaient un secteur regroupant plusieurs communes.

○ opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue



AIX-EN-PROVENCE  
Commune

Diachronique

Marquée par une activité de terrain intense – huit opérations recensées sur l'ensemble de la commune –, l'année 2000 se singularise par le développement nouveau de fouilles programmées dont relève un tiers des opérations réalisées (fig. 42). Liée à l'accroissement récent du service archéologique municipal, cette dynamique ouvre désormais l'opportunité de conduire des actions qui ne soient plus seulement tributaires des travaux d'aménagement et de construction, mais relèvent de programmes de recherche et/ou de mise en valeur faisant aussi une large place à la sensibilisation des publics. Entre dans la première catégorie la fouille conduite sur le site de l'atelier Cézanne qui portait à l'origine sur la recherches d'objets-motifs du peintre et dans la seconde celle menée sur la mosaïque conservée dans une cave du collège Campra, les recherches menées sur le site du Grand Saint-Jean répondant pour leur part aux deux objectifs.

Pour le reste, excepté une intervention très ponctuelle liée à la « requalification » du cours Mirabeau et l'évaluation menée sur le Petit-Arbois pour l'aménagement de la RD 43 qui a notamment mis en évidence des traces de fréquentation protohistorique, l'essentiel des travaux a porté sur la ZAC Sextius-Mirabeau qui fait depuis plusieurs années l'objet d'un vaste et dynamique programme d'aménagement urbain <sup>1</sup>.

Nuria Nin

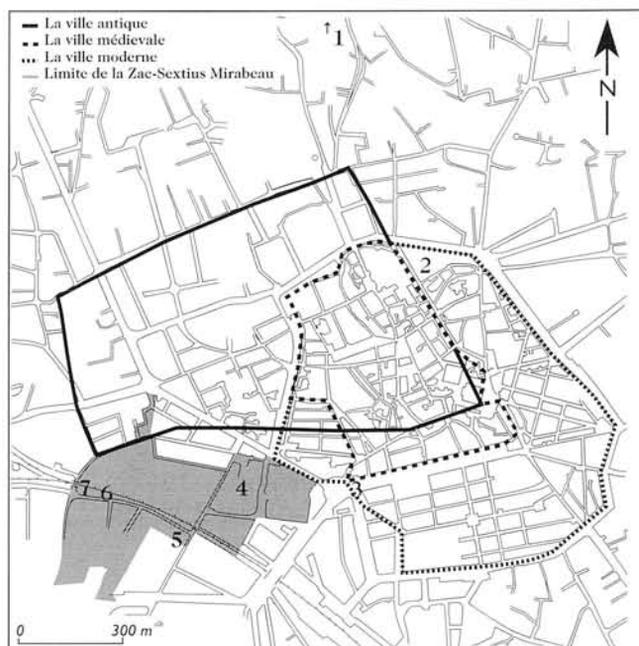


Fig. 42 — AIX-EN-PROVENCE, commune. Localisation des sites fouillés. 1, Atelier Cézanne ; 2, Collège Campra ; 3, Cours Mirabeau ; 4, ZAC Sextius-Mirabeau, îlot D1/D2 ; 5, ZAC Sextius-Mirabeau, îlot F2 ; 6, ZAC Sextius-Mirabeau, îlot J3 ; 7, ZAC Sextius-Mirabeau, îlot L. Les fouilles du Grand Saint-Jean et du Petit-Arbois, très éloignées de la ville n'ont pu être portées sur le plan. (Infographie Jacqueline Weiss, SAM).

<sup>1</sup> Voir BSR PACA, 1998, 67-73 et *infra*.

Ouvertes en 1992 par une vaste campagne de reconnaissance, les recherches archéologiques de la ZAC Sextius-Mirabeau se poursuivent depuis trois ans à un rythme très soutenu<sup>1</sup>. Outre la continuation des travaux d'évaluation sur les secteurs non sondés, ont depuis sept ans été réalisées pas moins de onze

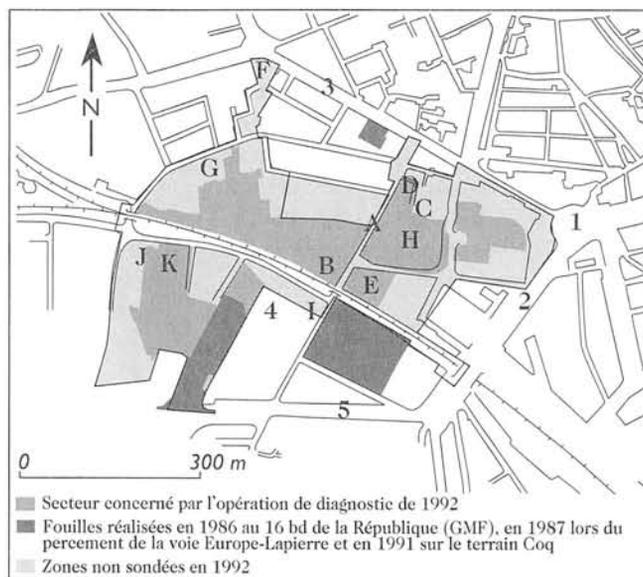


Fig. 43 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau. Localisation des principaux chantiers de fouille préventive réalisés depuis 1994. 1, Place de la Rotonde ; 2, Avenue des Belges ; 3, Bd de la République ; 4, Cité du Livre ; 5, Avenue de l'Europe ; A, fouilles réalisées en 1994 ; B et C, fouilles réalisées en 1996 ; D, fouilles réalisées en 1997 ; E, F et G, fouilles réalisées en 1998 ; H, I, J et K, fouilles réalisées en 2000 : H, îlots D1 et D2 ; I, îlot F2 ; J, îlot L ; K, îlot J3. (Infographie Jacqueline Weiss, SAM).

fouilles préventives (fig.43) qui ont notamment permis de mettre au jour l'organisation et l'aménagement, durant l'Antiquité, de cette zone qui se développe immédiatement au sud de l'agglomération romaine et du centre ancien de la ville actuelle.

Sur les quatre fouilles conduites en 2000, trois ont touché les franges sud et ouest de la ZAC qui restaient encore assez mal connues : actuels îlots J3, F2 et L. La dernière et la plus importante de ces opérations (îlots D1 et D2) clôt une série de cinq interventions réalisées sur la partie centrale de la ZAC, qui s'est révélée la plus riche en vestiges archéologiques avec une voie antique de direction nord-sud, plusieurs noyaux funéraires, des bâtiments agricoles et/ou artisanaux et de multiples dispositifs témoignant des modalités de découpage des sols durant l'Antiquité et de leur industrielle mise en valeur.

On retiendra surtout la présence, dans tous les secteurs explorés, de dispositifs soulignant l'importance des travaux d'aménagement des sols durant l'Antiquité. Un point nouveau toutefois : la découverte, dans deux secteurs, d'aménagements agraires de la période moderne.

À l'avenir, les recherches devraient se déporter vers l'est, vers la place de la Rotonde et le boulevard mais aussi au sud-ouest, à l'emplacement de la future salle de spectacle et du parc de stationnement qui doit la jouxter.

Nuria Nin

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA*, 1998, 67-73.

### Îlots D1 et D2

Motivée par la construction d'un parc de stationnement, la fouille préventive conduite à l'emplacement des îlots D1 et D2 (fig. 43, H) s'inscrit dans le cadre d'un important programme scientifique et culturel piloté par la Ville, qui incluait concomitamment des recherches paléontologiques dirigées par le Muséum d'Histoire Naturelle, diverses manifestations (expositions, cycles de conférences, journées portes ouvertes), ainsi que de nombreuses animations en direction des scolaires, qui ont connu sur le terrain un très vif succès. Cette opération a en outre été pour la première fois conçue comme un véritable partenariat entre la Ville, par le canal de son service archéologique, et l'AFAN. Elle s'est enfin enrichie d'une très fructueuse collaboration sur le terrain de spécialistes, tels Mireille Provansal et Hélène Bruneton pour la géomorphologie, mais aussi Alain Charron pour la ques-

tion très particulière de la recherche de plomb dans les sédiments, qui a ouvert à des champs d'investigation nouveaux sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Par son ampleur (5000 m<sup>2</sup> de superficie), elle constitue la plus importante des opérations effectuées à ce jour sur la ZAC et fait suite à trois autres interventions réalisées au nord en 1997 et au sud, en 1998.

Située extra-muros et quelques mètres à l'est de la voie antique dont l'actuel chemin du Petit-Barthélémy a repris le tracé, cette parcelle offrait ainsi par son étendue une double opportunité : revisiter une nouvelle fois la nécropole mise au jour, à deux reprises déjà, à l'est de la voie antique et attendue en bordure occidentale du terrain ouvert aux recherches et étudier les modalités de découpage et de mise en valeur des terrains qui se déploient à l'est de l'aire funéraire durant l'Antiquité et que l'on sait avoir été voués aux cultures. Nous espérons surtout que l'état de conservation des vestiges et leur densité fourniraient sur

l'évolution et les orientations de ces aménagements des données chronologiques précises, susceptibles de permettre le recalage général des dispositifs agraires découverts dans l'emprise de la ZAC, et restés pour beaucoup mal datés.

Même si les questions soulevées n'ont pas toutes trouvé de réponse, les résultats ont dans l'ensemble très largement satisfait à notre attente. Ils ont notamment offert de saisir les modalités de l'occupation des sols dans ce secteur particulier, mettant plus précisément en relief l'ancienneté des aménagements présents, ainsi que leurs rapides et nombreuses modifications. Pour l'Antiquité, ce ne sont pas moins de quatre systèmes de drainage et de parcellaire qui ont ainsi été répertoriés et répondent à quatre phases chronologiques distinctes, inscrites entre le I<sup>er</sup> voire le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la fin du III<sup>e</sup>-début IV<sup>e</sup> s. de n. è. Nous avons d'autre part la certitude que la nécropole découverte en 1994<sup>1</sup> ne se développait pas vers le nord. Son extension est bornée par un mur qui marque ici une limite très forte et pérenne.

#### ◆ La période antique

► **Phase 1** : II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. / milieu du I<sup>er</sup> s. de n. è. (fig. 44, a).

C'est sur une prairie, humide mais jamais durablement inondée, qu'ont été installés les premiers dispositifs. Il s'agit d'un ensemble de drains d'orientations nord-nord-ouest/sud-sud-est et nord-sud, de petite taille et simplement empierrés ou construits, qui dessinent un maillage non orthonormé et peu ou prou régulier (environ 25 m de distance entre les drains nord-nord-ouest/sud-sud-est et 13 à 14 m entre les drains nord-sud). L'utilisation de ce système originel que scandent deux états n'excède pas le milieu du I<sup>er</sup> s. de n. è.

► **Phase 2** : seconde moitié - fin du I<sup>er</sup> s. de n. è. (fig. 44, a)

À l'époque flavienne apparaît un autre système qui rompt assez radicalement avec les orientations précédentes. Si la direction nord-sud se maintient à travers de nouveaux dispositifs, priment désormais des drains et fossés d'axe ouest-nord-ouest/est-sud-est qui vont durablement marquer l'organisation générale des aménagements retrouvés dans cette zone. En lieu et place des petits dispositifs antérieurs, sont alors creusés des drains et fossés de taille beaucoup plus importante, qui présentent en général un canal en U nettement marqué. L'utilisation de ces éléments apparaît assez intense à en juger la sédimentation qui les comble, principalement composée de limons.

À la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è. toutefois, certains des fossés d'axe ouest-nord-ouest/est-sud-est sont abandonnés au profit du réseau nord-sud dont l'activité semble alors s'amplifier. C'est sans doute à ce moment qu'il faut placer le lotissement de la nécropole qui se développe à l'ouest, en bordure de la route de Marseille, et qui accueille plusieurs enclos et bâtiments funéraires. On ne saurait dire cependant si l'espace cémétériel est alors déjà matériellement limité à l'est par un fossé.

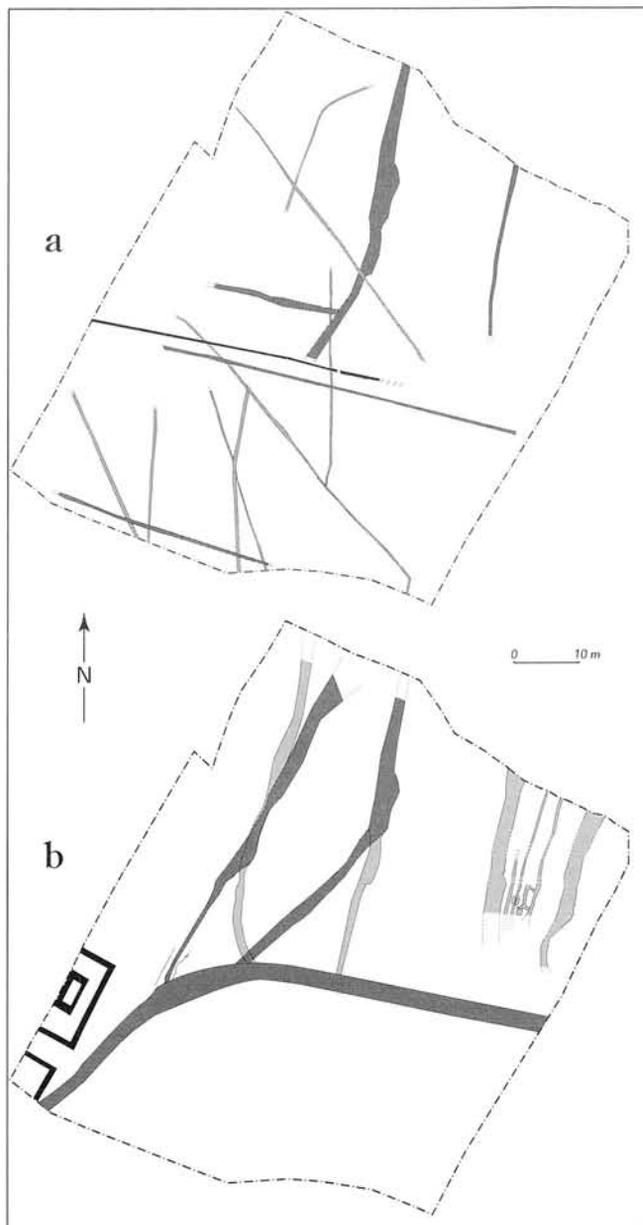


Fig. 44 — AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau, îlots D1 et D2. Plan schématique des vestiges. Période antique. a : phases 1 et 2. b : phases 3 et 4. (Infographie Jacqueline Weiss, SAM).

► **Phase 3** : II<sup>e</sup> s. (fig. 44, b)

Si la majeure partie des drains et fossés antérieurs se maintiennent, ils font pour la plupart l'objet de re-creusements et curages importants qui en modifient sensiblement la morphologie. Très étroits à l'origine, les profils adoptent une forme très évasée qui résulte très probablement de l'usure des parois. Les sédiments qui les comblent changent également : ce sont alors presque systématiquement des dépôts grossiers, très gravillonneux et très riches en mobilier archéologique. L'essentiel de ces matériaux provient du nord, soit de l'agglomération, et leur apport doit très certainement être mis en relation avec le développement de la ville dont la croissance est à son acmé à la fin du I<sup>er</sup> et dans le courant du II<sup>e</sup> s. Les analyses réalisées par A. Charon ont du reste montré un taux de plomb anormalement élevé dans les sédiments, qui semblerait bien indiquer que les fossés servent d'exutoire aux égouts

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1994, 111-113.

urbains. Résulte de leur compétence accrue la nécessaire évacuation des matériaux qu'ils drainaient vers le sud-ouest, qui aboutit certainement à la création d'un large fossé en bordure la nécropole.

Ont pu être associés à ces dispositifs plusieurs aménagements agraires : des traces de sillons en particulier dans la partie nord-est du site, ainsi que tout un ensemble de fosses au sud.

► **Phase 4** : fin du II<sup>e</sup> s. - courant du III<sup>e</sup> s. (fig. 44, b)  
Cette phase se caractérise par le maintien d'une partie des structures précédentes et notamment l'activité particulièrement importante du fossé le plus occidental.

► **Phase 5** : seconde moitié - fin III<sup>e</sup> s.  
Dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., les dispositifs qui innervent les terrains les plus méridionaux font une nouvelle fois l'objet de réaménagements avec l'installation de nouveaux dispositifs qui ne reprennent pas toujours exactement les axes anciens. À la fin du siècle et à partir du IV<sup>e</sup>, une couche d'abandon assez homogène scelle définitivement l'ensemble des structures antiques.

#### ◆ La période médiévale

Elle est essentiellement représentée par deux niveaux de sols qui pourraient indiquer la présence sur le site d'un chemin d'axe nord-sud, suivi de façon très lacunaire.

### Îlot F2

Cette évaluation se situe au sud de la ville, au sud-ouest de la ZAC Sextius-Mirabeau, dans l'îlot F2, à l'angle nord-est de la cour de la bibliothèque Méjanès et au carrefour de la rue Camille-Pelletan et du chemin du Petit-Barthélémy (fig. 43, I). Elle a permis de déterminer essentiellement deux périodes d'occupation, une antique et une contemporaine.

#### ◆ La période antique

Elle se décompose en plusieurs phases (fig. 45). Lors d'une première phase, les sols sont mis en valeur avec l'installation des premiers drains à partir d'un paléosol. Orientés est-ouest et nord-sud, ils se croisent au nord-est de la zone explorée. D'une largeur variant entre 0,50 m et 0,80 m, d'une profondeur d'environ 0,60 m, ils suivent un profil en U. Ils possèdent un double comblement avec un fond tapissé d'un empierrement dense d'éléments calcaires de taille moyenne (auxquels peuvent se mêler des tessons d'amphore), recouvert d'un colmatage de limon jaunâtre ou verdâtre. Ils présentent par endroits un curage. Ayant livré peu de matériel, ils ne peuvent être datés avec précision. Selon la chronologie générale du site, ils sont antérieurs (ou remontent au plus tard) au I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

#### ◆ La période moderne

S'y rattachent divers aménagements. Tout d'abord, un mur au sud qui semble avoir limité une parcelle qui accueille des activités agricoles matérialisées par un ensemble de fosses très strictement ordonnées. Elles se présentent sous la forme de bandes parallèles peu profondes, creusées de très nombreuses alvéoles. Le mobilier recueilli évoque les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.

Au centre de la parcelle a d'autre part été reconnu un aqueduc sur lequel venait peut-être se greffer une canalisation de bourneaux dégagée en partie nord du site. Plus au nord encore, a été mis au jour un puits. Aucun de ces aménagements n'a pu être précisément daté.

#### ◆ La période contemporaine

À la période contemporaine appartient enfin tout un ensemble de fosses contenant des restes d'équidés, qui se concentrent à l'est du terrain exploré. Elles préexistent à l'installation de la gare de marchandises construite au milieu du XIX<sup>e</sup> s. et restée en activité jusque dans les années 1970. Les fouilles en ont livré de nombreuses substructions.

Nuria Nin



Fig. 45 — AIX-EN-PROVENCE, Sextius-Mirabeau, Îlot F2.  
Drains et structure funéraire (cliché J.-J. Dufraigne).

Lors d'une seconde phase, les lieux sont réservés à une nécropole, comme en témoigne une structure funéraire rectangulaire (2 m x 0,90 m-1,10 m). Peu profonde (0,15-0,20 m), elle forme une cuvette dont les parois sont irrégulièrement rubéfiées. Le fond est tapissé par endroits de poches de limon sableux, pulvérulent et riche en petits charbons de bois, qui renferment au centre, le long de la paroi occidentale, quelques esquilles d'os brûlés. Le mobilier reste pauvre avec un fragment de céramique à pâte claire, une perle de verre ovale boursouflée par le feu, des fragments de clous en fer, un fragment informe de bronze et de nombreuses petites perles de bronze ayant pu appartenir à un bijou. Les dimensions de cette structure rappellent celles d'une incinération primaire (*bustum*), mais la rareté des ossements et la pauvreté du mobilier en feraient plutôt une incinération secondaire (*ustrinum*). Dans le matériel recueilli dans le sédiment qui la scelle, on remarquera un bord de bol ou d'assiette de sigillée italique ou sud-gauloise (?), qui permettrait de placer son abandon dans le I<sup>er</sup> s., ou peut-être déjà à la période augustéenne. Une structure en creux (fosse ou fossé), qui aurait été coupée dans sa longueur par la tranchée d'évaluation, pourrait être rattachée à cette phase. Elle offre un profil en cuvette sur une profondeur de 0,60 m. Son double remplissage se compose d'abord d'un limon sableux gris clair contenant par endroits de rares éléments organiques (cendres, charbons de bois), puis d'un limon brun clair renfermant surtout des pierres, des cailloux, des os, des fragments d'enduits. Le matériel situe ces comblements dans les I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. : sigillée sud-gauloise, céramique tournée à pâte claire, amphores pour le premier, céramique à pâte claire et amphores gauloises pour le second.

Lors d'une troisième phase, enfin, un nouveau drain est creusé. Orienté nord-sud, il présente un profil en U,

mais ses bords s'évasent (0,60 m de large dans la partie supérieure, 0,30 m dans la partie inférieure). Le remplissage qui en tapisse le fond prend la forme d'un limon sableux et gravillonneux brun foncé renfermant des cailloux, tandis que le comblement supérieur se reconnaît à un limon grisâtre riche en cailloutis et en charbons de bois. Le mobilier de ces comblements reste antique, mais n'apporte pas plus de précision (céramique commune à pâte brunâtre, céramiques à pâte claire et à pâte grise, amphorettes).

#### ◆ La période contemporaine

Elle est représentée par les dernières occupations du site, cave, mur de clôture et jardin de la maison qui a été détruite lors de la création du chemin du Petit-Barthélémy et de la rue Pelletan.

#### ◆ Conclusion

L'ensemble des vestiges reconnus lors de cette évaluation confirme ce que l'on savait sur ce secteur de la ville antique des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s., où zones agricoles et nécropoles voisinent. On évoquera, en effet, la présence légèrement plus au nord (rue Villevieille, « couverture de la voie ferrée ») de la *via Aquensis* bordée d'une importante nécropole et de zones agricoles mises en valeur par un système de drains et de fossés (Guyon *et al.* 1998, 206 et 289).

Jean-Jacques Dufraigne

#### Guyon *et al.* 1998

GUYON (J.), NIN (N.), RIVET (L.), SAULNIER (S.). — *Aix-en-Provence*. Montpellier : Association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1998. 313 p. (Atlas topographique des villes de Gaule Méridionale ; 1) (*RAN*. Supplément ; 30) (Travaux du Centre Camille Jullian ; 23).

### Îlot J3

Dans un quartier demeuré inexploré de la ZAC Sextius-Mirabeau, plusieurs sondages et décapages ont été réalisés dans un secteur dépourvu de traces d'habitat, le long d'une ancienne voie recensée au XIX<sup>e</sup> s. dans le cadastre napoléonien (fig. 43, K).

Plusieurs séries de traces agraires ont été mises au jour. La plus ancienne, d'époque antique et plus précisément du Haut-Empire si l'on se fie au matériel résiduel découvert, correspond à des fosses globalement quadrangulaires, que l'on aurait pu attribuer à la viticulture si des espacements réguliers avaient pu être mis en évidence. Le désordre apparent et les nombreux recoupements observés plaident en faveur d'un système évolutif qui n'a jamais connu une organisation en rangées. Il s'agit peut-être là de traces associées à des pratiques de jardinage. Un fossé incliné nord-sud est la seule structure étendue de cet ensemble.

La deuxième série est plus récente et mieux datée, compte tenu de la richesse du matériel découvert : les céramiques vernissées, très abondantes, peuvent en effet être attribuées au milieu du XVII<sup>e</sup> s. (analyses V. Abel). Cet ensemble se présente sous forme de bandes parallèles (largeur : 3 à 3,5 m) profondément travaillées, montrant dans le détail des alvéoles régulières contiguës. Il s'agit d'un système cultural établi d'un seul jet et non repris, couvrant l'intégralité du décapage et venant buter contre le chemin, faisant un angle de 83° à l'est du nord Lambert. Ce dispositif très singulier correspond certainement à une plantation spécifique qui ne ressemble ni à un potager, ni aux cultures habituelles de plein champ.

Quant à la voie proprement dite, bien attestée aux époques moderne et médiévale où elle montre des aménagements de bordure, elle recouvre un fossé plus ancien probablement d'origine antique.

Philippe Boissinot

Une campagne de reconnaissance archéologique, basée sur la réalisation de sondages, avait été menée en 1992 sur l'emprise du projet de la ZAC Sextius-Mirabeau<sup>1</sup>. Une série de tranchées, dans l'enceinte de l'ancienne usine Thomson, avait alors révélé un fossé antique d'orientation nord-sud sur près de 70 m de long.

Cette année, l'intervention a porté sur la totalité de la zone (fig. 43, J) et a permis l'étude de ce fossé au travers de huit coupes et d'une section réparties sur une longueur décapée d'environ 31 m. Il se différencie nettement, par ses dimensions importantes, des autres fossés mis en évidence sur la ZAC Sextius-Mirabeau. En effet, sa profondeur varie entre 1,40 m et 2,20 m et sa largeur est estimée entre 2,50 m et 6 m ; la plupart des autres structures fossoyées découvertes sur la ZAC étaient de tailles nettement inférieures.

Le tronçon de fossé est incliné à 5° est. Cette orientation ne correspond pas à ce qui a été observé jusqu'à présent dans l'espace périurbain d'*Aquae Sextiae*. Les ensembles de fossés précédemment mis au jour sur la ZAC Sextius-Mirabeau possèdent une inclinaison d'environ 12° est (fossé n° 37 de la gare routière, antérieur

au milieu du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), ou 64° ouest (fossé n° 21, ancienne fonderie Coq, abandon fin du II<sup>e</sup> s./début du I<sup>er</sup> s.). Aucun rapport non plus avec l'orientation du parcellaire de la ville antique (21,70° ouest pour le secteur ouest, 26,80° ouest pour la zone orientale). Contrairement à l'hypothèse qui avait été avancée à la suite des sondages de 1992, le fossé n'a pas un tracé rectiligne nord-sud jusqu'aux environs du cellier découvert au 16 boulevard de la République<sup>2</sup>. Il tourne en fait à angle droit vers l'ouest à peu près au centre de l'espace fouillé.

Sa durée d'utilisation semble assez réduite dans le temps et il semble avoir été définitivement abandonné dès le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. N'ayant manifestement pas servi à l'écoulement d'un cours d'eau, sa fonction doit plutôt être liée au drainage de ce terrain au sous-sol très argileux. Il a pu appartenir à un système de découpage (cadastration) de l'espace périurbain au début de la colonisation romaine. Il apporte ainsi un élément supplémentaire permettant de mieux connaître la physionomie de l'espace rural d'*Aquae Sextiae* pendant son premier siècle d'existence.

Philippe Chapon

2 Voir J.-P. Nibodeau, H. Amouric, M. Bonifay, N. Nin, C. Richarté, *Du cellier antique aux aires de Saint-Roch. Les fouilles archéologiques du 16 bd de la République*. Aix-en-Provence, 1989, 39 p. (Documents d'archéologie aixoise ; 4).

1 Voir BSR PACA 1992, 107-109.

Connue depuis 1944, la mosaïque antique à décor géométrique noir et blanc conservée dans une des caves du collège Campra (fig. 46) a fait l'objet d'une intervention répondant à un triple objectif : patrimonial, scientifique mais aussi pédagogique<sup>1</sup>.

Conservée dans un espace confiné, à l'atmosphère particulièrement humide, cette mosaïque n'avait depuis 50 ans donné lieu à aucune action visant à sa sauvegarde. Très dégradé, le pavement était fortement concrétionné et les tesselles disloquées en de nombreux endroits. Surtout, une expertise réalisée par l'atelier de restauration des mosaïques de Saint-Romain-en-Gal avait mis en évidence le décollement du *tesselatum* et son risque de disparition si aucune mesure conservatoire n'était prise.

En ce qui concerne la connaissance de cet ensemble, les sondages réalisés par J.-L. Charrière en 1984

n'avaient pu permettre de préciser sa date d'installation pas plus qu'ils n'avaient pu fournir la période d'occupation de la maison, seulement datée sur les critères stylistiques du décor de la mosaïque. Une seule certitude, l'orientation de ces vestiges, très différente de celle des bâtiments antiques qui se développent alentour (archevêché / forum, thermes, mais aussi rue Gianotti), indiquait leur appartenance à un probable faubourg extra-muros témoignant de la relative saturation, dans le courant du I<sup>er</sup> s. de n. è., de l'urbanisation du centre urbain.

Enfin, cette intervention répondait aussi à un objectif pédagogique par la création d'une classe patrimoine destinée à sensibiliser les élèves aux problèmes de conservation, mais aussi à l'archéologie et à ses méthodes.

La fouille a tout d'abord permis le dégagement extensif de cette mosaïque dont l'emprise est aujourd'hui à peu près cernée. La découverte du mur sud de la pièce a notamment autorisé à restituer l'emplacement de son homologue nord. Seule la limite orientale reste incertaine, le pavement s'engageant sous les murs de

1 Cette opération a été réalisée par L.-B. Nanthavong, N. Nin, J. Weiss, E. Rix, avec la participation d'élèves de 6<sup>ème</sup> du collège encadrés par leur professeur d'histoire-géographie, Mme Agelou.

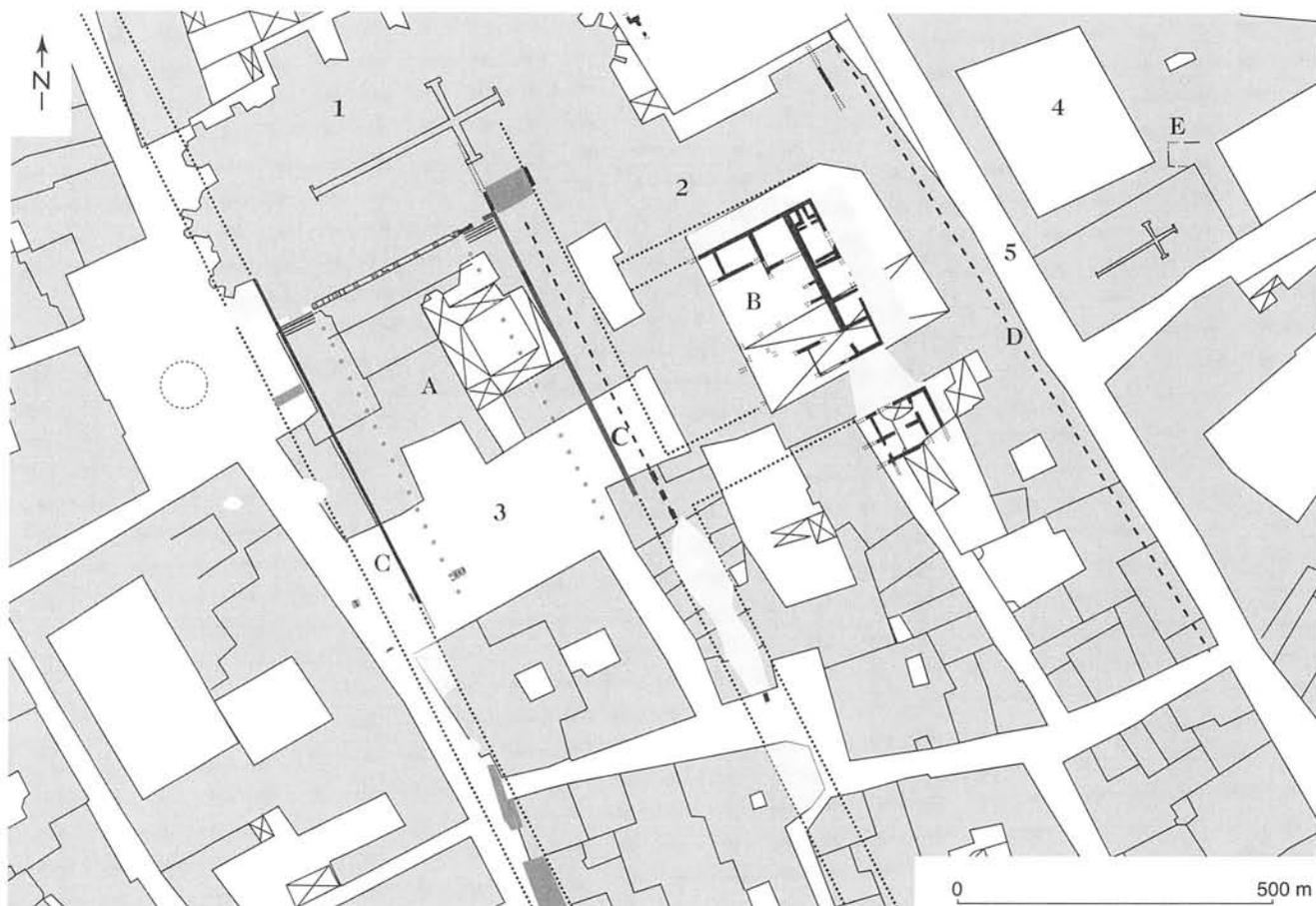


Fig. 46 — AIX-EN-PROVENCE, collège Campra. Plan de localisation du collège sur le parcellaire actuel. 1, Cathédrale Saint-Sauveur ; 2, Palais de l'Archevêché ; 3, Place des Martyrs de la Résistance ; 4, Collège Campra ; 5, Rue Pierre et Marie Curie ; A, Forum ; B, Insula ; C, Cardo ; D, Tracé supposé du rempart ; E, Mosaïque Campra. (Infographie J. Weiss, SAM).

la cave. Le décor géométrique, noir sur fond blanc, est composé de lignes de carrés sur la pointe qui dessinent un grand quadrillage correspondant bien à celui décrit par J.-L. Charrière. Il a en revanche été plus difficile d'affiner la chronologie de cet ensemble, faute de mobilier significatif.

Pour modeste qu'elle soit, cette opération a néanmoins permis de mieux connaître les limites du pavement et, ce faisant, les dimensions de la pièce jusqu'alors imprécises. Elle a surtout porté sur une action éminemment conservatoire qui, nous l'espérons, se poursuivra par un projet de mise en valeur : dépose de la mosaïque, restauration et réinsertion sur son site

d'origine dans le cadre du programme de réhabilitation du collège conduit par le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Nuria Nin

GUYON (J.), NIN (N.), RIVET (L.), SAULNIER (S.). — *Aix-en-Provence*. Montpellier : éd. de l'association de la Revue Archéologique de Narbonnaise, 1998. 313 p. (Atlas topographique des villes de Gaule Méridionale ; 1) (*RAN*. Supplément ; 30) (Travaux du Centre Camille Jullian ; 23).

LAVAGNE (H.). — *Recueil général des mosaïques de la Gaule. Province de Narbonnaise, III-3*. Paris : CNRS, 1998. (*Gallia*. Supplément ; 10).

## AIX-EN-PROVENCE Le dépotoir de l'atelier Cézanne

Contemporain

### ◆ À l'origine était Cézanne

La fouille d'un dépotoir découvert dans le jardin de l'Atelier Cézanne avait à l'origine comme principale problématique l'univers cézannien à travers la

recherche des objets peints par le Maître dans ses natures mortes et aujourd'hui disparus. Avec cette enquête, c'était bien sûr entrer un peu dans la mythologie du peintre, qu'Aix-en-Provence s'est tant plu à développer ces dernières années. Mais si anecdotique

que l'approche pouvait paraître à première vue, elle relevait aussi, à son échelle, ici toute matérielle, d'un travail de mémoire. Remettre au jour les pièces ayant appartenu à Cézanne, choisies, conservées et peintes par lui, participait aussi de l'appréhension de son univers de peintre, de ses choix et, ce faisant, de sa recherche artistique.

Le site lui-même invitait à cette quête. Lieu de mémoire par excellence, cet atelier, situé au n° 9 de l'avenue Paul-Cézanne, conserve, telles des reliques, tous les objets dont le peintre était environné dans ses heures picturales (fig. 47). Ceux qu'il a peints comme ceux qui lui servaient à peindre : bibelots, vases, mobilier, mais aussi, chevalet, tubes de peinture, fioles, palettes et pinceaux. Restituer à ce « musée » les objets perdus, recomposer plus totalement l'univers dans lequel vivait le peintre pendant ses périodes de création, soit entre les années 1902 et 1906, relevait de ce fait d'une véritable quête patrimoniale. L'attachement du peintre à ces objets s'explique sans doute en partie par l'évolution même de son œuvre artistique. Dans l'atelier des Lauves, le recours à des « objets-motifs » était en effet d'autant plus important que Cézanne s'est, durant les dernières années de sa vie, adonné à l'aquarelle, technique dans laquelle il a réalisé un grand nombre de natures mortes, ainsi que l'atteste le catalogue raisonné de ses aquarelles.

Or le travail de recollement réalisé entre l'inventaire des objets présents dans l'atelier et ceux représentés sur les œuvres de Cézanne a montré l'absence de plusieurs pièces dont on peut raisonnablement penser qu'elles se trouvaient dans l'atelier au moment de la mort de Cézanne.

#### ◆ De Cézanne à Marcel Provence

Le résultat de nos recherches nous a, au moins momentanément, détourné de ce propos. Là où nous cherchions les rebuts de Paul Cézanne, nous avons trouvé ceux que Marcel Provence accumula pendant les 25 années durant lesquelles il occupa le site, soit entre 1924 et 1951. La fourchette chronologique est ici parfaitement fixée par la série des monnaies exhumées, frappées entre 1917 et 1951. L'attribution du dépôt à la période Marcel Provence a d'autre part été confirmée par la découverte d'un coquetier issu des ateliers de faïence de Moustiers et portant sur le fond le nom du félibre inscrit à la main avant cuisson par le potier. Un clin d'œil amusant, quand on sait combien Marcel Provence œuvra pour le regain de ces faïenceries de la Provence alpine.

La découverte est sans doute moins spectaculaire. À y regarder de plus près cependant, elle n'en est pas moins intéressante pour autant. Toujours aussi intimement liée à l'objet, elle nous a désormais entraîné dans un champ plus sociologique qu'artistique, mais tout aussi passionnant, car l'enquête a toujours la même finalité : le déchet, le reste, le rejet. Ici vulgaire détrit, là relique sacrée.

Au-delà du contexte immédiat (les poubelles de Marcel Provence !), la problématique se focalise désormais sur la notion de « restes » et, à travers eux, sur l'approche du fait consumériste, tant il est vrai que le

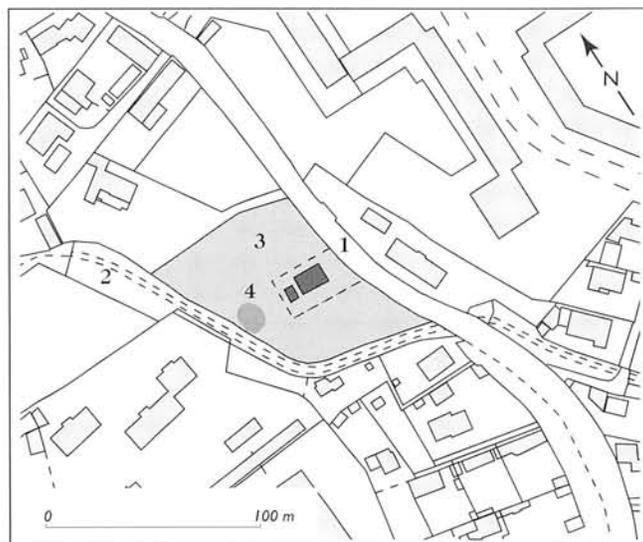


Fig. 47 — AIX-EN-PROVENCE, atelier Cézanne. Plan de localisation de l'atelier et emplacement du dépotoir au sein du jardin de l'atelier. 1, avenue Paul-Cézanne ; 2, canal du Verdon ; 3, pavillon Cézanne ; 4, dépotoir. (Infographie J. Weiss, SAM).

XX<sup>e</sup> s. incarne le règne du déchet. À travers les divers éléments présents, elle ouvre aussi à l'identification des productions de cette première moitié du XX<sup>e</sup> s. : variété, typologie, évolution, etc.

Pour nous aider à l'inventaire des 600 objets déjà collectés, soit pour l'essentiel des ustensiles et des produits communément utilisés et consommés dans le second quart du XX<sup>e</sup> s., nous avons commencé à collecter auprès des fabricants reconnus leurs anciens catalogues de vente en vue de faciliter l'identification de certains contenants et objets et surtout d'en préciser la date de création et la durée de fabrication : matériel de peinture avec la société Le Franc ; matériel d'écriture avec la société Waterman notamment ; produits pharmaceutiques avec les laboratoires Bailly, les Usines du Rhône ou encore les anciens Vidal.

L'enquête doit être élargie en 2001 auprès des fabricants de vaisselle : ateliers de Giens, de Limoges, de Sarreguemines, de Moustiers, de Vallauris, etc.

#### ◆ Les recherches de 2001 au service de deux problématiques

Le sondage ouvert en 2000 était volontairement restreint, 8 m<sup>2</sup> sur les 50 que couvre le dépotoir. Il est prévu en 2001 d'en fouiller l'intégralité de manière à disposer de la population d'objets la plus nombreuse possible. L'exhaustivité de la fouille est aussi et surtout le seul moyen de s'assurer de la présence ou non d'objets-motifs de Cézanne.

#### *Marcel Provence encore*

Devant les innombrables questions soulevées par l'identification et surtout la datation des objets recueillis, il nous est apparu intéressant de faire, sur un passé récent, un petit travail de recherche et de mémoire. Aucune époque antérieure n'aura fourni un nombre aussi incroyable de matériaux, produits, ustensiles, objets et n'en aura surtout si rapidement modifié

les usages et les formes. Et l'archéologue se trouve bien désespéré pour identifier, classer, inventorier, dater la multitude et l'infinie variété des artefacts, des productions, des typologies présentes. Pour cette première moitié de siècle, nous ne disposons quasiment d'aucun catalogue, d'aucune étude spécifique sur les productions de céramiques, faïences, porcelaines ; pas de répertoire des verreries, des objets usuels. À quelle période précise rattacher telle forme d'ampoule électrique, aujourd'hui inconnue ? Telle forme d'encrier ? Tel emballage et tel produit pharmaceutique ? Pourtant la rapidité avec laquelle les objets, les produits d'emballage changent de forme, devrait plus que jamais fournir des repères chronologiques précis ainsi que des fourchettes de production et de consommation brèves.

### ***Et toujours Cézanne...***

Nous n'abandonnons pas non plus notre quête cézannienne, même si celle-ci apparaît aujourd'hui moins dominante. Nous gardons toujours espoir de retrouver, parmi les restes patiemment accumulés au temps de Marcel Provence, quelques objets ayant appartenu au peintre. On ne peut expliquer en effet leur absence au sein de l'atelier alors même que nous savons que Cézanne les a peints dans les dernières années de sa vie et qu'aucun d'entre eux n'a, semble-t-il, été récupéré par la famille de l'artiste. Il n'est du reste pas impossible qu'aient appartenu au peintre certains des éléments recueillis cette année, notamment une petite boîte à diabète en fer blanc décorée. Cézanne était diabétique. Toujours Cézanne donc, mais désormais en filigrane.

Nuria Nin

Préhistoire

## **AIX-EN-PROVENCE RD 543 / Petit Arbois II**

Moyen Âge

L'évaluation complémentaire du Petit Arbois II, sur le tracé de la RD 543, a permis de préciser les points restés en suspens lors des premiers sondages réalisés par P. Reynaud en 1999. De nombreux tessons roulés de céramique modelée avaient alors été collectés.

Cette année, une fréquentation préhistorique a pu être cernée. Elle consiste apparemment en une occupation en avant de l'abri sous roche situé au nord de la parcelle KC 48. On note que les niveaux de fonctionnement ont été fortement arasés dès le Moyen Âge : seuls les creusements sont conservés. L'intérieur de l'abri, vidé pour tout ou partie par les éleveurs modernes, voire peut-être antérieurs, a certainement abrité une occupation néolithique.

Le second élément notable était la présence d'une sépulture ; une seconde inhumation a été trouvée à proximité. La datation reste incertaine : Antiquité tardive si l'on se réfère aux trois tessons de la première sépulture (résiduels ?) ; XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. si l'on suit les éléments typologiques fournis par la seconde (caisson de lauzes, sol non aménagé, etc.). Plus intéressante

paraît l'observation de la décapitation de l'un des deux corps. En effet, ces morts inhumés près d'une route, dans un lieu isolé, sans lieu de culte à proximité, renvoient à la notion de sépulture de relégation (étude anthropologique menée par Corinne Bouttevin).

Enfin, les alignements mégalithiques dégagés dans le sondage 11 semblent bien constituer, après leur fouille et l'étude du plan cadastral, un chemin médiéval, une sorte de gué traversant le talweg humide du Grand-Vallat. La datation, qui s'appuie sur des éléments tenus mais crédibles, pourrait se situer dans le XIV<sup>e</sup> s.

Cette intervention en deux temps a répondu aux questions archéologiques et a aussi apporté quelques données environnementales : présence de dépôts de tufs holocènes, phases de colmatage du talweg avec prépondérance des apports alluviaux sur les colluvions du plateau de l'Arbois.

Lucas Martin

Gallo-romain, Antiquité tardive

## **AIX-EN-PROVENCE Domaine du Grand Saint-Jean**

Moyen Âge

La ville d'Aix-en-Provence a engagé une réflexion sur le domaine du Grand Saint-Jean, vaste propriété agricole de 240 ha, située à 11 km au nord-ouest de la commune, afin de réaliser un aménagement cohérent du site qui comprend le château daté de la fin du XVI<sup>e</sup> s.,

un parc et de vastes étendues agricoles. Le Service archéologique de la ville s'est associé à cette opération de réhabilitation afin de mieux appréhender l'histoire du lieu connu jusqu'alors seulement par quelques travaux d'érudits locaux qui faisaient remonter l'ancienneté de

sa fréquentation à la Protohistoire, à travers l'interprétation plus ou moins fantaisiste de la toponymie locale ainsi que des structures maçonnées enfouies <sup>1</sup>.

Ces travaux ont donc pour objectif de renouveler et compléter les données aussi bien architecturales – par l'exécution de relevés de façade des bâtiments et du mobilier lapidaire –, qu'archéologiques par la réalisation de fouilles sur ce secteur au potentiel avéré mais encore mal connu. La prospection pédestre complète ces travaux en établissant un recensement méthodique des sites archéologiques présents sur le domaine. Elle devrait permettre, à son terme, une nouvelle approche du territoire rural d'Aix-en-Provence qui, dans sa partie nord, n'a jamais encore été réellement étudié.

Pour la première année (fig. 48), les travaux archéologiques ont compris deux volets :

- le démarrage de la prospection sur 37 des 240 ha du domaine ;
- l'ouverture de tranchées au milieu du parc afin de vérifier la nature d'un tracé circulaire révélé en 1981 par une photographie aérienne prise par le colonel Monguilan, dans lequel son inventeur avait proposé de voir un grand bassin d'agrément lié à l'aménagement du site à l'époque moderne.

### La prospection

Une zone de concentration de vestiges a pu être localisée, indices de la présence d'un établissement, vraisemblablement une *villa* dont l'occupation semble débuter, d'après le mobilier collecté, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de n. è. et se poursuivre durant l'Antiquité tardive. Cependant mérite d'être signalée la prépondérance de céramiques du milieu du II<sup>e</sup> au milieu du III<sup>e</sup> s. de n. è. qui pourraient indiquer la phase d'occupation la plus intense de l'établissement.

### Les sondages

Si les tranchées ouvertes dans le parc du château ont infirmé la présence d'un grand bassin lié à l'aménagement du jardin moderne, elles ont, en revanche, révélé

<sup>1</sup> Voir A. M. de La Tour Keyrié, *Excursion aux environs d'Aix*. Aix-en-Provence, éd. Achille Makaire, 1898, 176 p. ; I. Gilles, *Le pays d'Aix*. Avignon, Aubanel Frères ; Marseille, Aubertin et Rolle, 1904, XI-165 p. (ouvrage posthume) ; P. J. M. Roustan, *Notice historique sur Puyricard*. Aix-en-Provence, Imp. Illy, 1857, 202 p.

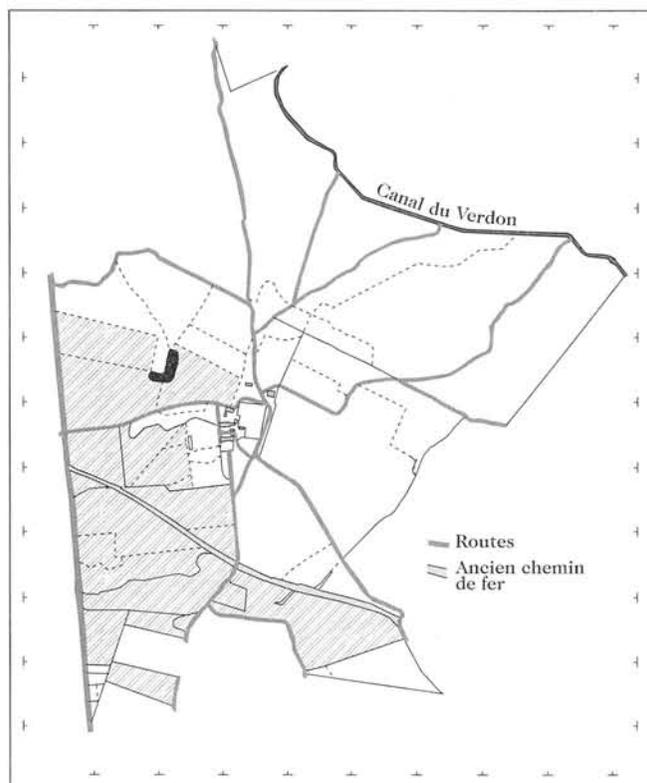


Fig. 48 — AIX-EN-PROVENCE, domaine du Grand Saint-Jean. Localisation des parcelles prospectées en 2000 (en gris) et localisation de l'établissement antique supposé (en noir).

la fréquentation du site à des périodes pour lesquelles on ne disposait que de minces informations, particulièrement l'époque médiévale à laquelle appartient un niveau de circulation, mais surtout la période antique pour laquelle ont été mis au jour différents aménagements, trou de poteau ou accumulation de pierres sans trace d'organisation apparente et dont la fonction demeure difficile à cerner.

Le plus significatif de ces éléments est peut-être un fossé : assez semblable à ceux mis au jour à l'extérieur de l'agglomération antique, sur la ZAC Sextius-Mirabeau, il semble indiquer un aménagement lié à une exploitation des sols, que l'on peut proposer d'associer à l'établissement antique évoqué plus haut, situé par la prospection 250 m plus au nord.

Claire Auburtin

Néolithique

## ALLAUCH Rives de l'Huveaune

Gallo-romain

L'opération de prospection thématique menée sur la commune d'Allauch et quelques terrains de Plan-de-Cuques et de Marseille correspond à la mise en place d'un projet plus vaste sur le territoire oriental de la ville de Marseille et rassemble des chercheurs de disciplines et époques différentes (géomorphologues,

archéologues des époques préhistorique, protohistorique et classique), dépendant de l'Université de Provence et des laboratoires de recherche de la MMSH. Ce programme a pour but de définir les modes d'occupation des rives de l'Huveaune depuis le Paléolithique jusqu'à l'époque médiévale.

Les données DRACAR signalaient essentiellement des vestiges médiévaux et modernes sur la colline du Château et du village, que nous avons pour l'instant tenue à l'écart de nos prospections. Les seules traces d'occupation répertoriées au SRA pour la zone prospectée cette année sont d'époque néolithique et correspondent peut-être à l'abondance des silex que nous avons relevée aux Embucs, mais le signalement effectué par E. Fournier et J. Repelin en 1901 était approximatif. Les mutations de la zone ont pu également perturber les données.

Menée avec la collaboration des services techniques du cadastre de la commune, la campagne s'est déroulée sur des terrains agricoles en friche ou plantés en vignoble, dans les quartiers de la Pounche, les Tourres, les Collets Blancs, les Embucs, Enco de Pont, la Tuilière et Bellevue. Si les marqueurs céramiques sont dans l'ensemble trop ténus pour identifier des sites, on a pu néanmoins déceler la présence pro-

bable d'une installation gallo-romaine (*villa, vicus ?*) au lieu-dit Bellevue. L'abondante céramique (*dolia*, céramique commune, campanienne et sigillée) est en cours d'étude.

Dans les années à venir, les objectifs sont multiples. Les travaux avec les géomorphologues permettront de mieux caractériser les évolutions paléogéographiques et paléoenvironnementales de cette zone et d'orienter ainsi les prospections. Les recherches en archives devraient améliorer notre connaissance de l'emprise urbaine et agricole pour les périodes historiques. Enfin, les recherches de terrain, essentielles dans cet espace en voie rapide d'urbanisation, permettront d'établir la carte archéologique du territoire et de développer des axes diachroniques dans la compréhension de l'occupation du sol.

Sophie Collin-Bouffier, Loup Bernard,  
Jean-Pierre Bracco, Dominique Garcia, Henri Tréziny

Protohistoire

## ARLES

### Collège Saint-Charles

Haut-Empire

Après les sondages préalables réalisés en 1997 qui avaient montré la présence d'un mur en petit appareil, avec un sol en béton de tuileau<sup>1</sup>, le projet d'extension du collège Saint-Charles, situé à 10 m au nord du théâtre antique, a occasionné la fouille d'un terrain d'environ 50 m<sup>2</sup>, après la démolition des constructions existantes. Malgré des destructions importantes du sous-sol dues à l'utilisation plus récente des lieux, des vestiges antiques ont été observés en divers endroits. Le centre du chantier était occupé par une vaste citerne creusée dans le rocher, mesurant 3,50 x 4,60 m environ. La hauteur jusqu'à la naissance de la voûte est de 3,50 m.

Cette voûte, en calcaire tendre, appartient manifestement à un état secondaire et le fait que deux des quatre parois étaient en béton de tuileau et munies d'un solin à la base permet de supposer qu'il s'agit d'une citerne antique, adaptée au XVI<sup>e</sup> s. lors de la construction du cloître du couvent des Cordeliers, antérieur au collège actuel.

De part et d'autre de cette citerne, des restes de murs antiques, très arasés, attestent, si besoin était, de l'occupation de ce quartier central de la ville antique. Parmi ces vestiges, on peut noter un foyer, en partie creusé dans le rocher, datable de la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

<sup>1</sup> Voir *BRS-PACA*, 1997, 70.

Marc Heijmans

Protohistoire

## ARLES

### Esplanade Charles-de-Gaulle

Haut-Empire, Antiquité tardive

En 1976, lors de travaux de terrassement pour la construction d'un parking souterrain au sud du boulevard des Lices, avaient été découverts les vestiges d'un quartier suburbain comprenant un établissement thermal, l'extension extra-urbaine du *cardo maximus* et un quartier d'habitation avec plusieurs mosaïques<sup>1</sup>.

Devant l'intérêt de ces trouvailles, le projet fut abandonné et la partie orientale protégée sous une dalle, tandis que la partie occidentale, comprenant la rue et les thermes, était aménagée en jardin archéologique, ouvert en 1979. Ce dernier secteur a encore fait l'objet d'une fouille complémentaire en 1984. Depuis, le site est à l'abandon et s'est rapidement dégradé. Devant ce constat, la municipalité, en accord avec le SRA, a souhaité le reboucher et le réintégrer dans le tissu urbain. Avant de remblayer le terrain, il a été jugé nécessaire

<sup>1</sup> Voir en dernier lieu G. Congès, J.-P. Brun, A. Roth-Congès, L'évolution d'un quartier suburbain d'Arles, l'Esplanade. *Provence Historique*, XLII, 1992, 120-133.

de réaliser une fouille ponctuelle afin de compléter les informations. La campagne 2000, qui a duré cinq mois, a consisté essentiellement en un nettoyage complet du site thermal, suivi de la fouille partielle des niveaux d'abandon et de quelques sondages très limités.

Malgré l'état encore inachevé de l'étude, on peut d'ores et déjà constater que les modifications subies par le complexe thermal au cours de son existence sont beaucoup plus nombreuses et importantes qu'on ne le soupçonnait jusqu'à présent. Ainsi, la pièce à l'est du *frigidarium* était dans un premier temps une piscine, avant d'être comblée et intégrée dans la pièce froide. À l'ouest, la piscine chaude, également comblée et mise au même niveau que le *frigidarium*, est

déjà un agrandissement d'une piscine antérieure. Le *caldarium* a également été agrandi.

Malgré ces avancées, notre compréhension du site reste, et restera, incomplète, puisque nous n'avons pas souhaité passer systématiquement à travers les sols. Un seul sondage profond a pu être réalisé, qui a permis de constater la présence de vestiges de la période protohistorique. Des niveaux postérieurs à l'abandon ont d'autre part montré des traces d'une occupation contemporaine à celle observée du côté oriental du site (V<sup>e</sup> s.).

Marc Heijmans

Haut-Empire

## ARLES

### Ancien Odéon, bd Victor-Hugo

La fouille de l'ancien Odéon, réalisée en 1999 suite à la découverte fortuite d'une tombe lors de terrassements pour la construction d'un parking souterrain, a connu une brève prolongation durant le mois de janvier 2000<sup>1</sup>. Les restes très dégradés de quatre tombes à incinération ont été fouillés. Seule une tombe a livré du mobi-

lier en place, datable des années 25-40 ap. J.-C. Enfin, en avril 2000, des travaux de terrassement hors de l'emprise du projet ont provoqué la destruction de deux autres tombes à incinération, l'une datable de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., l'autre de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

<sup>1</sup> Voir *BSR-PACA*, 1999, 74-75.

Marc Heijmans

Haut-Empire

## ARLES

### Rue du Sauvage, hôtel de la Fourmi

Antiquité tardive

En 2000 s'est achevée l'investigation des caves de l'ancien hôtel de la Fourmi, commencée dès 1991<sup>1</sup>. Les travaux de cette année ont montré une fois de plus la densité de l'occupation, puisque pas moins de huit murs antiques ont été découverts sur une superficie d'environ 10 m<sup>2</sup>.

La fouille s'est concentrée sur le portique oriental du *cardo* et ses occupations tardives. Le dallage du *cardo* a été reconnu sur 1 m<sup>2</sup>. Il était bordé du côté oriental par un mur en appareil régulier, posé en partie sur le dallage, à l'emplacement présumé du trottoir. Ce mur est postérieur à au moins deux murs est-ouest, distants de 0,15 m. Un lambeau de sol, de mauvaise qualité, est tout ce qui reste de l'intérieur de la pièce.

Des transformations importantes ont eu lieu dans la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. Une couche très charbonneuse, avec une toiture effondrée, recouvre la chaussée et la pièce orientale. Un mur est-ouest, dont une extrémité avait déjà été reconnue lors des campagnes précédentes, a ensuite été construit à travers l'ancien *cardo*. Plusieurs autres aménagements, dont un égout est-ouest, témoignent de l'occupation du site durant l'Antiquité tardive. Il est plus difficile de trouver une datation pour le dernier état – un sol en béton de tuileau – qui recouvre l'ensemble du site, à quelques centimètres seulement sous le sol de la cave.

Marc Heijmans, Jacques Brémond

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 75.

Menacé par des labours profonds, le terrain bordant la D 21 a fait l'objet d'une fouille programmée<sup>1</sup>. Les précédentes campagnes<sup>2</sup> avaient permis de mettre au jour, dans une zone nord, des traces agraires antérieures au VII<sup>e</sup> s. ainsi qu'une nécropole du haut Moyen Âge. La zone sud contenait des structures construites (observées dans des sondages) pouvant se rapporter à un espace d'inhumation ayant fonctionné entre la fin du III<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s. Sixième opération menée sur ce terrain, la campagne 2000 avait pour principal objectif de dégager les structures de la zone sud<sup>3</sup>. La richesse du terrain ainsi que les délais d'intervention nous ont contraint à effectuer des choix stratégiques ; aussi, seul un tiers de la surface ouverte a, à ce jour, été exploitée.

### ◆ La zone nord

Nous avons étendu les limites d'exploitation de la nécropole fouillée en 1999. Vingt-six nouvelles sépultures (dont treize ont été fouillées) sont venues s'ajouter aux quatre-vingt-huit déjà connues. Sur un total de cent quatorze sépultures rupestres observées, cinquante-sept sont orientées est-ouest et cinquante-sept ont une orientation sud-est/nord-ouest. Les tombes correspondent toutes à des inhumations primaires, le défunt reposant en décubitus dorsal (deux cas de décubitus latéral) sans aucun matériel associé. Nous n'avons pas trouvé les limites d'installation de la nécropole.

Malgré l'absence de matériel archéologique et dans l'attente de datations par <sup>14</sup>C, une fourchette chronologique du fonctionnement de cette nécropole peut être avancée. L'absence de matériel et les modes d'aménagement des sépultures – déjà observés sur de nombreux sites régionaux – semblent caractéristiques de la période comprise entre les VII<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. La période d'utilisation de la nécropole à l'intérieur de cette fourchette chronologique semble avoir été relativement courte puisque aucun recoupement de tombe n'a été observé sur un effectif de cent quatorze tombes parfois densément regroupées<sup>4</sup>.

Cent mètres plus à l'est, dans une parcelle qui allait subir des labours profonds, de nouvelles traces agraires ont été mises au jour. Tout comme celles retrouvées précédemment, elles se présentent sous la forme de tranchées parallèles (vingt-deux observées).

1 Cofinancée par le Ministère de la culture et la Municipalité.

2 Voir *BSR PACA* 1999, 82-84.

3 Occupant une superficie de 1150 m<sup>2</sup>, le chantier a mobilisé 60 fouilleurs bénévoles. Chef de secteur anthropologique : Aminte Thomann.

4 L'étude de la collection ostéologique a déjà été effectuée pour les quatre opérations précédentes. L'ensemble de la collection fait l'objet d'une thèse de 3<sup>e</sup> cycle d'Anthropologie biologique par A. Thomann.



Fig. 49 — BERRE-L'ÉTANG, Saint-Estève-le-Pont. Zone sud vue du nord/nord-ouest. Au centre, marquée par un sédiment plus sombre, l'emprise de la chapelle flanquée au nord et au sud par de nombreuses sépultures ainsi que des vestiges de murs. Au premier plan à droite, les arases de fondations du VIII<sup>e</sup> s. En haut à droite, le sol de béton de tuileau appartenant au bâtiment antique.

Orientées ouest-sud/est-nord, elles marquent la présence d'un troisième espace agricole qui occupait une superficie minimale de 610 m<sup>2</sup> et qui était vraisemblablement planté en vignes.

### ◆ La zone sud

À 60 m au sud de la nécropole, un espace d'inhumation très riche situé au contact d'un bâtiment important, qui semble être une chapelle, a été mis au jour (fig. 49). Constitué de murs d'une largeur de 1,30 m (murs maçonnés de 60 cm plaqués, côté intérieur, de blocs de grand appareil récupérés sur des bâtiments antiques), ce bâtiment a été en très grande partie épiercé aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. Ces travaux de récupération des matériaux ont été très importants et ont vraisemblablement complètement détruit les niveaux de fonctionnement interne du bâtiment. Cependant les vestiges de murs ainsi que les tranchées d'épierrement permettent de restituer un rectangle d'environ 5,50 m de large pour 17,50 m de long hors œuvre qui évoque une chapelle à nef unique (fig. 50). D'autres murs maçonnés, d'une largeur moindre, semblent flanquer le bâtiment sur ses côtés nord et sud et pourraient correspondre aux vestiges d'un premier édifice remanié lors de l'installation de la chapelle.

L'analyse des différentes phases d'occupation est rendue difficile par les nombreux remaniements liés aux actions de spoliation, de construction/destruction, à l'installation de nombreuses tombes, le tout dans un sédiment correspondant à une phase de destruction d'un bâtiment antique. La nature du sédiment encaissant, qui ne permet pas de distinguer d'éventuelles dif-

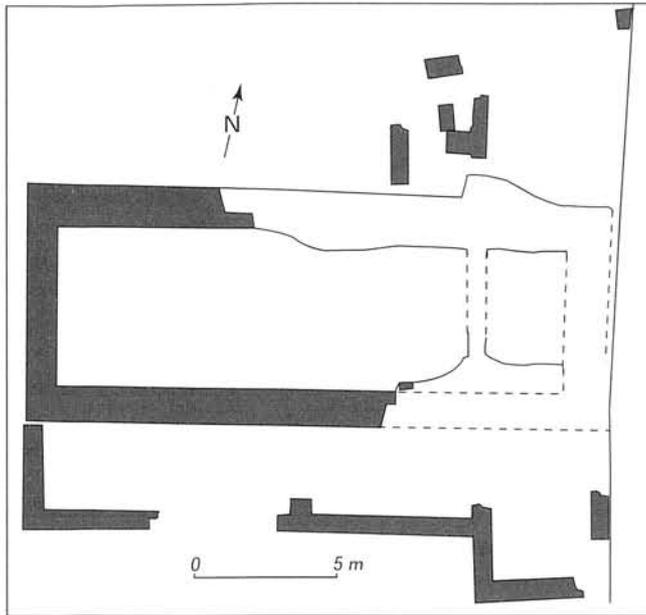


Fig. 50 — BERRE-L'ÉTANG, Saint-Estève-le-Pont.  
Plan représentant les murs et tranchées d'épierrement  
avec, au centre, la chapelle.

férences de texture et/ou de couleur, ne facilite pas plus le travail de restitution. La présence de quarante-cinq sépultures (dix sarcophages dont huit ayant une couverture en bâtière avec acrotères d'angles et trente-cinq tombes de types divers : sous dalles de pierre, en coffrage et/ou bâtière de tuiles, etc.), installées le long de ces murs, n'est pas sans évoquer des inhumations *ad sanctos* (près du saint). Contrairement à la zone de la nécropole, les espaces d'inhumation ont dû, ici, être utilisés sur un temps long. En effet, il semblerait que tous les sarcophages aient été rouverts pour y déposer de nouveaux défunts (au moins quatre occupations différentes pour l'un d'entre eux) ; de plus, nous avons pu observer plusieurs cas de recoupement et de superposition de tombes.

Cet édifice se rapporte sans doute à la chapelle dédiée à saint Étienne qui est à l'origine du nom du hameau de Saint-Estève. Mentionnée par le plan de Turin de 1591,

cette chapelle a également été observée en 1610 par Peiresc qui écrit que « ...dans le corps de la muraille maîtresse... » se trouvent scellées des pierres à inscription « qui ne se peuvent arracher »<sup>5</sup>. Cette description semble correspondre au parement interne en blocs de grand appareil qui est partiellement conservé et qui comporte au moins un bloc portant une inscription lapidaire.

Cet ensemble funéraire est installé sur un site qui, auparavant, semble avoir eu une vocation agricole comme l'attestent des remblais de destruction de bâtiments d'époque romaine ainsi que des traces agraires correspondant à un vignoble antique. Un niveau d'occupation d'époque romaine a également été mis au jour sous la forme d'un sol de béton de tuileau observé en bordure de chantier sur 2 m<sup>2</sup> (fig. 49). Le site médiéval s'est donc installé sur les vestiges d'un bâtiment gallo-romain dont l'occupation est datée par la céramique entre la fin du III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. de n. è.

Enfin, dans la partie nord de la zone, des assises de fondation de murs en pierres liées à la terre correspondent à une occupation du site aux alentours du VIII<sup>e</sup> s. (fig. 49). En l'absence de niveaux d'occupation, il ne nous est pas possible de préciser s'il s'agit là de structures à vocation artisanale ou d'habitations. Deux fours alimentaires ont également été mis au jour sans que leur contexte d'installation puisse pour l'instant être précisé.

Le site a donc connu au moins deux phases d'occupation distinctes. La première correspond vraisemblablement à l'installation d'un bâtiment à vocation agricole durant le Bas-Empire. La seconde voit la vocation primitive du terrain se modifier avec l'implantation d'un espace funéraire qui connaîtra au moins deux grandes phases d'occupation. La prochaine campagne aura pour but de préciser la nature et la datation des diverses structures construites qui se sont succédé avant l'abandon définitif du site.

Alain Genot

5 N. Peiresc, Codex N°8958, f°222.

Néolithique final

## BOUC-BEL-AIR Petite Bastide

Le site a été découvert à l'occasion d'une campagne de sondages, motivée par la future implantation d'un vaste complexe sportif par la société Décathlon<sup>1</sup>. Il a fait l'objet d'une fouille préventive de deux mois au début de l'année 2000.

L'habitat se développe au pied d'une petite éminence marneuse, en bordure d'un paléotalweg dont le com-

blement hydromorphe dénonce un secteur mal drainé, encore aujourd'hui engorgé saisonnièrement.

Deux secteurs ont été décapés, couvrant une superficie totale de près de 5000 m<sup>2</sup>.

Conformément à ce qui avait été pressenti à l'issue de l'évaluation, les structures présentent une répartition inégale, séparées par des zones vides de vestiges, qui fait également apparaître des regroupements de struc-

1 Voir BSR PACA 1999, 84.

tures du même type pouvant témoigner de l'existence de différentes zones d'activités. On distingue ainsi du nord au sud :

- un ensemble de fosses-dépotoirs, creusées dans les marnes du substrat ;
- deux fonds de vases de stockage, également implantés dans les marnes, ainsi que quelques trous de poteaux ;
- un ensemble de foyers circulaires à comblement de pierres chauffées ;
- un vaste empierrement de galets et petits blocs calcaires, associé à des trous de poteaux, qui pourrait correspondre à un radier de sol d'une construction sur poteaux porteurs ;
- quelques structures en creux éparses.

On constate également la présence d'un épandage de matériel archéologique à la surface du décapage dans le comblement du paléotalweg. Il ne semble pas s'agir

d'un sol mais plutôt du résultat d'un colluvionnement. Le matériel, peu abondant, provient essentiellement du comblement des fosses-dépotoirs et des épandages. La série céramique comporte des formes et des décors de cordons verticaux caractéristiques du Couronnien, mais certains éléments plaideraient pour une attribution au début du Néolithique final ou au Néolithique récent.

L'industrie lithique est peu caractéristique. Elle se distingue par une importante variété des matières premières.

Deux échantillons de charbons de bois ont été transmis au Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon. Le résultat de ces analyses devrait permettre de juger de la contemporanéité de l'ensemble des structures et de préciser leur datation.

Anne Hasler

Époque moderne

## CHARLEVAL

ou contemporaine

### Déviations de la route départementale

La déviation de la route départementale qui traverse actuellement le village de Charleval s'effectuera suivant un tracé longeant le canal EDF, au sud de l'agglomération, sur une longueur de 1 km environ. Le secteur est perturbé par la présence du canal et celle de carrières de grave occupant de vastes superficies. Ce matériau, composé d'éclats de calcaire dur mêlé à des passées de sable, est accumulé sur plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur. Il s'agit vraisemblablement de cônes torrentiels constitués au cours des périodes glaciaires.

Hormis une surveillance archéologique menée par Philippe Chapon au niveau d'un ouvrage d'art, en partie centrale du parcours, le diagnostic s'est concentré sur la partie occidentale du tracé de la future route, entre sa jonction avec l'ancienne route et le canal. Sur une longueur de 600 m, une quarantaine de sondages ont été réalisés, dans une série de parcelles agricoles contiguës orientées en pente douce vers la vallée de la

Durance. Sous une épaisseur de terre labourée de 30 à 60 cm, apparaît la grave exploitée dans les carrières voisines. En surface de celle-ci ont été relevées des traces d'activités agricoles : traces de labours profonds, fosses de plantation carrées, fossés linéaires. Ces aménagements de faible profondeur (10 à 15 cm) sont comblés par un sédiment limoneux. La fouille des comblements, pour la plupart dépourvus d'artefacts, n'a livré qu'un modeste fragment de tuile moderne, au sud de la zone explorée, dans un secteur où, en surface, étaient lisibles des indices de la destruction d'un probable cabanon agricole (moellons avec traces de mortier, fragments de tuiles, céramique vernissée moderne). Il n'est pas exclu que les cônes torrentiels aient pu sceller une occupation humaine ancienne, mais, dans cette éventualité, leur puissance importante protégerait cette dernière, car la mise en place de la déviation n'entame que très partiellement ce recouvrement.

Robert Thernot

Moderne

## LA CIOTAT

Contemporain

### Collège des Oratoriens, ancien cimetière

Le bâtiment du collège des Oratoriens et les parcelles voisines, dont celle de l'ancien cimetière paroissial, font partie d'un large périmètre, situé en limite nord-ouest de la ville moderne intra-muros, sur lequel un projet de rénovation urbaine est à l'étude. Les terrains sont bordés au nord et à l'ouest par les boulevards qui

pérennisent le tracé de l'enceinte urbaine bâtie à la fin du XVI<sup>e</sup> s.

L'intervention s'est attachée à explorer deux axes principaux : l'évolution de la topographie urbaine et l'architecture du collège, construit par les Oratoriens au début du XVIII<sup>e</sup> s. L'approche archéologique a été

étayée par une recherche documentaire <sup>1</sup>. Les parcelles accessibles lors de l'intervention représentent un quart de la superficie totale de l'îlot.

Trois sondages mécaniques ont été pratiqués sur une superficie totale de 70 m<sup>2</sup>, soit 10 % des terrains accessibles. Deux d'entre eux ont été implantés dans les cours nord et sud du collège et le troisième dans l'ancien cimetière paroissial (fig. 51).

L'étude du bâti s'est appuyée sur la réalisation de sondages dans les élévations et l'observation des traces visibles de l'évolution du bâtiment. Seule une partie du rez-de-chaussée était accessible, l'accès aux étages étant condamné pour raison de sécurité.

Les fouilles n'ont pas révélé d'aménagements antérieurs à l'époque moderne. Seuls témoins de la période antérieure, quelques rares tessons résiduels attestent d'une fréquentation ténue du secteur. Dans la parcelle de l'ancien cimetière, établi à la fin du XVI<sup>e</sup> s., la bonne conservation des niveaux d'inhumation a pu être mise en évidence sous un remblai contemporain de près de 1 m d'épaisseur. Dans les cours du collège, des tranchées d'épierrement larges de 50 à 70 cm, entamant le substrat et isoclinales à l'urbanisme qui se développe plus au sud, sont à mettre en relation avec la présence d'îlots d'habitation.

Avant la construction du collège, les îlots et les rues se prolongeaient jusqu'aux abords de l'enceinte, avant d'être annexés par la congrégation, comme en fait écho la délibération du Conseil Municipal du 22 juillet 1629 qui autorise les Oratoriens à fermer la rue passant entre leur chapelle et le cimetière. En effet, après leur installation dans la chapelle Sainte-Anne, au sud de l'îlot primitif, en 1618, les pères de l'Oratoire se sont attachés à développer leur maison et à accroître leur influence au sein de la ville. Pour cela, ils rachetèrent progressivement les parcelles voisines, mais la forme allongée de l'îlot restreignait les possibilités d'aménagement. L'annexion de la rue longeant à l'ouest leurs propriétés leur a permis d'être voisins du cimetière et de maîtriser la propriété foncière jusqu'à l'enceinte urbaine vers le nord, deux éléments propices à leurs vocations : servir les morts et enseigner aux enfants. La construction d'un établissement scolaire peut être envisagée, mais il faut attendre 1706 pour qu'un don de 26000 livres émanant d'un riche Ciotaden rende possible l'exécution du projet. Après une phase de remblaiement et de nivellement de la zone, la construction du bâtiment destiné à abriter le collège Oratorien débute et dure une dizaine d'années.

Le bâtiment occupe une position dominante dans le paysage urbain. Construit dans l'axe de la rue annexée, il se situe également sur l'un des points culminants de la ville. La symétrie et la rigueur du dessin de l'ensemble en font un exemple de néoclassicisme. Il se compose d'un corps de bâtiment aux façades ordonnancées, comptant deux étages, avec deux ailes symétriques en retour vers le sud. En façade sud, le décor joue sur les éléments architectoniques (chaînes

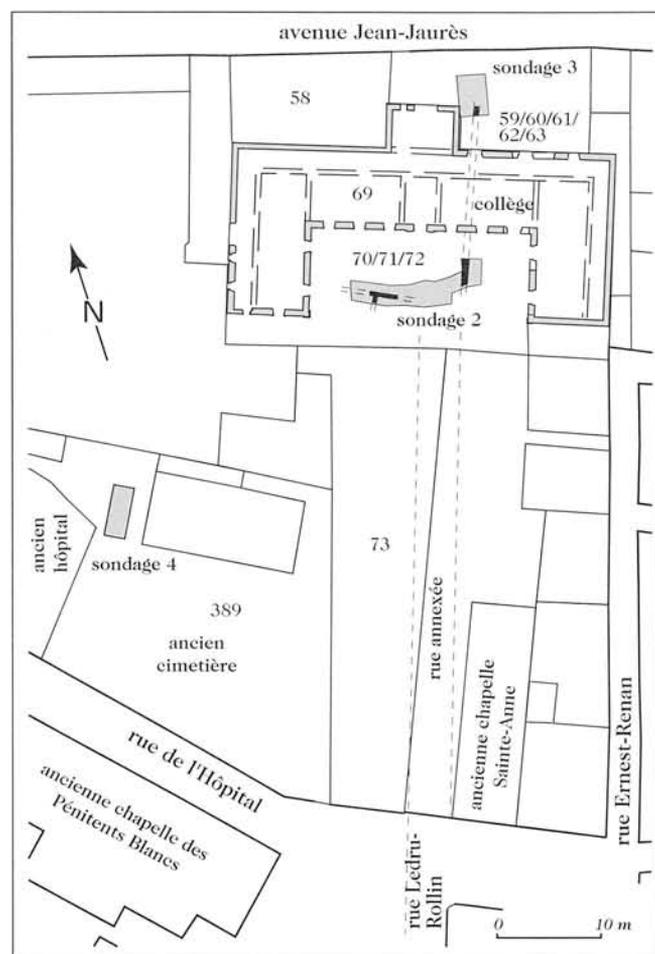


Fig. 51 — LA CIOTAT, collège des Oratoriens, ancien cimetière. Implantation des sondages et du bâtiment. (S. Fournier, A. Tavarès et R. Thernot).

d'angle, cordons régnaient à hauteur d'appui, chambranles et portail d'accès) traités en pierre de taille de Cassis pour l'essentiel. Le fronton surmontant l'entrée, aujourd'hui disparu, intégrait le chambranle de la fenêtre du premier étage. Une tour d'escalier hors œuvre flanque la façade nord et forme un belvédère dépassant le faîtage. L'organisation du plan et des circulations internes fait preuve d'un souci de fonctionnalité. L'escalier, rejeté au nord, donne accès à chaque étage à un couloir rectiligne éclairé par les ouvertures de la façade nord et dessert les salles orientées favorablement au sud, sur la cour.

Engagés dans les querelles religieuses du XVIII<sup>e</sup> s. et concurrents directs des Jésuites en matière d'enseignement, les Oratoriens soupçonnés de sympathie à l'égard du jansénisme subissent l'interdiction d'enseigner promulguée par Monseigneur de Belsunce. Malgré l'apaisement des tensions à la fin du siècle, ils ne retrouvent pas leur position initiale et vendent leurs biens ciotadens. Les bâtiments connaissent alors des fortunes diverses (tour à tour raffinerie de sucre, collège laïque, couvent, atelier de fabrication de valises en cuir) allant de pair avec un morcellement de la propriété foncière. De nombreuses constructions parasites s'appuient sur les bâtiments d'origine dont l'état se dégrade.

<sup>1</sup> Prise en charge par le responsable du Service des Archives de la ville de La Ciotat, T. Mably.

L'opération a montré la bonne conservation du cimetière moderne et a remis en lumière le bâtiment du collège des Oratoriens, dont l'architecture est bien conservée en dépit des nombreux aléas de son histoire. Sa composition rigoureuse, la qualité des éléments architectoniques en pierre de Cassis lui confèrent un intérêt certain. Il témoigne, par sa qualité

formelle, son ampleur et sa position dans la ville, d'un jalon important de l'histoire de l'architecture scolaire, encore peu étudiée, et constitue, avec l'hôpital Saint-Jacques, l'un des seuls exemples d'architecture publique civile de la ville moderne.

Robert Thernot

Âge du Fer, Gallo-romain

## EYGUIÈRES Saint-Pierre-de-Vence

Haut Moyen Âge

Outre la poursuite des recherches sur les installations du haut Moyen Âge à l'ouest de la *villa*, cette première campagne de fouille pluriannuelle avait pour objectifs de mettre au jour la salle de chauffe des petits bains et de mieux cerner les occupations antérieures en pratiquant deux sondages sous les niveaux de la *villa* tardive.

### ◆ Une dépendance agricole du haut Moyen Âge

À une soixantaine de mètres à l'ouest de la *villa*, les vestiges d'une bâtisse édifée en pierres liées à la terre et de divers aménagements ont été partiellement conservés sous un tas d'épierrement<sup>1</sup> (fig. 52). Une analyse par radiocarbone (LY-9888) d'ossements provenant d'une couche fouillée en 1999 situe une des dernières séquences de l'occupation dans le courant du X<sup>e</sup> s., ce qui confirme les datations apportées par les céramiques.

Un reste de mur bâti au mortier (M11) atteste une présence dès l'époque gallo-romaine dans ce secteur, avec des installations antiques (dont une amphore tardive fichée dans le substrat) sur lesquelles s'est greffé l'ensemble du haut Moyen Âge qui peut être interprété, dans l'état actuel des découvertes, comme une dépendance de l'habitat situé dans la *villa*.

Cette annexe agricole comprenait, dans sa partie occidentale, de part et d'autre d'un couloir central (B) dont l'accès était fermé par une porte, des constructions sommaires (C, E, D, G) probablement couvertes mais sans cloisonnement complet, du moins en ce qui concerne les soubassements en pierre, mais on peut imaginer un complément en matériaux légers, clayonnages par exemple. Ces sortes d'abris, étables, granges ou petits hangars, ou encore ateliers pour le travail des produits issus des récoltes (tri, épilage, nettoyage, etc. ?), espaces couverts de chaume, et ouverts sur un côté au moins, parfois même vers le nord, ne servaient pas d'habitat mais comportaient des silos – au moins trois – pour le stockage des réserves. À l'est de ces constructions, un auvent (A) dont la couverture s'appuyait sur des poteaux de part et d'autre d'un soubassement de blocs (M1) ouvrait sur une cour au sol partiellement aménagé avec de très grosses lauzes, auprès d'un silo (A est).

À l'est de cette cour, des alignements conservés de gros blocs placés de chant témoignent d'autres aménagements dont la fonction n'est pas définie. Il est probable que cette zone ne comportait pas de couverture. Ces alignements délimitent peut-être un passage (K centre), dans le même axe est-ouest que le passage B, avec au nord deux silos jouxtant une aire ovale (long. max. 1,50 m) délimitée par des blocs ou pierres de chant (tout à fait comparable à celle retrouvée au centre de l'espace E) et, au sud, une autre surface de plan ovale aménagée avec des petites pierres et une rigole pour un écoulement au centre. La surface actuellement mise au jour ne permet pas encore d'interprétation définitive, la fouille devrait être poursuivie vers l'est et au sud du four à chaux d'époque moderne. Il est maintenant évident que le tas d'épierrement a été constitué sur cette sorte de hameau un peu à l'écart de la *villa* et abandonné comme celle-ci autour de l'an Mil. La superficie actuellement étudiée dans ce secteur dépasse 350 m<sup>2</sup>.

### ◆ Au sud-est de la cour de la *villa*

Dans l'angle formé par les galeries au sud-est de la cour, les surfaces de circulation de la fin de l'Antiquité ont recouvert, outre l'égout maçonné déjà connu, un caniveau de direction nord-sud bâti en pierres sèches, installé dans une tranchée creusée dans les couches de la fin de l'âge du Fer<sup>2</sup>. Les côtés sont formés par une rangée de pierres posées de chant sur le substrat géologique ; il n'y a pas de fond construit. La couverture horizontale est constituée par une double épaisseur de lauzes soigneusement disposées en chevauchement (Long. dégagée env. 5 m, larg. ext. 0,40 m, larg. int. 0,10 m, haut. 0,25 m).

Au nord, ce caniveau débouche dans une tranchée de direction est-ouest, dans l'alignement du mur méridional d'une bâtisse du II<sup>e</sup> s., et semble s'articuler avec l'extrémité d'un autre caniveau. Au sud, il recoupe un mur protohistorique, puis s'engage avec un changement de direction vers le puits à l'ouest, sous la semelle de mortier du VI<sup>e</sup> s. qui l'a détruit. Seule l'extension de la fouille apportera des éléments de réponse aux questions que posent ces nouvelles structures antérieures à la *villa*.

1 Voir BSR PACA 1997, 75 ; 1999, 86-87.

2 Voir BSR PACA 1995, 144 ; Pelletier, Poguet 2000, 276-279.

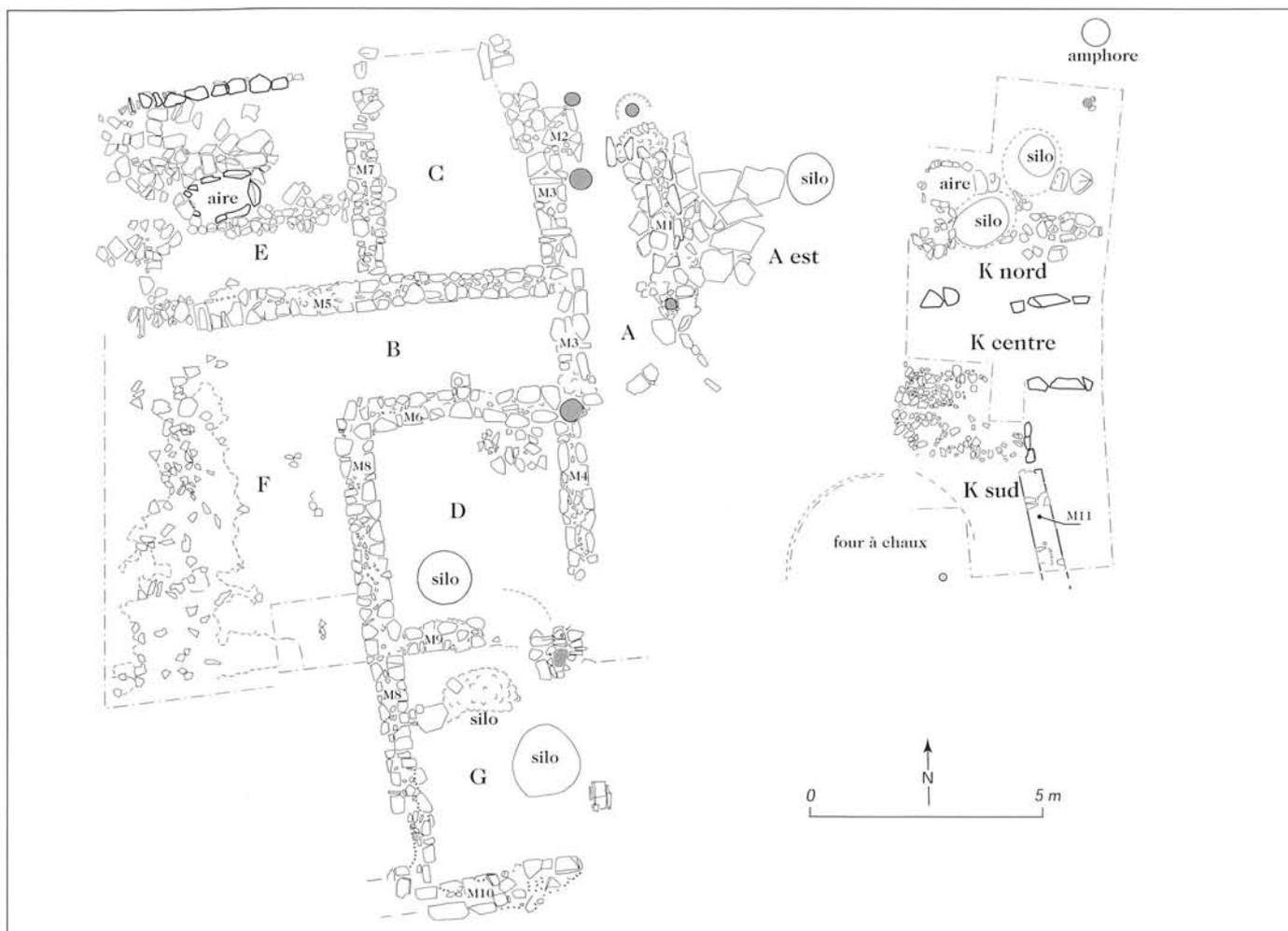


Fig. 52 — EYGUIÈRES, Saint-Pierre-de-Vence. Dépendances agricoles du haut Moyen Âge à l'ouest de la villa ; en grisé, les trous de poteaux. (J.-P. Pelletier).

### ◆ Les petits bains

Sous le *frigidarium* des petits bains, le fossé daté de 75 à 50 av. J.-C. et interprété comme un fossé cultuel délimitant une aire sacrée de la fin de l'âge du Fer a été retrouvé dans le prolongement du tracé déjà connu, mais ensuite il forme un retour sensiblement orthogonal vers le nord/nord-est. Il a été en grande partie recouvert par les structures maçonnées des ailes méridionale et occidentale de la villa tardive qui ont repris sa direction, mais aussi par une construction du II<sup>e</sup> s. avec abside dont la partie nord doit se retrouver dans l'angle sud-ouest de la cour. L'orientation de cette construction correspond à celle des autres structures attribuées à la même période (bâtisse rectangulaire, portions de murs isolées, égout maçonné à couverture de dalles de toiture en remploi, caniveaux). Les céramiques grises retrouvées sous le béton du *frigidarium* impliquent une construction plus tardive, de l'ordre d'un demi-siècle, que celle envisagée précédemment. L'évolution des installations balnéaires de la villa doit être reconsidérée, avec un petit *balneum* établi non pas pour relayer ou compléter le grand, mais pour le remplacer dans le courant de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. Dans la salle de chauffe aménagée à l'extérieur de la villa, seuls les niveaux d'abandon ont été dégagés

auprès du *prae-furnium* long de 2 m établi entre deux puissants massifs de blocage dont l'un est appuyé au seul mur mis en évidence, au sud. Au haut Moyen Âge, l'espace a été refermé à 4 m à l'ouest par un muret de pierres liées à la terre.

Jean-Pierre Pelletier, Michel Poguët, Yves Marcadal

PELLETIER (J.-P.), POGUET (M.), MARCADAL (Y.). — Habitat, fossé et tombes de la fin de l'âge du Fer à Saint-Pierre de Vence. In : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) dir. — *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues : musée Ziem, 2000, p. 248-251.

PELLETIER (J.-P.), POGUET (M.), RIGOIR (Y.) collab., LEGUILLOUX (M.) collab., COLUMEAU (P.) collab. — Eyguières : l'occupation du site Saint-Pierre 1, de l'âge du Fer au X<sup>e</sup> siècle et premières études des céramiques. In : LEVEAU (P.) dir., SAQUET (J.-P.) dir. — *Milieu et Sociétés dans la vallée des Baux* : études présentées au colloque de Mouriès. Montpellier : éd. de l'association de la RAN, 2000, p. 275-328 (RAN. Supplément ; 31) (Travaux du CCJ ; 26).

VERDIN (F.). — Saint-Pierre de Vence à Eyguières au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : un quartier cultuel et funéraire au voisinage des *Cænicenses* ? In : LEVEAU (P.) dir., SAQUET (J.-P.) dir. — *Milieu et Sociétés dans la vallée des Baux* : études présentées au colloque de Mouriès. Montpellier : éd. de l'association de la RAN, 2000, p. 183-199 (RAN. Supplément ; 31) (Travaux du CCJ ; 26).

L'initiative de cette première opération de fouille programmée sur ce château médiéval revient à la municipalité. Elle intervient concomitamment avec des restaurations conduites depuis deux ans par l'APARE et à la suite d'une étude documentaire (bâti et archives) réalisée en 1999.

Le Castellás fait partie des possessions de la famille des Baux surveillant les rives de l'étang de Berre et la basse vallée de l'Arc. Dans la région nord-ouest de l'Étang, elles étaient rassemblées sous l'autorité de la seigneurie de Berre et furent pour la plupart mentionnées pour la première fois en 1170 dans le testament de Raymond des Baux<sup>1</sup>. Les ruines du château sont réparties sur trois terrasses accrochées du nord au sud à une épine rocheuse des collines calcaires de La Fare (fig. 53).

<sup>1</sup> Voir L. Barthélémy, *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la Maison de Baux*. Marseille, Barlatier-Feissat, 1882, charte 65, p. 17 : testament de Raimond de Baux, 7 sept. 1170. Nomme son oncle Bertrand de Baux, héritier de toutes la plupart de ses terres sises autour de l'étang de Berre (excepté la vallée de Marignane), parmi les quelles se trouvent celles de La Fare. (Mss. du Dr. M. Millet, d'Orange).

#### ◆ Le donjon (zone 2)

Le sondage le plus important a été ouvert sur le piton septentrional le plus élevé supportant la tour maîtresse ou donjon du *castrum* médiéval (fig. 54).

Un plan polygonal, vraisemblablement primitif, a pu être identifié par le dégagement des murs nord (MR2024/2032) et est (MR2022) de l'édifice. Il s'agit d'une tour à bec dont la pointe orientée vers le nord fut édifée à l'aplomb d'une petite plate-forme calcaire dont le faible relief menaçait la défense du noyau castral. Cette pointe nord affecte un tracé externe triangulaire constitué de deux pans de murs obliques tandis qu'un parement unique rectiligne réserve un plan légèrement trapézoïdal à l'intérieur de la tour. Les murs nord, est et sud (MR2041) liés ensemble appartiennent à la même phase de construction. Une mise en œuvre en moyen appareil de taille incluant des pierres à bossages rustiques caractérise ces trois murs du premier état du donjon, auquel se rattache le mur méridional du grand bâtiment de la terrasse inférieure (zone 1) correspondant probablement à l'église castrale et ancienne paroisse.

Une série d'aménagements internes – placard maçonné et sol construit au nord, réparations du mur oriental puis

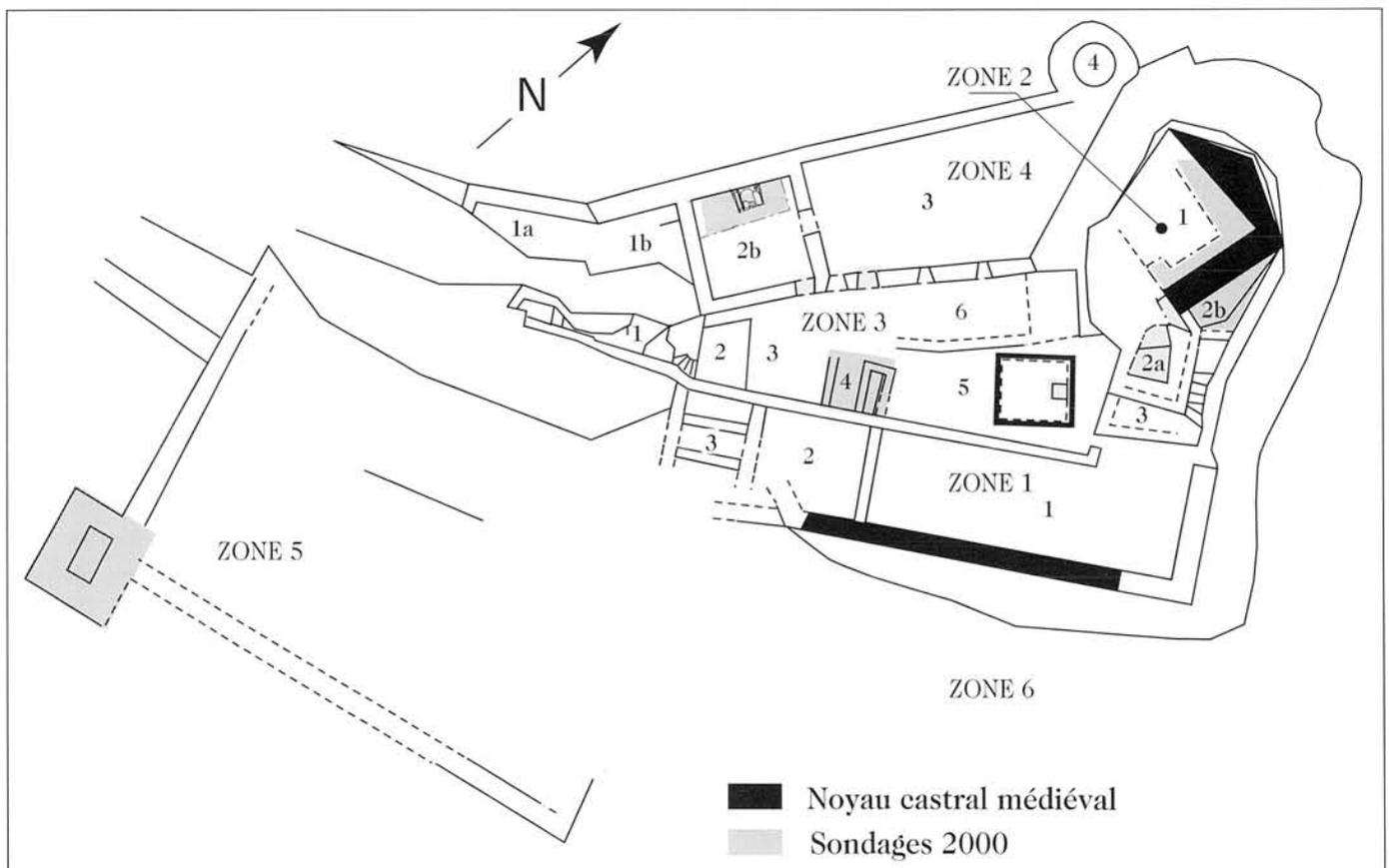


Fig. 53 — LA FARE-LES-OLIVIERS, Le Castellás. Croquis général d'implantation des zones et des sondages (non coté). (Infographie V. Rinalducci).

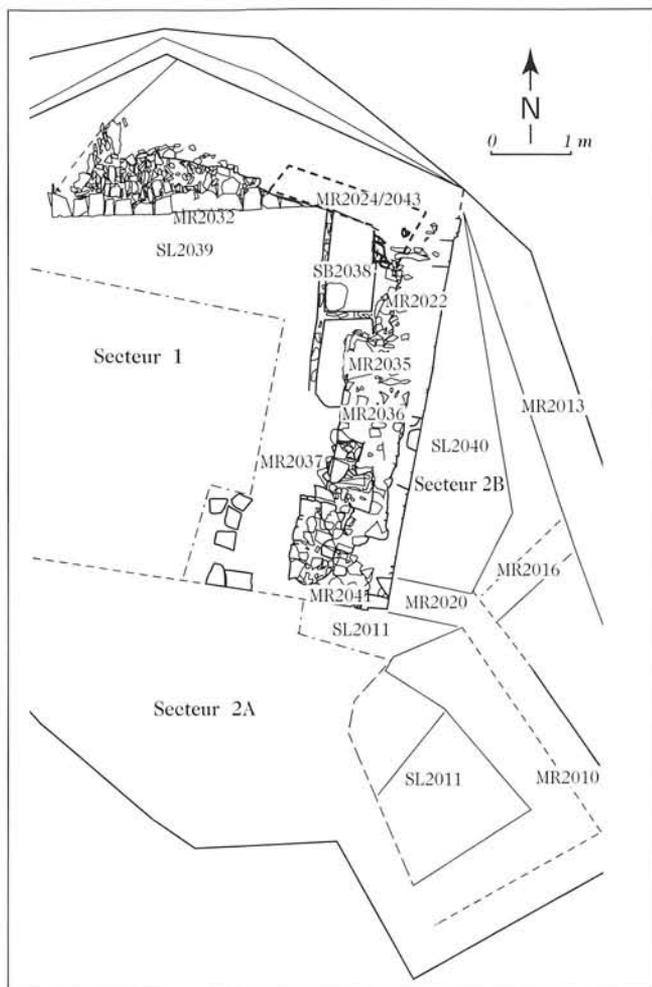


Fig. 54 — LA FARE-LES-OLIVIERS, Le Castellat. Plan des vestiges du donjon. (Infographie V. Rinalducci).

installation possible d'une porte étroite dans le mur sud – sont autant de transformations postérieures qui n'ont pas modifié ce plan fixé anciennement.

Des calades (SL2011 et 2040) postérieures à la mise en place des murs médiévaux aménagent les abords externes de la tour sur les flancs est et sud. L'une d'entre elles présente un fil d'eau indiquant une évacuation vers le sommet de l'escalier d'accès à la plateforme du donjon.

Tous les vestiges occupant ce promontoire étaient scellés par deux remblais de sédimentation dont le matériel céramologique ne dépassait pas la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

#### ◆ La citerne (secteur 5, zone 3)

La révision générale du plan topographique a nécessité, en outre, le dégagement de l'entrée de la citerne du *castrum* dont nous ignorons le plan exact. Signalée en 1379 dans l'enquête de Véran Esclapon<sup>2</sup>, cette citerne est intégralement conservée. Elle correspond à un espace de plan rectangulaire situé sur la terrasse du *castrum* en contrebas et au sud du piton rocheux

occupé par le donjon. Orientée nord-ouest/sud-est, elle mesure 3,80 m de long et 3,40 m de large. Cet ouvrage semi-rupestre repose sur quatre murs coiffés d'une voûte en berceau plein cintre comportant une ouverture zénithale carrée de 0,85 m<sup>2</sup> et 0,34 m de haut entièrement taillée dans le rocher. Un enduit hydraulique de couleur rose orangé revêtait la totalité des parois internes de l'ouvrage. Le dégagement des abords de la citerne a permis la découverte d'une nouvelle calade entourant complètement l'ouverture zénithale. Une rigole maçonnée recevait les eaux de pluies et les reversait dans l'angle sud-est de cette ouverture.

#### ◆ Le logis seigneurial (zones 3 et 4)

Deux portes, un espace de distribution générale et un foyer domestique ont été dégagés sur la terrasse intermédiaire réservée, sans doute dès l'origine, à l'église située en bordure de la falaise sud et au logis seigneurial sis à l'arrière au nord-ouest. Une cour assez vaste occupe le quart nord-est (secteur 3, zone 4) de cette terrasse dévolue au noyau castral primitif.

Deux sondages implantés le long du parement nord du mur longitudinal séparant les zones 3 et 4 ont révélé deux portes appareillées en pierre de taille. La porte située dans l'angle sud-est du secteur 2b de la zone 4 était coiffée d'un linteau aujourd'hui disparu et s'ouvre vers l'intérieur de cet espace communiquant avec le secteur 3 de la zone 3 situé au sud. L'autre porte construite dans le même mur était couverte d'un arc plein cintre dont nous conservons un sommier. Elle s'ouvre à l'intérieur du secteur 4 de la zone 3 et donne dans la cour nord (secteur 4, zone 3). Elles sont toutes deux en relation avec deux sols construits semblables et posés à une altitude voisine. Bien que les gravats obturant ces deux passages n'aient pas livré de matériel, leur construction semble apparentée à celle de la fenêtre centrale du mur est du secteur 2b dont la mise en place se rapporte sans doute à la campagne de travaux de 1623, visant à refaire les portes et les fenêtres du château « à la manière d'Aix ».

Envisagée à plus long terme, la fouille exhaustive du secteur 4 de la zone 3 a débuté cette année par un important décapage dans les décombres des ruines environnantes. Deux systèmes de circulation verticale et horizontale successifs ont été identifiés.

Le plus ancien, une montée sud-nord voûtée, permettant l'accès à la terrasse supérieure du castrum depuis le secteur 2 de la zone 1, devait conduire à la cour nord (zone 4).

Le système de circulation suivant fut installé à la faveur de la construction d'un mur est-ouest constituant la limite méridionale du secteur 4. Conservant partiellement le même axe d'orientation, l'ancienne montée fut réduite de moitié en raison de l'installation du soubassement d'une petite cage d'escalier dans la partie orientale de l'espace. Le nouvel escalier permettait une montée du nord vers le sud desservant à un niveau supérieur le secteur sud-est (5) de la zone 3. Il est difficile de déterminer si l'ancien couloir désormais réduit pouvait toujours conduire à la cour, dans la partie nord du *castrum*, car nous ignorons si

2 ADBdR, B7 f°101-102 : en outre, les témoins ont dit que, dans la seigneurie, est un château situé au sommet d'un rocher avec sa citerne, dans lequel ils [les témoins ? les habitants ?] se retranchent avec leurs biens, en temps de guerre.

le mur conserva l'ancien passage sud-nord entre les zones 1 et 3.

La mise au jour du socle d'un foyer domestique quadrangulaire disposé à l'aplomb de la fenêtre nord du secteur 2b (zone 4) doit être ajoutée à ces découvertes principales. En plâtre et blocs de pierre de taille réemployés, il devait supporter les vestiges d'une cuve monolithe calcaire à l'apparence proche d'un sarcophage. Cette cuve incomplète, qui devait faire office de foyer, était brisée en plusieurs endroits et déplacée au sein du comblement de l'espace. Un fragment de main courante moulurée provenant d'un escalier à balustre de l'époque moderne figurait parmi les réemplois du socle du foyer.

#### ◆ La tour sud-ouest de la basse-cour (zone 5)

La tour sud-ouest possède un plan quadrangulaire caractéristique des tours de flanquement méridionales avec des murs très épais et une surface interne restreinte au minimum. Son appareillage ne se distingue pas de celui de la courtine septentrionale du *castrum*. Chacun des angles de cette tour est arraché et le dégagement ponctuel nécessaire à la levée du plan général n'a pas permis d'établir la présence de chaî-

nages ni celle d'un fruit. Sans élément architectural représentatif (comme les archères ou les meurtrières), cet organe entièrement voué à la défense présente un module et une mise en œuvre correspondant à un modèle répandu au Moyen Âge et appelé à durer très tard encore à l'époque moderne dans la région.

#### ◆ Conclusion

Cette première campagne visait surtout à préciser le plan topographique général du site puisque les plans intérieurs du donjon, de la citerne et de la tour sud-ouest étaient inconnus.

La circonscription du plan du *castrum* primitif reste notre objectif principal et nous en percevons un peu plus cette année grâce à la fouille du donjon. Cette tour maîtresse à bec a vraisemblablement été construite dès le Moyen Âge en même temps que le grand bâtiment méridional situé en contrebas. L'usage de l'appareil de taille à bossages, consacré à cette première construction, cadre bien avec la première mention du *castrum* en 1170 et n'est pas rare en Provence orientale durant la période du second art roman.

Véronique Rinalducci

Moyen Âge

## FOS-SUR-MER Tour Nord de l'Hauture

Moderne

Dans la tour Nord de l'Hauture, une importante campagne de restauration placée sous l'égide des Monuments Historiques a généré une opération de reconnaissance préalable. Les parties hautes ayant fait l'objet de précédentes campagnes de restauration (plate-forme sommitale en 1997, intrados de la voûte en berceau en 1999<sup>1</sup>), les travaux se sont étendus aux parements interne et externe de la tour remblayée jusqu'au premier étage depuis les années 40.

À l'intérieur de la tour, l'enlèvement du remblai céméntier, amorcé à la pelle mécanique en 1995, avait révélé l'accès primitif par un petit boyau dans l'angle nord-ouest, couvert d'un arc en plein cintre, en communication avec le mur d'enceinte. La reprise des dégagements a montré de nouveaux dispositifs défensifs à la base de la tour, indécélables de l'extérieur : trois archères, dont deux latérales à axe oblique, et deux arcs de décharge sur les faces nord et est, permettant à la tour de se fonder de manière optimale sur un important glacis monumental qui tient lieu de socle. Ces équipements défensifs et la proximité de la porte principale ont permis d'assigner indéniablement à cette tour une fonction purement militaire et de rejeter l'hypothèse antérieure d'une utilisation sous forme d'habitat ou de logis seigneurial.

#### Les deux âges castraux

Dans la partie sud de la tour, les restes d'un mur en pierres de taille, fondé suivant le front du rocher et

conservé en partie sur au moins 2 m de haut, ont aussi été mis au jour ; ils se sont révélés appartenir à une construction antérieure médiévale, sur laquelle la tour Nord actuelle est venue s'ancrer. Un sondage de 2 x 2 m a ainsi été opéré dans l'angle sud-ouest de la tour à l'emplacement du collage entre ces deux constructions. Il a révélé une stratigraphie s'étagant sur 0,80 m d'épaisseur, superposant directement six premiers niveaux datés des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. et placés étrangement à hauteur du ressaut de fondation de la tour, sur sept autres datés fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> s., laissant apparaître un important hiatus couvrant toute la période tardo-médiévale. Ces couches liées directement à l'utilisation de la tour Nord ont certainement été décaissées à l'époque moderne, sans doute pour la confection d'un vide sanitaire et l'installation d'un plancher.

Ce sondage a permis de déterminer les différentes phases de la construction de l'ensemble castral de Fos, avec la découverte de couches d'occupation et de structures révélant tous les avatars d'un site lentement et empiriquement élaboré depuis les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., en passant par un âge classique (fin XII<sup>e</sup>), à nouveau transformé dans le milieu du XIII<sup>e</sup> s., sans doute lors de l'acquisition du *castrum* par le lignage des Porcelet.

Jean-Philippe Lagrue

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1998, 87-88.

Succédant à deux campagnes de reconnaissance réalisées en 1988 et 1999 qui concernaient au départ l'ensemble du site du quartier de l'Étang (1200 m<sup>2</sup>)<sup>1</sup>, une fouille programmée a porté cette année sur la partie supérieure du site, seule concernée par le projet de construction, soit une aire de fouille de 190 m<sup>2</sup> grossièrement trapézoïdale. Elle a révélé un ensemble de structures liées à au moins deux habitats, l'un reconnu entièrement (65 m<sup>2</sup>, habitat 1), l'autre partiellement (18 m<sup>2</sup>, habitat 2), fermés vers l'est par un mur d'enceinte de direction nord-sud et séparés l'un de l'autre par une ruelle de direction est-ouest dans l'extrémité sud (fig. 55).

### ◆ Deux murs d'enceinte médiévaux ?

Limitant à l'est la zone de fouille, deux murs parallèles de direction nord-sud (respectivement 1,12 et 1,90 m de large) ont été dégagés. Le premier, MR 402, est simplement conservé à l'état d'arase sur un ressaut de fondation. Cette structure est datée de la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. au moins, sans que l'on puisse encore situer la date de sa construction. Le mur MR 404, 1 m plus à l'est, présente un parement externe en pierres de taille et un parement interne monté sur un épais radier de fondation, incluant de nombreux fragments de céramiques tardo-médiévales, issus vraisemblablement de la destruction du mur d'enceinte MR 402 et de l'habitat attenant. On s'interroge sur la fonction et la datation de ce deuxième mur : mur de soutènement de type restanque, moderne avec réemplois tardo-médiévaux, ou mur d'enceinte réalisé dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> s., en remplacement de MR 402, jugé peut être insuffisant ou mal entretenu ? Cette deuxième hypothèse amènerait à considérer les structures archéologiques découvertes l'an dernier dans la zone basse du terrain et extra-muros, comme des habitations abandonnées et rasées au moment des troubles de la fin du XIV<sup>e</sup> s., à l'image de ce que l'on a pu voir dans les grandes agglomérations.

### ◆ L'habitat 1

Il s'articule autour d'une pièce centrale (zone 800 B, 22,5 m<sup>2</sup>), mais les limites réelles nous échappent encore : on ne peut en effet établir si les espaces 500 (16,50 m<sup>2</sup>) et 700 (15 m<sup>2</sup>) sont deux habitations mitoyennes et d'un même module, séparées par un mur porteur, ou s'il s'agit de deux pièces d'une seule habitation, ouvrant sur un espace central. L'intensité de la phase de récupération, ne préservant que les fondations, ne permet pas de déterminer l'emplacement des ouvertures, fenêtres et seuils, ni la hauteur de la construction. La médiocrité des fondations (1 m avant le substrat) et l'absence de marches d'escalier

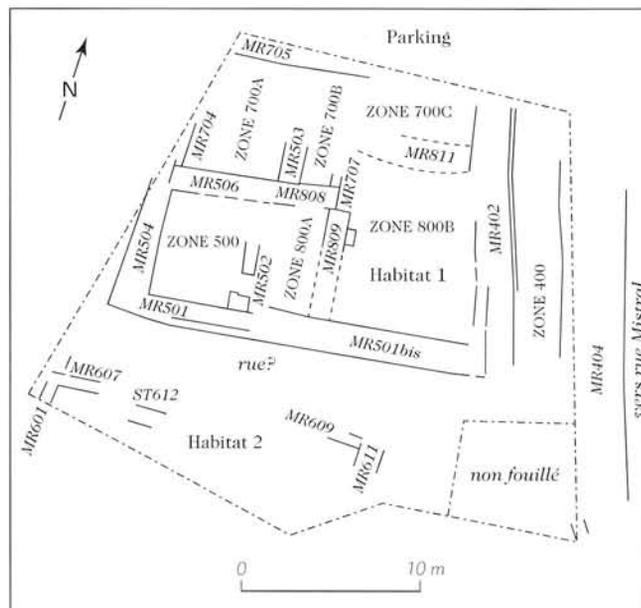


Fig. 55 — FOS-SUR-MER, quartier de l'Étang. Plan des vestiges découverts.

militeraient vers une habitation de plain-pied. Comme cela a été vu sur d'autres sites ruraux, les fondations des murs sont d'abord réalisées à la terre, puis ils sont montés à la chaux ; on note pour la toiture l'emploi mixte de tuiles et d'ardoises.

### ◆ L'habitat 2 : une forge ?

Dans la partie sud, la zone 600 A, à l'intérieur de structures axées est-ouest discontinues et très mal conservées, est caractérisée par un sol souvent damé de couleur jaune. Un important mobilier métallique ainsi que 3,2 kg de scories (68 % du total général) peuvent évoquer un espace de travail du métal (forge ?). En même temps, plusieurs méreaux en plomb ainsi que quatre matrices et sept paillettes de ceinture « papilliformes » en tôle de cuivre, placées au même endroit, laissent percevoir une activité de fonderie domestique.

La zone 600 B, placée à l'extérieur des structures, a été interprétée comme une zone de circulation, caractérisée par une stratigraphie comprenant des recharges de remblais de pierrailles, galets, cailloutis et sable, de nombreux fragments céramiques tardo-médiévaux mais surtout protohistoriques (jusqu'à 76 % du matériel céramique) et un amas d'ossements animaux présentant des traces de découpe.

### ◆ L'abandon du site

Dans les différents secteurs mis au jour, les niveaux de destruction comprennent un important mobilier céramique datable du courant du XIV<sup>e</sup> s, en accord avec les terminus extrêmes fournis par les monnaies décou-

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1999, 88-90.

vertes, soit une pite du Roi Robert (1309-1343) et un denier d'Alphonse V d'Aragon (1416-1458). L'ensemble de ces données amène à proposer une désertion de l'habitat dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> s., voire au début du XV<sup>e</sup> s.

#### ◆ Étude et interprétation du mobilier

Le matériel recueilli permet de dresser un état de la situation économique et sociale des occupants et de leurs activités hétérogènes, vivrières et artisanales, comme en témoignent des plombs de pêche et hameçons, des cloches et grelots en fer et en bronze, de nombreux fers à cheval, et plusieurs coins en fer pour l'extraction de la pierre, etc. Il faut relever l'absence d'outils agricoles, vraisemblablement récupérés.

Plusieurs accessoires de vêtement se rapportant essentiellement à la ceinture (boucles de lanière et de ceinture, plusieurs plaquettes décoratives de différentes formes et ouvragées) ont été récoltés. Mais dans ce mobilier somme toute banal, il faut surtout signaler la découverte exceptionnelle d'une tête féminine en ivoire (2,10 cm de long) portant couronne, les cheveux à l'arrière montés en chignon et maintenus par un filet (fig. 56). Il pourrait s'agir du personnage de la reine d'un bâtonnet de jonchet, jeu en vogue dans le courant du XIV<sup>e</sup> s.

Jean-Philippe Lagrue

Fig. 56 — FOS-SUR-MER, quartier de l'Étang.  
Vue de la tête en ivoire de la figurine  
de la reine d'un jeu de jonchet, début XIV<sup>e</sup> s.



Néolithique

**GARDANNE**  
**Zone industrielle Avon**

Haut-Empire

L'évaluation archéologique de cet ensemble de champs situé en contre-haut de la route reliant Gardanne à Biver a livré deux types de vestiges.

Sur toute l'étendue de l'emprise de la future zone industrielle, les traces agraires sont omniprésentes. Désordonnées dans la partie nord où les recouvrements sont parfois peu importants, elles forment des séries ordonnées vers l'aval, dans l'axe d'un talweg où le colluvionnement a été important. Au moins deux champs ont pu être repérés, l'un constitué de tranchées profondes et l'autre de fosses, parfois reliées entre elles et ayant donné lieu à une plantation en quinconce. Compte tenu de ce que l'on connaît maintenant par ailleurs, ces creusements peuvent être associés à la viticulture ; ils sont datés du Haut-Empire d'après les fragments résiduels découverts. Les deux

champs ne sont probablement pas contemporains puisque la bordure de l'un vient empiéter sur un aménagement de l'autre à l'inclinaison différente.

Les autres vestiges découverts, essentiellement dans un talweg situé au nord des traces qui viennent d'être présentées, appartiennent au Néolithique. La plupart des objets récoltés (céramique et silex) proviennent de nappes incluses dans un sol brun-noir présent à la base du remplissage ; leur fragmentation ne permet pas dans la plupart des cas une attribution précise. Quelques structures, uniquement lisibles dans l'encaissant, permettent d'évoquer un important habitat comportant des trous de poteaux, des silos et des foyers de pierres chauffées.

Philippe Boissinot

Le quartier Notre-Dame présente un intérêt majeur dans l'histoire de Gardanne et les découvertes archéologiques fortuites y sont nombreuses depuis les années 1975. Aussi, le projet de construction d'une cantine scolaire, à l'intérieur de la cour de l'école Pitty, a entraîné une campagne d'évaluation archéologique d'une durée de deux semaines<sup>1</sup>. L'école est aménagée à l'intérieur d'une bastide du XVIII<sup>e</sup> s., connue sous le nom de château Pitty, construite à l'emplacement d'une église mentionnée au XI<sup>e</sup> s. dans le cartulaire de Saint-Victor de Marseille (fig. 57).

### ◆ Les fouilles de 1991

Une fouille archéologique, effectuée en 1991<sup>2</sup>, avait concerné la zone orientale de la bastide et avait permis de découvrir une occupation allant de l'âge du Fer à l'époque médiévale. Le chevet de l'église avait été dégagé et un cimetière en partie fouillé (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.). Le chevet a fait l'objet d'une mise en valeur et a été intégré dans les nouvelles constructions de l'école.

### ◆ Les sondages réalisés en 2000

Situés à 20 m de distance du chevet, ils ont permis la découverte de vestiges archéologiques à 0,60 m de profondeur. Il s'agit d'une fosse attribuable à l'âge du Fer, de quatre sépultures en coffrage de pierres et couverture de dalles, datables des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., et de deux murs maçonnés. Ces éléments confirment l'occupation ancienne du site.

Christophe Voyez

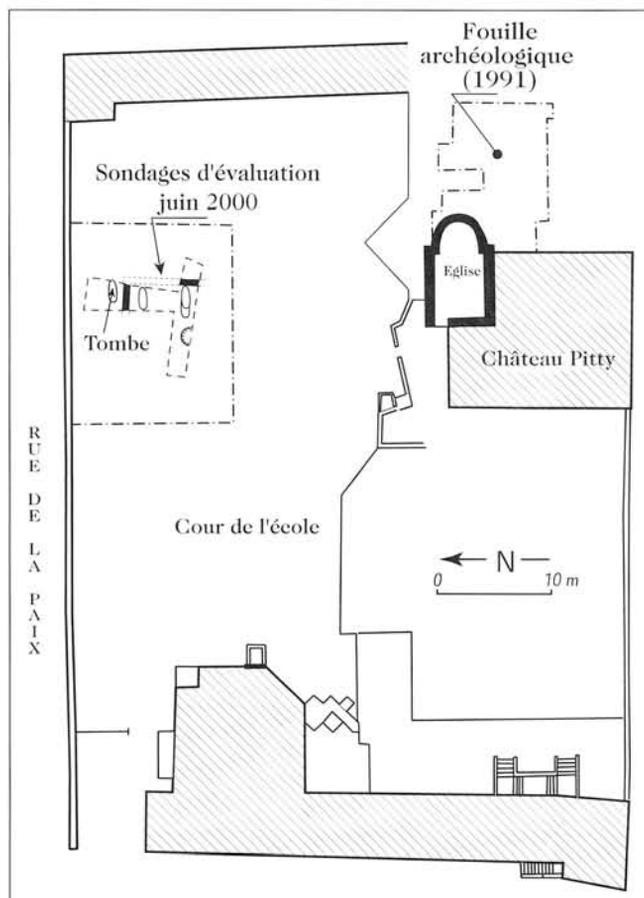


Fig. 57 — GARDANNE, quartier Notre-Dame, école Pitty. Emplacement des fouilles archéologiques : campagnes 1991 et 2000. (Infographie C. Voyez).

1 L'intervention a été conduite par Christophe Voyez et Josiane Cuzon.

2 Par J.-P. Pelletier (CNRS-LAMM). Voir *BSR PACA* 1991, 96-97.

### Bibliographie sur Gardanne

GUÉRARD (B.) éd. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*. Paris : 1857. 2 tomes.

CHAILLAN (Abbé M.). — *Recherche archéologique et historique sur la vallée de Trets*. 1893.

CHAILLAN (Abbé M.). — *Le roi René à son château de Gardanne, études sur les conditions d'une exploitation agricole en Provence au XV<sup>e</sup> siècle*. Paris : Picard, 1908.

CHAILLAN (Abbé M.). — *Recherches archéologiques et historiques sur Gardanne*. Paris : Picard, 1910.

CHAILLAN (Abbé M.). — *Une sépulture à incinération découverte près de Gardanne, Bouches du Rhône*. Paris : 1912.

FOURNIER (J.). — *Histoire communale de Gardanne. Revue de Provence*, 1895.

MARCO (V.), MOCCI (F.). — *Histoire de l'habitat et occupation du sol dans la moyenne vallée de l'Arc. Carte archéologique du canton de Gardanne*. Aix-en-Provence : Université de Provence, 1989 (Mémoire de maîtrise).

PELLETIER (J.-P.), POUSSSEL (L.), RIGOIR (Y. et J.), FOY (D.). — *Poterie, métallurgie et verrerie au début du VI<sup>e</sup> siècle à Gardanne. DAM*, 14, 1991, p. 277-350.

Un diagnostic archéologique, réalisé préalablement à l'aménagement d'une ZAC, a permis l'observation de plus de 12 ha correspondant à quatre secteurs topographiquement distincts s'étendant au piémont du versant nord du massif de l'Étoile, au sud de la vallée de l'Arc.

Cette opération nous a amené à rectifier la localisation de deux sites inventoriés dans la carte archéologique, sensés être concernés par la première phase d'aménagement. Seul le site Jean-de-Bouc devrait être menacé par la seconde phase.

Les tranchées ont entraîné une analyse géologique du versant, fortement marqué par de nombreux vallons éteints et les lits majeurs de ruisseaux pérennes.

La zone la plus basse a permis l'observation de six phases majeures du processus morphogénique et a livré les vestiges de quatre systèmes d'aménagements agraires, compris entre l'Antiquité et l'époque moderne. Postérieurement à des dépôts torrentiels, un important apport de colluvions sablo-limoneuses a été asséché par un drain de moellons aménagé durant le I<sup>er</sup> s.

de n. è. La diminution de l'activité érosive, sur le versant, favorise une pédogenèse dont l'horizon correspond à l'empreinte de sillons croisés. Consécutivement à une récurrence de l'activité érosive, le sol antique est enfoui. Un système de fossés d'irrigation, à section triangulaire, est mis en place. L'érosion généralisée du bas du versant a entraîné une troncature des niveaux antérieurs. Postérieurement des colluvions grossières, remaniant les niveaux précédents, sont déposées. Un long drain, rectiligne et peu profond, est aménagé avec des matériaux antiques mais sa situation dans le diagramme géomorphologique, l'attribue à une phase médiévale ou moderne. Un système de drains profonds et de puisard a été mis en place à l'époque moderne ou contemporaine.

Ce secteur autorise une approche paléoenvironnementale et archéologique particulièrement intéressante, la seconde phase de diagnostic permettra de compléter ces observations.

Frédéric Raynaud et Christophe Jorda

## GARDANNE Usine à chaux de Biver

Le suivi des opérations d'aménagement municipales permet à la Société Archéologique Méditerranéenne des découvertes sur le secteur minier. Cette année, une usine à chaux du XIX<sup>e</sup> s. a été étudiée dans le hameau de Biver.

Située derrière des lotissements, cette petite usine était oubliée de la population. C'est à l'occasion de sa destruction programmée que nous l'avons redécouverte et étudiée. L'intérêt de ce type d'opération d'archéologie industrielle est que, bien souvent, les usines de petite taille appartenant à des secteurs relevant, au XIX<sup>e</sup> s., quasiment de l'artisanat (meuneries, poteries, papeteries, chaux et ciment, agro-alimentaire, etc.) ne possèdent pas de normes standardisées, chaque producteur adaptant et transformant partiellement des techniques de base. Il en résulte la mise en place de solutions originales et particulières à chaque structure.

C'est le cas de cette usine, propriété de la famille Nègre, qui démarra, dans les années 1830-1840, avec trois, puis cinq, fours à chaux accolés entre eux et contre un remblai artificiel. La carrière de calcaire marneux se situe en contre-haut. Au milieu du siècle, ces fours à chaux, maçonnés et pyramidaux, du type de ceux de Roquefort-la-Bédoule ou Carnoux-en-

Provence<sup>1</sup>, se voient accoler des hangars de pierres couverts de tuiles. Les parties finales de la production (éteindre, stocker et ensacher la chaux) ne sont dès lors plus à l'air libre.

Au début du XX<sup>e</sup> s., l'usine est agrandie : logements ouvriers, bureaux, maison directoriale, centrale électrique. L'électricité remplace alors, en partie, le lignite. Fonctionnant ainsi jusqu'aux années 60, cette usine est formée, puis exploitée occasionnellement, pour d'autres activités artisanales. Notamment s'installe un fabricant de dalles de ciment, qui construit, en récupérant les matériaux des fours à chaux (en particulier les briques réfractaires), un four pour cuire ces dalles. Il a aussi récupéré, certainement dans un moulin à blé en démolition, une paire de meules dans sa cuve métallique et les engrenages allant avec, le tout du XIX<sup>e</sup> s., pour mouler le ciment.

L'autre intérêt de cette étude est de mettre en lumière un phénomène, courant jusque dans les années 1960, de récupération de vieux bâtiments industriels à des fins autres que leur utilisation d'origine.

Dominique Berthout

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1997, 72.

## GRANS Beaumajour

Une évaluation archéologique a été lancée dans le cadre d'un projet de mise en culture d'oliviers sur des parcelles situées au lieu-dit Beaumajour. Le terrain se trouve au nord-ouest du village, sur la pente sud d'une butte mollassique qui culmine à 86 m d'altitude et qui est bordée à l'est par la Touloubre.

Le site de Beaumajour est occupé sur la butte par un habitat perché du Néolithique, et, au pied, par un établissement gallo-romain en partie fouillé par Michel-Édouard Bellet en 1974<sup>1</sup>. Celui-ci avait dégagé, au nord des restanques, une grande pièce avec mosaïque ainsi que le mur nord d'un portique qui s'ouvre sur un jardin intérieur.

L'opération entreprise cette année a fait apparaître une série de murs qui complète le plan d'ensemble de l'établissement. Deux états de construction se dégagent.

### Premier état

Les maçonneries qui appartiennent au premier état s'inscrivent, par leur orientation nord-sud et leur stratigraphie, dans le même contexte que les murs de l'ancienne fouille. Le mur sud du portique a été notamment recoupé par plusieurs tranchées. Seul un niveau de sol de terre est associé à cet état. Une couche de destruction par incendie marque la fin de cette occupation,

<sup>1</sup> Voir M.-E. Bellet, Note provisoire sur l'établissement gallo-romain de Beaumajour à Grans (Bouches-du-Rhône). *BAP*, 1, 1978, 47-61.

datée du début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. par les quelques fragments de sigillées sud-gauloises issus de la couche de démolition.

### Deuxième état

La seconde phase est marquée par la construction de nouveaux murs (orientés nord-nord-ouest/sud-sud-est) et la reprise des anciens. Parmi les nouvelles constructions, seule une a pu être identifiée comme un mur de soutènement et de clôture à l'est de l'établissement. Aucun niveau de sol construit n'a été repéré, la surface du substrat rocheux ayant servi de niveau d'occupation. Des couches de destruction cendreuse et pierreuse marquent la disparition de cet état à la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (céramique luisante, claire B et grise de Vaison).

### Conclusion

Cette opération d'urgence a permis d'évaluer, dans les limites du terrain, l'emprise et la densité des structures bâties en relation avec l'établissement précédemment fouillé.

L'occupation se situe à partir du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., avec, au cours des II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., l'apparition d'un deuxième état de construction qui perdure jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., époque de la destruction totale par incendie de l'habitat antique.

Aurélié Dumont

avec la collaboration de Serge Bonnaud,  
Muriel Vecchione et Frédéric Audouit (topographe)

## GRAVESON La Roque

Le quartier de la Roque est situé à la base du piémont oriental du Mourre Pela, une colline de l'extrémité septentrionale de la Montagnette qui domine un secteur de passage, antique comme actuel, en bordure d'une vaste plaine inondable parcourue par les Duransoles. Si l'oppidum du Mourre Pela est connu depuis des décennies, ce quartier bas, aujourd'hui coupé une voie ferrée, n'avait fourni que des vestiges d'époque romaine, mis en rapport avec la *mutatio Bellinto*, une agglomération secondaire de plaine repérée à faible distance<sup>1</sup>.

Suite à la découverte fortuite en 1998 d'un massif aux fondations en grand appareil<sup>2</sup>, puis de celles d'une

enceinte complexe et de vestiges d'habitat en 1999<sup>3</sup>, les recherches de l'année écoulée se sont focalisées sur deux objectifs : la compréhension des aménagements constitutifs de l'enceinte reconnue et les étapes de construction des structures intérieures voisines.

L'enceinte de l'habitat perché avait été partiellement reconnue, à défaut d'être fouillée, sur la partie sommitale ouest. L'intérêt majeur des découvertes de 1998 et 1999 a été de mettre en évidence la présence d'un autre tronçon, présumé contemporain, au bas des pentes de l'oppidum, au contact avec la plaine alluviale. Sans être une nouveauté structurelle au plan régional

<sup>1</sup> Voir p. 184, 045, 3 dans GATEAU (F.) dir., GAZENBEEK (M.) dir. — *Les Alpilles et la Montagnette*. Paris : MSH, 1999 (Carte archéologique de la Gaule ; 13/2).

<sup>2</sup> Voir *BSR PACA*, 1998, 90-91.

<sup>3</sup> Voir *BSR PACA*, 1999, 90-93 et aussi ARCELIN (P.), FERRANDO (P.). — L'habitat fortifié du Mourre Pela au premier âge du Fer. In : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) dir. — *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues : musée Ziem, 2000, p. 194-196.

durant l'âge du Fer (on pense à l'exemple du vallon de Notre-Dame de Laval à *Glanon*), c'est cependant la première fois qu'un large tronçon de système défensif établi en plaine peut être mis au jour. Les premiers indices chronologiques révèlent une édification à la fin du premier âge du Fer, au début du V<sup>e</sup> s. Ils sont en apparent accord avec les informations provenant des fouilles anciennes du quartier haut de cet habitat dont la superficie totale est estimée à 5 ou 6 ha.

#### ◆ Une ligne défensive

Recouvert par une forte épaisseur de sédiments apportés par colluvionnement, la ligne défensive du V<sup>e</sup> s. a été dégagée sur la moitié des 43 m séparant deux émergences rocheuses sur lesquelles la construction s'articule (secteur 0). Il apparaît que ces écailles rocheuses, aux parois pratiquement verticales, ont été aménagées et incluses dans le système défensif de ce piémont. Malgré un démontage systématique des constructions au cours du second âge du Fer et surtout sous le Haut-Empire romain en relation avec des ateliers de taille, plusieurs informations majeures sont désormais acquises. La courtine, ancrée sur la lame rocheuse septentrionale, est plus épaisse que supposé l'année précédente: 3,95 m reconnu au niveau d'une porte de pénétration vers les vallons orientaux du Mourre Pela. Cette porte, large de 3,27 m, est d'un accès frontal, protégé par le bastion 1 désormais dégagé en totalité (fig. 58) et par un second, très partiellement reconnu et adossé à la courtine 2. Cette dernière est édifiée en parfaite continuité de l'alignement du tronçon de la courtine 1 et relativement bien conservée sur quatre assises.

Dans la porte, un radier encadrant des calages de forts poteaux suggère la probabilité d'aménagements qui pourraient être liés à un système d'obturation de l'accès ou au calage d'élévations en matériaux périssables qui auraient pu la surmonter.

#### ◆ Des voies de circulation

En dépit des difficultés de fouille résultant de la présence d'une nappe phréatique pérenne, les niveaux de circulation aménagés, contemporains de l'utilisation de la porte, ont pu être individualisés. La moitié des recherches de la campagne a été consacrée dans ce secteur à la fouille de niveaux de circulation postérieurs à la destruction du site qui intervient peu avant le milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les premiers sont à rattacher à l'extrême fin du second âge du Fer, en liaison sans doute avec une ferme. Sous le Haut-Empire, les voies sont liées à l'exploitation des vestiges de la fortification comme source de matériaux pour les constructions de l'agglomération voisine. La dernière étape de la fin de l'Antiquité montre le maintien de l'axe de circulation, mais les piédroits de la porte comme les courtines ont totalement disparu sous les déchets de taille et les apports du colluvionnement.

#### ◆ Un habitat du premier âge du Fer

À l'intérieur de l'enceinte, contre la barre rocheuse septentrionale aménagée (secteur 1), les premières constructions paraissent établies peu de temps avant l'édification de la ligne défensive, c'est-à-dire dans le



Fig. 58 — GRAVESON, La Roque. Exploration partielle de la porte ménagée dans la ligne défensive et protégée par des bastions. Fouilles des voies contemporaines et postérieures (cl. P. Arcelin).



Fig. 59 — GRAVESON, La Roque. Aspect des tombes à couverture de dalles de la nécropole du haut Moyen Âge, établie dans le secteur 1 (cl. P. Arcelin).

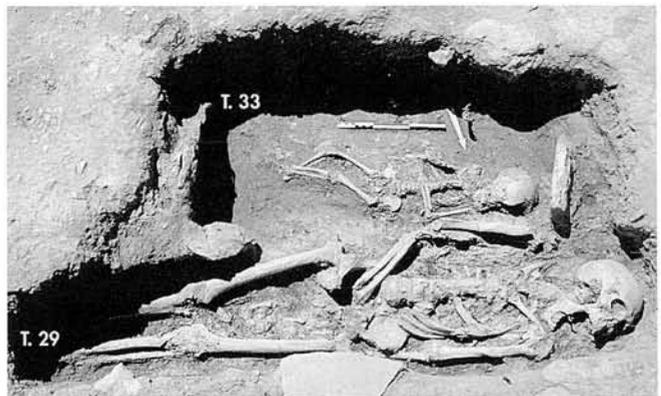


Fig. 60 — GRAVESON, La Roque. Les sépultures 29 et 33, fouillées et étudiées par l'Unité d'anthropologie de l'UMR 6578 (CNRS) et le service d'Anthropologie biologique de la faculté de médecine de la Timone à Marseille (cl. P. Arcelin).

dernier quart du VI<sup>e</sup> s. Le mobilier céramique exhumé comporte une forte proportion d'importations tournées, du monde méditerranéen (coupes de tradition ioniennes, par exemple) mais surtout d'origine régionale où dominent les premières amphores massaliètes à pâte micacée et la vaisselle grise monochrome. Les techniques de construction mêlent l'utilisation des poteaux porteurs aux élévations en briques de terre crue sur solins de pierre sèche ou d'argile compactée. Les sols sont stabilisés par l'étalement de pierres plates ou de petits galets. Une ruelle d'accès à deux pièces mitoyennes est repérée.

Un second horizon pourrait être contemporain de l'édification de la fortification vers 500-490 av. J.-C. L'habitat est déserté peu après, avec l'abandon de cette dernière vers 460-450 av. J.-C.

#### ◆ Une installation agricole à la fin de l'âge du Fer

Après une longue période de désertion de l'habitat, le site de la Roque est réoccupé vers 150 av. J.-C. ou peu après. Dans les deux secteurs explorés, les traces d'une installation agricole sont manifestes sur une fortification déjà en partie arasée. Ce dernier facteur souligne la fréquentation des lieux au second âge du Fer pour la récupération d'une part des matériaux. Les fouilles de 1998 et les reprises de 1999 avaient bien mis en évidence l'aménagement d'un puits-citerne, sans doute couvert, dans l'ancien bastion 1 totalement arasé. Les analyses des carpolestes et des charbons recueillis dans les sédiments de ce dernier attestent la nature rurale et agricole des activités voisines (aire de battage ; présence de bétail). De fait, le secteur de l'habitat près de la barre rocheuse précédente est occupé à nouveau et réaménagé, avec l'édification d'une construction à plusieurs vastes pièces sur solins de pierre sèche qui ont nécessité une importante excavation du rocher et l'apport de remblais régularisateurs.

Si les paléosols de cette occupation ont presque tous disparu, le matériel le plus récent des remblais donne une datation en accord avec les indices fournis par le puits-citerne, à savoir une installation probable durant le troisième quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et une désertion avant le milieu du suivant.

#### ◆ Une activité rurale à la fin de l'Antiquité

Après les traces d'une exploitation intense des vestiges de l'ancienne ligne de défense au début de l'Empire (voies à ornières, éclats de taille), celles d'une présence rurale aux IV<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> s. de n. è. se manifestent par des voies de circulation aménagées et des aires ouvertes ceinturées de murets ou de modestes barrières. L'ancienne ligne de défense et sa porte ont totalement disparu. Le secteur des habitats plus anciens est déserté au profit de secteurs plus proches des piémonts du Mourre Pela.

#### ◆ Une nécropole des débuts du haut Moyen Âge

Les recherches de cette dernière campagne ont concentré le maximum d'attention à la fouille d'une partie des sépultures qui occupent les espaces protégés par les deux barres rocheuses encadrant le vallon. Cette petite et modeste nécropole paraît s'inscrire dans le prolongement de celle déjà anciennement connue autour de la chapelle voisine de Saint-André-de-Bragalance. L'analyse des aménagements en dalles de pierres recouvrant ces sépultures (fig. 59) permet, en l'absence de dépôts funéraires ou de parures, de proposer une datation des VI<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> s. de n. è. La fouille des inhumations (fig. 60) a été réalisée par deux unités d'anthropologie de Marseille (O. Dutour, Y. Ardagna et M. Signoli). Ces équipes en assureront la future publication.

Patrice Arcelin et Philippe Ferrando

Épépéolithique / Mésolithique

## ISTRES Rassuen

#### ◆ Raison de l'intervention et historique des recherches

Un programme immobilier est à l'origine de cette opération de diagnostic. Le projet est situé sur un terrain au nord-est de l'étang de Rassuen et de la D 52 (route de la Cabane noire), le long d'une falaise constituée de formations tertiaires (calcarénite blanche burdigalienne). Des fouilles réalisées au siècle dernier auraient permis de mettre au jour, dans ce secteur, plusieurs sépultures de la fin du Néolithique ainsi qu'un habitat de la même époque matérialisé par la présence de foyers, et de nombreux vestiges lithiques et céramiques<sup>1</sup>. Le mobilier récolté à la faveur de ces fouilles a été gardé puis vendu.

C'est à ce gisement que F. Trément<sup>2</sup> a assimilé les restes visibles dans une coupe stratigraphique située

en contrebas de la ligne d'abris, sur une des parcelles concernées par cette opération. Cette coupe montre une couche cendreuse emballant des blocs, des galets brûlés et des vestiges d'industrie lithique.

1 Fouilles Alphonse Baux et Cazalis de Fondouce (1880) : BAUX (A.). — Sépultures de Rassuen. *Revue de Marseille*, 1880, p. 279-282 ; Matériaux pour l'histoire de l'homme, 1880, XI, p. 145. J. Courtin pense que qu'il pourrait s'agir d'un ossuaire de la fin du Néolithique : COURTIN (J.). — Quelques étapes du peuplement de la région de l'étang de Berre au Post-Glaciaire. *Bulletin Archéologique de Provence*, 1, janvier 1978, p. 18.

2 Voir p. 272-273 (site IS-26) dans TRÉMENT (F.). — *Archéologie du paysage. Les étangs de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)*. Paris : MSH, 1999. (Documents d'Archéologie Française ; 74).

### ◆ Les sondages

Dix tranchées ont été pratiquées sur le terrain, dont l'accessibilité d'une partie non négligeable de sa superficie doit être signalée. Une seule de ces tranchées a livré des restes d'un intérêt archéologique certain (S7) sur 12 m de long et à une dizaine de centimètres seulement sous le niveau actuel ; la très faible profondeur des vestiges à cet endroit s'explique par le remodelage du talus en terrasses étagées. Les autres excavations ouvertes en divers points du site n'ont généralement livré que des niveaux de démolition et de remblais correspondant à des structures bâties qui occupaient la partie basse du terrain, comme par exemple la caserne des Douanes mentionnée sur le cadastre de 1810.

### ◆ Le mobilier du sondage 7

Une quarantaine de pièces a été recueillie de façon aléatoire à la surface de la bande décapée. On insistera sur le fait que cet assemblage n'est pas représentatif du nombre, bien plus considérable, de vestiges observés lors du décapage. Compte tenu de la densité des restes mis au jour, il a été décidé, dans le cadre de ce diagnostic visant uniquement à statuer sur la présence ou absence de vestiges archéologiques, de ne pas pratiquer de sondages profonds afin de ne pas détruire inutilement des occupations probablement stratifiées ; les éléments visibles immédiatement sous la surface actuelle du terrain étaient suffisamment éloquentes pour diagnostiquer sans risque d'erreur une importante occupation d'âge préhistorique.

Deux catégories d'objets (silex et os) sont représentées en proportion égale dans l'échantillon. Si un encroûtement carbonaté est présent sur la majorité des objets, il n'affecte jamais la totalité de la surface, de sorte que les pièces demeurent toujours reconnaissables.

Les vestiges lithiques sont taillés dans une matière première siliceuse de bonne, voire d'excellente, qualité. Les couleurs et les textures trahissent des provenances diverses. Les stigmates d'une action thermique par le feu (cupules, cassures, aspect truité) sont observables sur bon nombre de pièces. Quelques outils sont clairement identifiables : un petit grattoir présentant un front très abrupt, deux denticulés et une tronçature.

Parmi les fragments osseux, dont on notera l'état de fossilisation avancé, il a été possible de reconnaître trois surfaces articulaires distales de métapodes appartenant, pour au moins deux d'entre elles, à un *Bovinae* (probablement le bœuf). Un calcanéum, lui aussi de *Bovinae*, et quelques esquilles épaisses de diaphyses complètent l'assemblage osseux.

### ◆ Chronologie

Compte tenu à la fois du contexte sédimentaire et des quelques éléments typo-chronologiques fournis par le mobilier lithique, on peut raisonnablement envisager d'attribuer l'ensemble au Paléolithique supérieur récent ou au Mésolithique, ce que semble corroborer les restes fauniques. En l'absence de tests de tamisage permettant de recueillir les éléments de petite taille, les microlithes géométriques manquent à notre série pour préciser cette attribution. On rappellera cependant que des occupations de l'Épipaléolithique valorguien et du Mésolithique montadien sont déjà bien représentées dans ce secteur, notamment à l'abri Capeau situé au nord de l'étang de Lavalduc, soit à 1 km au sud du gisement de Rassuen.

### ◆ Conclusion et perspectives

Cette opération de sondages, réalisée sur une très courte période, a permis d'identifier un nouveau site préhistorique sur la commune d'Istres, en définitive sans aucun rapport avec celui fouillé en 1880 qu'il faut désormais situer, grâce à une enquête menée par F. Marty<sup>3</sup>, plus au nord de l'étang de Rassuen. Si bon nombre de questions, notamment quant à l'attribution chrono-culturelle de ce gisement inédit, ne trouveront de réponses que dans un travail d'investigation plus poussé, la sauvegarde du gisement est d'ores et déjà assurée par la modification substantielle du projet immobilier.

Jacques Buisson-Catil

3 Archéologue du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (Istres, Fos-sur-Mer, Miramas).

Protohistoire, Haut-Empire

ISTRES  
Le Castellan

Moderne

### ◆ Le site

L'oppidum du Castellan est implanté sur un promontoire rocheux s'avancant sur la rive sud de l'étang de l'Olivier, au nord du centre ancien d'Istres. Des fouilles pratiquées entre 1937 et 1976 avaient permis de mettre en évidence le potentiel archéologique du site

et sa longue période d'occupation (du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. à l'époque moderne). Malheureusement, peu de renseignements nous sont parvenus de ces fouilles anciennes. La campagne de fouille programmée de l'année 2000 devait donc donner une première stratigraphie dans un secteur (24,5 m<sup>2</sup>) où apparaissaient les restes d'un rempart.

## ◆ L'occupation

Une occupation dès le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. est décelable d'après le mobilier résiduel des couches archéologiques plus récentes (*bucchero nero*, céramique grise monochrome, amphores étrusques Py 3A/B). Dans les trois derniers quarts du V<sup>e</sup> s., le substrat sablo-gréseux est égalisé par un faible creusement et un premier sol d'occupation, reconnu sur une superficie restreinte de 80 cm<sup>2</sup>, est aménagé. Les IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. marquent une période de récession. Seuls quatre tessons de céramique à vernis noir de l'atelier des petites estampilles trouvés lors des fouilles anciennes se rapportent à cette période. Dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. l'occupation reprend. On observe des sols régulièrement balayés d'une maison, qui a été détruite rapidement, livrant ainsi une vision instantanée de son dernier état. L'habitation s'appuie contre une paroi rocheuse permettant de restituer une toiture en matériaux légers en pente (traces de taille pour la mise en place de poutres) et une hauteur comprise entre 2 m et 2,65 m. Plusieurs aménagements témoignent d'activités culinaires. Au centre de la pièce se trouve une sole de foyer décorée rectangulaire exceptionnellement bien conservée<sup>1</sup>. Deux cadres rectangulaires et deux lignes obliques se croisant au centre de la plaque ont été imprimés à l'aide d'une cordelette (fig. 61). Les autres motifs l'ont été à l'aide d'anneaux et de pitons recourbés à œil ou clenches de loquets. Sur la sole a été retrouvée une structure en argile sableuse durcie complètement démantelée, difficilement interprétable. Elle prend la forme d'un conduit large de 17 à 20 cm dans le prolongement de la sole. L'hypothèse d'une structure liée à la cuisson est envisagée.

Dans la maison se trouvait, près d'une paroi, un four à pain en dôme de grandes dimensions (diam. int. : 80 à 85 cm, haut. conservée : 40 cm). À la base ont été observés quatre trous d'évent (9 x 7 cm) régulièrement répartis. Une ouverture sommitale pour l'enfournement est suggérée par la forme du four. Celui-ci a été occasionnellement utilisé pour la cuisson d'huîtres à la braise. À 70 cm se trouve un foyer en U. Il est constitué de deux adobes (40 x 24 x 10 cm et 37 x 26 x 10 cm) posées de chant contre une paroi lissée à l'argile. La chambre de chauffe mesure 23 à 25 cm de large. Près du foyer ont notamment été retrouvés une lampe à huile, une urne de cuisson et son couvercle découpé dans une coupe ainsi qu'une cruche en pâte claire. Une concentration de pépins de raisin carbonisés traduit l'utilisation de marc de raisin comme combustible et permet d'envisager une probable viticulture indigène. L'oléiculture, elle, est suggérée par un fragment de maie de pressoir archaïque et un contrepoids en pierre trouvés dans les niveaux d'effondrement de la maison.

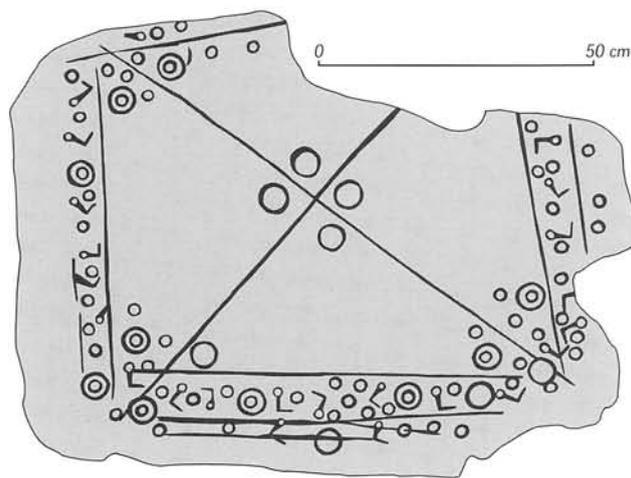


Fig. 61 — ISTRES, Le Castellan. Sole de foyer décorée. (F. Marty).

Sur les ruines s'installe un atelier métallurgique occasionnel en plein air, caractérisé par un foyer, un groupement de scories de fer, dont un culot, et un polissoir en grès fin.

Dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., le site est restructuré. On construit alors un rempart-terrasse dégagé sur 9,20 m de long et conservé sur 1,60 m de hauteur. Le parement est constitué de blocs en moyen appareil. La façade est parfaitement rectiligne et régularisée au marteau taillant. Un peu plus tard, dans la première moitié du I<sup>er</sup> s., un sol s'installe contre le rempart-terrasse. Ce sol est recouvert, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., par un dépotoir à huîtres.

À une époque indéterminée située entre le Haut-Empire et l'époque moderne, des carriers exploitent la molasse locale afin d'en tirer des pierres à bâtir. Les blocs sont découpés à l'escoude à pointe unique et détachés du plancher à l'aide de coins. Enfin, lors d'une phase récente d'aménagement de la colline, on construit un mur de terrasse fondé directement sur le rempart dans le négatif d'épierrement des assises supérieures.

## ◆ Perspectives de recherches

Ces premiers résultats sont fort encourageants. Aussi nous prévoyons de poursuivre l'exploration du site en ouvrant une nouvelle zone de fouille de 100 m<sup>2</sup> un peu plus haut sur un replat de la colline, afin d'affiner la chronologie de l'occupation du site, de mieux comprendre l'organisation de l'agglomération et de replacer l'habitat dans son contexte géographique et culturel.

Frédéric Marty

<sup>1</sup> Le dessin présenté ici a été effectué à partir d'un premier moulage réalisé le jour même de la découverte par Alain Delyannis. Une deuxième empreinte a été prise après le dégagement complet de la plaque et un nettoyage minutieux des concrétions de surface. Le moulage est en cours de réalisation par Denis Delpaillo.

En 1999, un sondage avait révélé l'alandier d'un four de potier<sup>1</sup>. Cette année, la fouille a montré un four extrêmement bien conservé, avec sa sole intacte, ayant essentiellement produit des amphores et des matériaux de construction (fig. 62 et 63). Son abandon est clairement daté des années 80-100 par la céramique sigillée, tandis que sa fondation semble postérieure à 50. Ce modeste atelier dépend d'une *villa* reconnue en prospection à quelques dizaines de mètres au nord.

#### ◆ Le four

La construction du four s'est faite en deux grandes étapes.

■ **État 1** : une excavation a été creusée dans le substrat argileux d'un talus, en bordure d'un vallon, pour y loger la chambre de chauffe. Lors de cette première phase, la sole, et par conséquent le laboratoire, mesuraient environ 2,10 m de côté. L'axe du four est exactement orienté nord-sud, la gueule ouvrant au sud contre les vents dominants du nord-ouest et du nord. À l'ouest, on devine un vallon tandis qu'à l'est, l'aire de chauffe est délimitée par un mur de soutènement. Le couloir passant sous le mur de façade servait d'alandier. Dès le départ, le four est utilisé pour cuire des tuiles et des amphores.

■ **État 2** : le laboratoire est agrandi, passant de 2,10 m à 3,55 m de côté. En stratigraphie, une épaisse couche d'argile sépare deux niveaux de cendres devant l'alandier, marquant un abandon temporaire du four. Des murs en briques et en tuiles de récupération remplacent les murs en pierres. La sole, elle, est conservée. L'espace libre entre les bords de la sole et les murs du nouveau laboratoire est occupé par des banquettes en argile mêlée de matériaux de construction. À l'ouest, un mur en pierres renforce la structure tout en rattrapant la dénivellation du vallon. Un petit renfort supplémentaire a été reconnu dans l'angle formé par ce mur et le mur de façade, dont la hauteur minimale a pu être estimée à 3,60 m grâce à un pan de mur effondré retrouvé en fouille. Sa hauteur conservée est actuellement de 1,80 m (longueur : 6,90 m). Un espace de 65 cm de large, comblé d'argile pure rougie par la cuisson, sépare le mur sud du laboratoire du mur de façade. L'accès au laboratoire se fait au nord, une marche permet de descendre jusqu'au seuil bordant la sole au nord. Suite à l'agrandissement du laboratoire, l'alandier a été allongé de 60 cm afin de pouvoir chauffer le volume supplémentaire créé. Un petit canal d'évacuation des eaux d'infiltration creusé dans le sol et partant de l'alandier a été comblé après un temps d'utilisation. Enfin, dans un dernier temps, devant l'alandier, sur un sol surhaussé par une accumulation de cendres, est installé un seuil en pierre.



Fig. 62 — ISTRES, Sivier.  
Vue générale du four, prise au nord. (Cliché F. Marty).

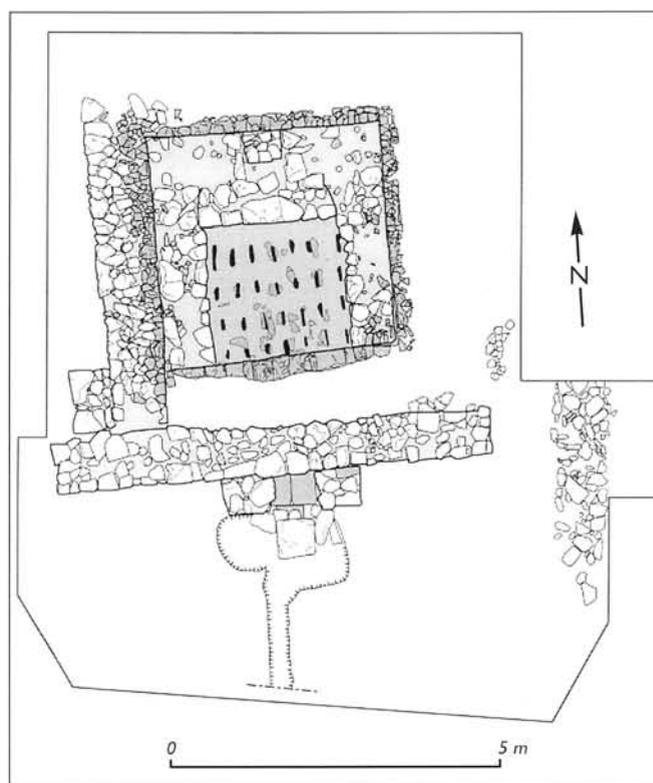


Fig. 63 — ISTRES, Sivier.  
Plan d'ensemble des vestiges. (V. Dumas et F. Marty).

#### ◆ La production

La mieux connue est celle du second état. Tuiles et amphores sont les principaux produits de l'atelier. Les amphores Gauloises 4 et 5 sont fabriquées en quantités égales. Deux bords de Gauloise 2, un bord de Gauloise 3 et un fond d'amphore fuselée résiduels témoi-

1 Voir BSR PACA 1999, 93-94.

gnent peut-être des premiers temps de la production. À côté de cela, on note la fabrication de quelques briques, d'éléments de canalisations en terre cuite, de mortiers, de jarres et de vaisselle commune (cruches,

jatte, urne) nécessaires au fonctionnement de la *villa* dont dépendait l'atelier.

Frédéric Marty

Moyen Âge

## JOUQUES Église Saint-Pierre

Moderne, Contemporain

Les travaux de restauration de l'église Saint-Pierre, entrepris par la CRMH, prévoient la réalisation d'un drain périphérique, destiné à améliorer l'évacuation des eaux de ruissellement. Cette église est en fait l'ancienne chapelle cémétériale ; sa première mention remonte au XI<sup>e</sup> s. Au XVI<sup>e</sup> s., le village se développant sur les flancs de la colline de La Roque, Notre-Dame de la Roque fut jugée trop excentrée et Saint-Pierre la remplaça en tant qu'église paroissiale. Elle connut plusieurs campagnes d'agrandissement aux XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. Il ne resta de l'édifice originel que deux travées de la nef centrale.

L'essentiel des couches sont des remblais de construction provenant des travaux d'agrandissement. Du mobilier d'époques moderne et contemporaine s'y trouve mêlé. Sous ces remblais, un paléosol sablo-limoneux renfermait des sépultures. Aucun élément de datation n'a été retrouvé dans le remplissage des fosses, ni dans le limon encaissant. La profondeur d'enfouissement de ce sol est plus importante au nord et témoigne d'une topographie ancienne plus accidentée, avec une forte déclivité dans cette direction, corrigée par l'apport des remblais.

Dans ce contexte, il fallait vérifier que le creusement du drain ne détériore pas les niveaux archéologiques du cimetière médiéval. Sept tranchées profondes de 1 m à 1,20 m ont été ouvertes sur le pourtour de l'édifice, afin d'observer la stratigraphie, d'évaluer le risque archéologique et, le cas échéant, de proposer une modification des plans de terrassement.

En conséquence, les couches sensibles ne sont menacées par le passage du drain qu'au sud et à l'ouest. Une modification du plan de drainage a été établie afin de les épargner.

Isabelle Daveau

Diachronique

## LAMBESC Commune

Une campagne de prospection-inventaire réalisée sur la commune de Lambesc (6534 ha), a révélé cent soixante sites et indices de site, dont quatre-vingt dix-huit étaient inédits.

### ◆ La Préhistoire

Elle est représentée par cinq sites et treize indices de site d'époque néolithique. L'occupation du sol semble avoir privilégié le quart nord-ouest de la commune. Certains sites sont implantés sur des parcelles plus ou moins en élévation (coteaux ou replats) et à proximité de points d'eau (ruisseaux ou sources) comme aux quartiers de Cambousse, Bidaine et Calavon. Toutefois le site de Libran se distingue par une implantation en fond de vallon. Un cinquième site est isolé à l'extrémité sud-est de la commune, sur le domaine de Saint-Estève. Libran a révélé l'occupation la plus ancienne (céramique modelée du Néolithique moyen). Ce n'est qu'au Néolithique récent que la commune semble plus fréquentée : quatre sites ont fourni un matériel lithique et

céramique abondant. Sur deux d'entre eux, Libran et Saint-Estève, des ébauches de haches et des percuteurs attestent une activité liée à la taille du silex et à la fabrication de hache en pierre polie. La découverte à Libran de cinq fragments de meule en grès fait penser que l'atelier était doté d'une unité domestique.

Treize traces d'occupation complètent cette carte. La faiblesse du mobilier lithique nous oblige à rester prudent quant à leur datation (Néolithique indéterminé).

### ◆ La Protohistoire

Trois *oppida* – voire quatre – (tous déjà connus), quatre sites certains, trois tumulus supposés et vingt-huit indices de site, tous attribués à l'âge du Fer, ont été comptabilisés. L'occupation semble, là encore, intéresser le quart nord-ouest de la commune. On note toutefois quelques exceptions dans les reliefs de la chaîne des Côtes sur les plateaux de Manivert et de Sèze, et à l'extrémité sud-ouest, à proximité du château de Valmousse.

La révision des *oppida* a permis de recueillir du matériel céramique principalement de l'âge du Fer. L'*oppidum* de type éperon barré de Suès a révélé un fragment d'amphore à pâte massaliète micacée qui préciserait une possible occupation à la transition de l'âge du Fer I et II. Quelques formes recueillies sur celui de Valmousse indiqueraient une occupation de l'âge du Fer I. Si les éléments céramiques de forme connue ont fait défaut, la présence de structures apparentes reste significative sur les *oppida* du plateau de Manivert (fosses, un trou de poteau, une cuvette ovoïdale) et de Suès (enceinte).

Sur le plateau de Sèze, à 1 km au sud-ouest du plateau de Manivert, une concentration de murs fait soupçonner la présence d'un site fortifié de hauteur, dont seule l'enceinte a subsisté. L'importance de la végétation, l'épaisseur de la couche végétale et le manque de céramique ne permettent pas de dater cet ensemble (époque protohistorique ou Moyen Âge ?).

Il faut signaler aussi trois tumulus supposés (deux au quartier des Fedons et un sur le plateau de Sèze) ainsi que quatre sites certains. Trois ont été relevés au pied de la chaîne des Côtes au quartier de Douau – l'un est daté de l'âge du Fer II, un autre présente un indice d'occupation de l'âge du Fer I. Un dernier site est implanté dans le vallon des Fedons.

#### ◆ L'Antiquité

L'occupation du sol atteint son paroxysme à l'époque antique : vingt-six établissements isolés, ruraux ou agricoles, et cinq *villae* (Grand-Verger, Fedons, château de Calavon, Sainte-Catherine et Saint-Estève), la plupart positionnés suivant deux grands axes, dont le plus significatif est relativement bien marqué au nord. Aux treize établissements implantés de façon linéaire, à intervalle régulier, au pied de la chaîne des Côtes, sur 5 km environ, il faut ajouter la *villa* gallo-romaine du Grand-Verger et quatorze indices de site isolés. La bande de terre qu'ils occupent s'étire d'est en ouest entre les hameaux de Libran et de Janet. Sur les treize établissements, onze ont révélé une occupation principale au Haut-Empire. Cinq de ces établissements (tous du Haut-Empire) ont une activité fondée sur l'agriculture. Sur le plus grand (Bastide Blanche) ont été recueillis de très nombreux tessons de *dolia* et de jarres, des fragments d'amphores gauloises, des fragments de meules en basalte et un bloc de calcaire (pro-

bablement un contrepoids de pressoir). Si l'on ajoute l'activité agricole identifiée sur la *villa* du Grand Verger, il semble que l'agriculture ait joué un rôle important au cours du Haut-Empire sur l'ensemble des coteaux du nord de la commune. La densité des sites au pied de la chaîne des Côtes et leur disposition linéaire pourraient avoir un lien avec la voirie. Un chemin antique longeait peut-être le pied de la chaîne de Côtes, entre les hameaux du Haut-Libran et de Janet, qui aurait pu reprendre un tracé plus ancien, puisque la même constatation a été faite pour l'époque protohistorique.

Une occupation similaire peut être observée à l'ouest. Sites et indices de site sont alignés sur 5 km, entre la ferme de Mondésir et le corps de ferme du Petit Badasset : *villae* gallo-romaines de Calavon et des Fedons, deux établissements ruraux du Haut-Empire (Calavon est 1 et Mondésir), une nécropole supposée de l'Antiquité tardive (Bidaine Est) et dix indices de sites isolés. Ils sont tous implantés en bordure ou à proximité d'un chemin, plus connu sous le nom de vieux chemin d'Aurons, auquel on peut donc supposer une origine antique.

Durant l'Antiquité tardive la plupart des sites sont abandonnés ; seules deux *villae* (Sainte-Catherine et Grand-Verger) et cinq établissements témoignent d'une réelle réoccupation. On voit de plus apparaître au cours de cette période deux *villae* (château de Calavon et Saint-Estève) et deux établissements isolés (la Crémade et le Coulé de Capelan).

#### ◆ Le Moyen Âge

La période médiévale n'ayant pas été étudiée de façon exhaustive, nous ne signalerons que quelques sites parmi les plus significatifs encore visibles. D'après le matériel recueilli, la *villa* gallo-romaine de Calavon a laissé place à une occupation du haut Moyen Âge. Sur le plateau de Manivert, une portion de muraille et la chapelle romane de Sainte-Anne témoignent d'une réoccupation de l'Antiquité tardive au Moyen Âge. Un nouveau site (Pontillau), composé d'une portion de voie à ornières et de trois fosses creusées à même le rocher (cabanes ?), a été découvert au lieu-dit Champ-Vert. Enfin, en bordure du village, la chapelle Saint-Michel située au centre du cimetière a une origine médiévale.

Gilles Bringer

Néolithique

MARSEILLE

Âge du Fer I

Petit Saint-Marcel, Hauts de la Tourette

La construction d'un vaste ensemble immobilier sur plus de 4000 m<sup>2</sup> dans une zone archéologiquement connue depuis 1854 (site pré- et protohistorique de la Tourette), située au 49-51 route de la Valentine au quartier du Petit Saint-Marcel, a conduit le SRA à faire exécuter une fouille préventive.

L'opération est localisée sur le versant sud du plateau. Seuls 1920 m<sup>2</sup> étaient concernés par une surveillance archéologique. Suite à une découverte fortuite lors du terrassement de la plate-forme des villas 32 (zone 1) et 30 (zone 6), deux courtes interventions furent programmées.

Grâce à la participation de J.-E. Brochier<sup>1</sup> et F. Magnin<sup>2</sup>, une colonne de sédiment a été prélevée *in situ* (zone 1) pour une étude malacologique<sup>3</sup>, qui a apporté des informations paléo-écologiques sur l'environnement du site. Elle a permis de constater que, dès l'occupation au Néolithique final, le site était très fortement anthropisé.

Dans la zone 1, des coupes est-ouest (longueur 8,40 m) et nord-sud (longueur 1,60 m) ont permis l'observation d'une stratigraphie de 2,60 m de puissance et de vestiges immobiliers déjà partiellement malmenés à l'époque moderne (XVII<sup>e</sup> s. ?), lors de la création d'une restanque dans la partie méridionale de la plate-forme. Deux secteurs d'occupation, séparés par une cour ou un espace de circulation (largeur 2,40 m), ont pu être appréhendés pour la première fois sur ce versant. Les structures attestent l'emploi simultané dans l'habitat de la pierre et de la terre argileuse (torchis). Le matériel céramologique retrouvé en stratigraphie (céramique non tournée protohistorique), de tradition Bronze final, situe ce gisement au début de l'âge du Fer (VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Ces vestiges appartiennent à un habitat (habitation isolée ou village ?) aménagé en milieu sec sur le replat de la colline et prenant appui contre de gros blocs rocheux éboulés de la falaise. L'implantation de ces constructions structurées mais d'ampleur inconnue a remanié un niveau du Néolithique final couronnien dont l'existence n'était jusqu'à présent attestée que sur le plateau de la Tourette<sup>4</sup>. Celle-ci par ailleurs a pu être observée en place à 20 m de là, dans la zone 6.

1 Chargé de recherche CNRS UMR 6569.

2 Laboratoire de Paléontologie Humaine et de Préhistoire, Faculté des Sciences-Centre Saint-Charles.

3 En laboratoire par S. Martin, doctorante.

4 Sondages de reconnaissance Max Escalon de Fonton sur la bordure méridionale du plateau en 1947.

Dans cette zone, les niveaux du Néolithique final sont recouverts par une très épaisse couche de colluvions provenant d'un décapage érosif du versant aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Une fosse de forme circulaire (diamètre 1,10 m) semble liée à la présence d'un petit habitat rural ou d'une ferme (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ?) au-dessus d'elle, totalement éradiquée par les labours anciens, dont le matériel (faciès grec ?) a pu être recueilli en abondance (2028 fragments dont 239 bords) dans les restanques de culture sur les pentes de la zone 2.

On relève que la céramique non tournée protohistorique est présente en très faible quantité (317 fragments dont 18 bords) et que les éléments tournés composés de vaisselle et d'amphores indiquent, comme au Baou de Saint-Marcel, une chronologie allant de la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'étude typo-chronologique du mobilier révèle que, vers la fin du V<sup>e</sup> s. ou au premier quart du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., le site semble être le siège d'une occupation plus dense comme en témoigne le groupe des vaisselles tournées fines largement dominé par les vases gris monochromes (groupe 1) et à pâte claire massaliète. Les amphores, qui représentent par ailleurs 28 % des tessons, correspondraient selon J.-C. Sourisseau à un faciès de consommation grecque. On note encore les productions de *dolia* à pâte micacée. Tous ces indices font d'entrevoir la possibilité de l'existence d'une ferme massaliète aux V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur le versant sud de la Tourette.

Enfin, cette intervention a pu être complétée par des ramassages de mobilier le long de petits abris sous roche (zone 3) situés en contrebas de la falaise surplombant le lotissement. Ces ramassages (forte concentration de modelées préhistoriques d'époques néolithique ou chalcolithique et protohistorique) permettent ainsi de penser qu'une occupation préhistorique et de l'âge du Fer a pu exister à cet endroit.

Lucien-François Gantès

L'habitat préromain du Verduron, situé au nord de Marseille (quinzième arrondissement) sur une avancée de garrigue, domine la rade à 190 m d'altitude ; il n'est distant que de 9 km du Vieux-Port à vol d'oiseau. L'emplacement remarquable du site, face à la mer, lui confère un rôle stratégique probable. Depuis sa découverte en 1905, l'oppidum surplombant la cité phocéenne pose la question des rapports entre Grecs et indigènes tout en alimentant le débat sur le territoire des *oppida* et les modes d'exploitation de la *chôra*. Le Verduron est l'un des rares sites méridionaux à superficie réduite (2000 m<sup>2</sup>). Cette forme d'habitat protohis-

torique, présentant un plan relativement régulier, permet de travailler sur l'émulation architecturale entre Grecs et indigènes. Cet établissement a fait l'objet de fouilles importantes au début du siècle (fouilles Stanislas Clastrier). L'inventeur du site a effectué un travail de grande rigueur scientifique pour l'époque (1905-1911), même s'il a détruit un certain nombre de couches ; nous disposons de croquis, de carnets de fouille et de photos (conservés au SRA). C'est sur ces données que de nouvelles interprétations ont pu être proposées et il paraissait intéressant de reprendre l'étude de ce site. Après une première campagne

d'évaluation en 1999 <sup>1</sup>, la problématique de la campagne 2000 était la suivante : trouver un échantillon mobilier suffisamment important pour affiner la datation, tenter de déterminer la nature du peuplement (grec, indigène, mixte) et éventuellement les activités des habitants, réaliser une série de sondages afin de décider des orientations à suivre pour les campagnes à venir.

### **Apports de la fouille**

Le dégagement de la partie sommitale de l'établissement a mis en évidence quatre cellules : deux au nord, de 4 x 4 m, pour lesquelles aucun niveau n'était conservé, et deux au sud. L'une, de 3 x 2 m, n'a pas livré de sols mais la seconde, de 5 x 2,5 m, contenait encore des lambeaux de couches. Au nord de la pièce, une banquette de 40 x 80 cm était conservée ; le sol de la pièce était composé d'argile et de chaux brûlée, un foyer était en place et un autre détruit. Le mobilier de cette zone est comparable à celui du reste du site (CNT majoritaire, quelques fragments de céramiques tournées).

Les sondages ont permis de mettre en avant la postériorité d'une structure sommitale, qui semble être un remblai de fouilles anciennes, et de préparer le dégagement des déblais vers le fossé. Plusieurs aménagements qui avaient été construits lors de la seconde guerre mondiale ont été démontés.

Deux nouvelles cellules de l'îlot ouest ont été explorées. Les sols avaient été préparés, le rocher aménagé et les remblais utilisés afin de créer un drain vers le mur d'enceinte. L'une des pièces n'a livré pour tout mobilier qu'un *dolium* ; mais la mise en évidence d'une réserve d'argile dans un coin de la pièce fait penser à une réserve de potier. L'autre, en revanche, nous a fourni un échantillon de mobilier important. La céra-

mique indigène est très largement prédominante (99 % des fragments). Le mobilier est composé de trois jattes, une coupe, une coupelle, quatre urnes, un *dolium* et une urne de stockage. Des éléments de parure celtique ont été mis au jour : une bague coudée en argent et un pied de fibule en bronze doré sont apparus dans les premières couches de destruction ainsi qu'un fragment de radius humain brûlé et un fond de coupe en céramique claire massaliète.

Quelques blocs remarquables ont été découverts ; l'un d'entre eux présente des graffitis figurant un quadrillage, un autre, chanfreiné, doit être une stèle en réemploi. D'autres blocs présentent des traces d'outils (?) ou une régularité surprenante. Ils ont été prélevés par précaution et seront étudiés en 2001. Des travaux sur le paléoenvironnement du site vont être développés, notamment dans le domaine géomorphologique (P. F. Blanc).

### **Relevés**

Les travaux de relevé du site du Verduron ont été poursuivis. Cent quarante nouveaux points de nivellement ont été ajoutés aux quatre cent trente-quatre points mis en place en 1998 et 1999. Ces nouveaux points ont permis de réaliser les relevés « pierre à pierre » à l'échelle 1/50<sup>e</sup> des structures (murs, rocher naturel et sol) découverts. Le plan a donc été complété et une coupe générale du site réalisée. Dès à présent, ces documents permettent d'entrevoir quelques éléments métrologiques.

### **Conclusion**

Les cellules dégagées semblent avoir hébergé des indigènes au vu des aménagements internes (banquette, foyer) et du mobilier. Cet échantillon a confirmé la datation de l'occupation au III<sup>e</sup> s. avant notre ère.

Loup Bernard et Alain Badie

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 99-100 et aussi BERNARD (L.). — L'habitat préromain du Verduron. In : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) dir. — *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues : musée Ziem, 2000, p. 158-161.

## MARSEILLE L'Alcazar

Époque grecque

En 2000, la fouille de l'Alcazar s'est poursuivie avec la fouille des niveaux grecs <sup>1</sup>. Les horizons les plus anciens ont été grandement perturbés par de larges excavations creusées profondément dans le substrat marneux, que l'on interprète comme des carrières d'argiles. Ces fosses n'ont laissé qu'une mince bande de terrain en place, au milieu de l'îlot de l'Alcazar. Le volume de terrain extrait a considérablement abaissé le sol après la fin de l'exploitation, ce qui a contribué à transformer le paysage. À l'ouest, un étang s'est formé

au cœur d'une vaste dépression. Au centre de la fouille, le comblement des fosses intervient au début du V<sup>e</sup> s. ; il est suivi rapidement de la mise en place d'un bassin en grand appareil qui constitue un monument unique à Marseille (fig. 64). Large de 3 m et long de 6, il est construit en calcaire blanc de Saint-Victor ; une margelle devait à l'origine le recouvrir mais elle a disparu lors d'une réfection à l'époque hellénistique. L'intérieur du bassin a été curé sans doute à plusieurs reprises durant l'Antiquité ; le comblement retrouvé (sédiment très homogène grisâtre) date de l'époque romaine ; il contenait des fragments de troncs évidés, constituant peut-être des tuyaux en bois.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 95-98.

Dès l'époque grecque, un drain, remplacé ensuite par un aqueduc, conduit l'eau du bassin vers le sud ; il sert peut-être de limite parcellaire aux terrains mis en culture au sud et à l'ouest du bassin après l'apport de terres arables. Au cours des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C., un vignoble trouve place dans cet espace : les traces archéologiques, assez caractéristiques, sont très proches de celles trouvées à Saint-Jean-du-Désert par P. Boissinot<sup>2</sup>. On trouve en effet de grandes tranchées rectilignes d'où partent, à distance régulière, de courts tronçons perpendiculaires interprétés comme des tranchées de marcottage. À l'est du vignoble, un ruisseau canalisé entre deux murs nord-sud est remplacé, au cours du III<sup>e</sup> s., par une rue qui continue à être parcourue (ponctuellement ?) par des ruissellements. Ce paysage est celui que connaît Jules César lorsqu'il assiège la ville en 49 av. J.-C.

Marc Bouiron

<sup>2</sup> Voir *BSR PACA* 1994, 146-147.

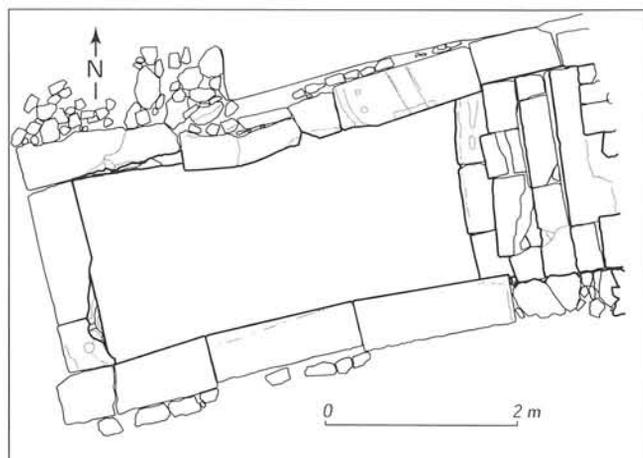


Fig. 64 — MARSEILLE, l'Alcazar. Plan du bassin grec (état hellénistique). (F. Guerriel).

Diachronique

## MARSEILLE

### Collège Vieux-Port, 2 rue des Martégaies

Dans le cadre des études préalables de faisabilité menées pour l'élaboration du programme de réhabilitation et extension du Collège Vieux-Port, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a souhaité faire pratiquer des sondages d'évaluation archéologique à l'emplacement des travaux afin de déterminer les conditions de réalisation du projet.

Ce diagnostic a été réalisé pendant les vacances scolaires de l'été, sur une superficie de 3410 m<sup>2</sup>. Les deux ailes du collège ont été construites dans les années 1960 de part et d'autres des gradins de la *cavea* d'un théâtre antique (« théâtre grec ») fouillé en 1948 par F. Benoit<sup>1</sup>. L'édifice est adossé au bas des pentes de la croupe Saint-Laurent sur le comblement d'une dépression.

Deux sondages ont été ouverts dans la cour du collège, respectivement à 28 m au nord-est de la *cavea* (Sd 1) et à 40 m au sud du théâtre antique (Sd 2). Le sondage 1 (Sd 1) a été localisé à l'intérieur d'un îlot, disparu en février 1943, situé en bordure de l'ancienne rue des Martégaies (n° 33) et le sondage 2 (Sd 2) a été implanté sur l'ancienne rue de Saint-Laurent entre les n° 35 et 60. Le sol géologique a été atteint entre les cotes -2,40 m (Sd 1) et -0,70 m (Sd 2) sous le niveau de la cour.

#### ◆ Sondage 1

Les phases les plus anciennes sont représentées par des ravines emplies de sable qui incisent la marne stampienne (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. ?) et par une importante séquence de couches de brasier rose alternant avec des niveaux argileux compactés et du sable gravillonneux. La séquence correspond à l'édification (entre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) d'un mur puissant, de 2 m de largeur, bâti à l'origine en calcaire rose et orienté nord-sud. Le mur ou son négatif, reconnu sur 2,50 m de longueur, a été entièrement spolié jusqu'à sa

base à la fin de l'Antiquité (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C. ?) et il est certain que sa fonction a une relation très étroite (mur de *postscaenium* ?) avec le théâtre antique situé à l'ouest. À l'est, ce mur limitait sans doute l'espace dallé (daté du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ?) du forum monumental de *Massilia*. Un filet de terre organique tronque la stratigraphie observée à la cote +4,77 m NGF puis, entre ce dernier et l'enrobé de la cour, des remblais (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.) traduisent l'installation ou la restructuration du quartier à l'époque moderne. Un mur maçonné orienté est-ouest et une fosse à chaux sont en relation avec la construction d'une maison (ou immeuble) disparue du paysage urbain de la ville basse lors du dynamitage par les troupes d'occupation en février 1943.

#### ◆ Sondage 2

On a pu observer à la base du dépôt stratigraphique, au contact du stampien argileux, un paléosol de teinte brun foncé scellé sur une quarantaine de centimètres par plusieurs « caladats » de cailloutis, galets et fragments d'amphores étrusques (anses), disposés de façon très serrée. Ces niveaux fonctionnent durant l'époque grecque archaïque (première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. ?). Ils correspondent sans doute aux sols de circulation, aménagés en bordure du Lacydon le long des quais, dont de courts segments ont été reconnus sous les places Jules-Verne et Villeuve-Bargemon. L'existence de ces sols semble assurée jusqu'au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (amphores massaliètes). Des constructions sont installées ensuite à l'époque hellénistique (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. ?) : une canalisation enterrée de direction nord-ouest/sud-est, recouverte de dalles, et une pièce d'un bâtiment dont peu d'éléments nous sont parvenus à l'exception de la partie inférieure d'une baignoire en béton et de l'angle de deux murs.

La baignoire, qui est hors d'usage vers 100 av. J.-C., devait être adossée contre le mur dont on a retrouvé le

<sup>1</sup> Il a été classé monument historique le 3 novembre 1966.

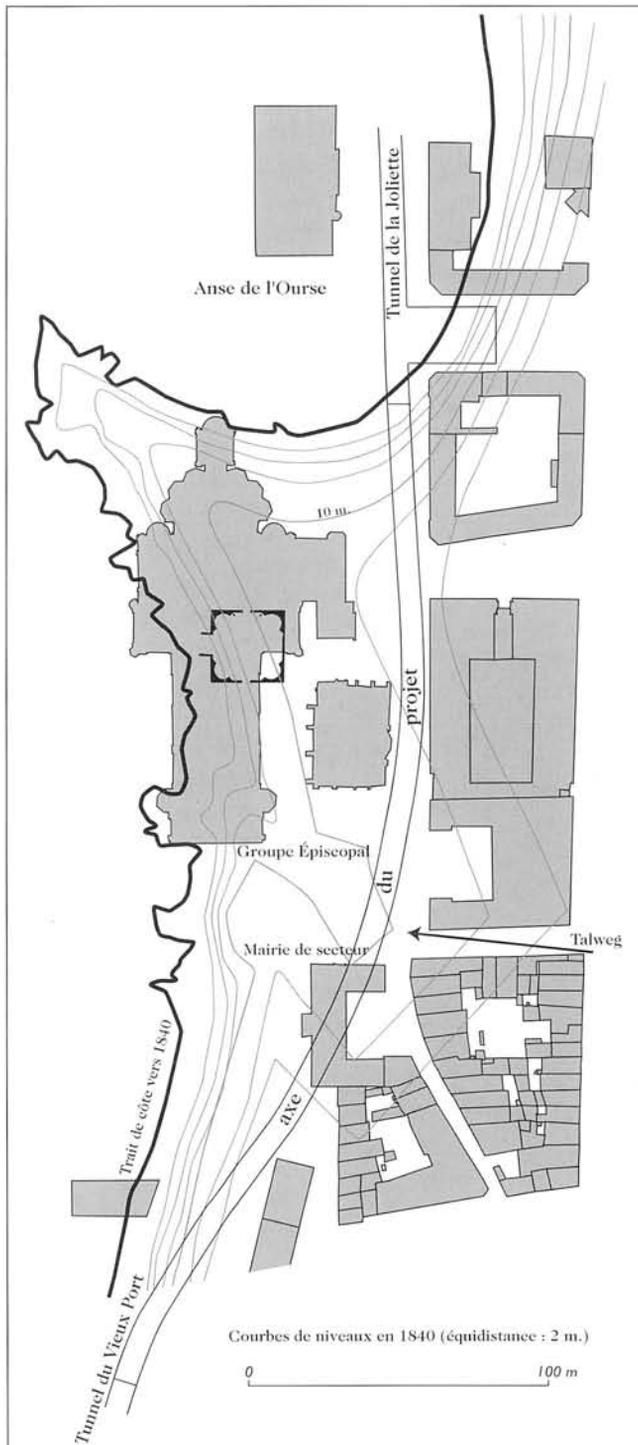
négatif orienté nord-est/sud-ouest, creusé à travers des niveaux de l'époque grecque classique (V<sup>e</sup> s. av. J.-C. ?). La canalisation a connu au moins deux états. Dans le dernier, qui cesse de fonctionner dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., le radier est construit à l'aide de grosses tuiles corinthiennes. Toutes ces couches ou structures sont en partie écrêtées entre la fin de l'Antiquité (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) et le Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) par l'installation d'une fosse quadrangulaire. Cette fosse, à la fonction peu claire, a été recoupée à l'époque contemporaine pour permettre le passage en profondeur

d'une canalisation d'égout. L'angle de deux murs conservés en fondation et un petit puits de forme ovale, qui a servi jusqu'en février 1943, pourraient appartenir à l'époque moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. ?). Malgré le soin apporté à la fouille, il n'a pas été possible de retrouver les traces du bâti moderne, ni le tracé de l'ancienne rue de Saint-Laurent, ceci pouvant être expliqué par la hauteur importante du décaissement (plus de 3 m) effectué lors de la reconstruction du quartier dans les années 50.

Lucien-François Gantès

## MARSEILLE Tunnel de la Major

Diachronique



Le travail de terrain étant en cours d'achèvement, nous nous limiterons à une présentation des différentes problématiques, quelquefois accompagnées des premiers résultats. Une rétrospective plus complète prendra place dans le prochain BSR.

Le tunnel de la Major est programmé pour établir la jonction entre les tunnels du Vieux-Port et de la Joliette (fig. 65). La fouille se pratique à l'intérieur d'une tranchée à ciel ouvert d'une largeur moyenne de 8,50 m. Sur les 860 m linéaires du projet, seuls les 4/5<sup>e</sup> font l'objet d'une fouille, car l'extrémité nord correspond au remblaiement moderne de l'anse de l'Ourse (vers 1850), tandis que le franchissement de la mairie de secteur est le seul tronçon réalisé en galerie. Toutefois ces deux secteurs sont soumis à une surveillance archéologique.

Du fait de la largeur restreinte de l'emprise, la probabilité de mettre au jour l'intégralité d'un ensemble architectural est faible ; l'accent est donc mis sur l'évolution topographique du quartier, sur ses grandes étapes et les faits marquants de son développement.

### ◆ Antiquité

Des îlots d'habitation bordés de rues s'établissent dès le second quart du VI<sup>e</sup> s. av. n. è., en surface d'un paléosol brun. Une partie de ces constructions est implantée en terrasse sur les pentes d'un paléotalweg. Les vestiges d'époque grecque classique et hellénistique font état de la continuité de cet habitat empreint d'un certain art de vivre au regard des sols décorés ou peints (*opus signinum*, motif de postes peintes en rouge). De même, l'habitat romain conservé en élévation abrite un hypocauste bordé d'une série de salles. Dans les constructions de cette période, le réemploi de blocs ouvragés ou décorés implique le démantèlement d'un monument public tardo-hellénistique (temple ?) qui devait se situer à proximité.

Fig. 65 — MARSEILLE, tunnel de la Major. Plan d'implantation du projet. (DAO : C. Louail, d'après M. Bouiron).

## ◆ Antiquité tardive et Moyen Âge

L'Antiquité tardive voit l'installation, sur le point le plus haut du site, de l'ensemble épiscopal : baptistère et cathédrale, hors emprise. Le cimetière qui lui est associé, et plus particulièrement celui connu autour de la cathédrale romane de la Vieille-Major, n'est que très mal conservé dans l'emprise du projet. Il a notamment été endommagé, à l'instar des vestiges du haut Moyen Âge, par la construction de la maison canoniale, probablement au XIV<sup>e</sup> s.

La mise en place de celle-ci coïncide avec le déplacement des voies héritées de l'Antiquité et occasionne la constitution d'un îlot bâti qui perdure jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. Plus au sud, à l'écart de la Vieille-Major et de la maison des chanoines, un quartier d'habitation se développe au XII<sup>e</sup> s. qui évoluera jusqu'à son arasement, vers 1850,

en vue de la création d'une esplanade nécessaire à l'érection de l'actuelle cathédrale de style néo-byzantin.

Il est donc entendu que les colons phocéens investissent très tôt la frange nord-ouest du littoral du site massaliète en installant une trame urbaine orthogonale dont l'orientation générale perdurera jusqu'à nos jours. Pour les périodes antiques, la poursuite des fouilles devrait nous renseigner sur la maîtrise du paléotalweg, peut-être sur les différents systèmes de fortifications et, à priori, sur une occupation antérieure à la fondation de la cité.

F. Conche et O. Maufras,  
avec la collaboration de J.-L. Blaison, P. Chapon,  
R. Gaday, M. Guillaume, C. Richarté, C. Voyez,  
C. Barra, L. Duval, S. Fournier, N. Valour,  
B. Vasselín, N. Scherrer

Gallo-romain

## MARSEILLE Rue Malaval, 1 bis

À l'occasion d'un projet de parking automobile situé rue Malaval, quartier de la Joliette (deuxième arrondissement), une campagne de reconnaissances archéologiques préliminaires a été programmée sur des terrains correspondant au secteur de la nécropole antique dite du Lazaret signalée rapidement au XIX<sup>e</sup> s. L'assiette des terrains à expertiser est constituée d'une aire ouverte non bâtie, utilisée comme parking automobile, de forme pentagonale (1600 m<sup>2</sup>). Deux niveaux altimétriques forment le sol de circulation : le premier, à l'entrée, occupe les trois quarts du terrain (altitude comprise entre 10,15 et 11,24 m NGF) et le second, sur la partie gauche en entrant, (est et nord-est du site, altitude comprise entre 11,60 et 11,99 m NGF) est surélevé d'environ 1,50 m en moyenne. Les deux sont séparés par un muret au parcours dentelé qui rappelle la configuration des parcelles dessinées sur l'ancien cadastre napoléonien.

Cinq tranchées ont été ouvertes. La totalité du site comporte des remblais de nature industrielle répandus après le nivellement de la colline du Lazaret (altitude : 44 m) pour la création des nouveaux ports de la Joliette au XIX<sup>e</sup> s. L'épaisseur moyenne de ces sédiments rapportés est de 1,30 m sur la plate-forme haute, soit la moitié droite du site, et de 2 à 2,50 m sur la partie gauche. Sur la droite, ces remblais reposent sur le sol naturel vierge, il n'y a plus de traces archéologiques. Sur la gauche, ils scellent des couches archéologiques en place dont la puissance est estimée entre 1,50 et 2,50 m d'après les observations en tranchées et les forages géologiques consultés.

La partie supérieure de ces strates reconnues dans la tranchée TR4 appartient à une nécropole antique (Bas-Empire ?), avec sarcophages en calcaire rose *in situ* ; les niveaux sous-jacents n'ont pas été reconnus, le dégage-

ment ayant été arrêté au niveau du couvercle des réceptacles funéraires. Du mobilier romain et des structures (mur maçonné) ainsi que des fragments de sarcophage en calcaire blanc (plus ancien ?) sont apparus, très probablement en liaison avec une zone funéraire que l'on placera au Haut-Empire. Des plaques de marbre de diverses natures signalent la présence de sépultures ou de structures funéraires de qualité d'époque romaine ou chrétienne. La question de tombes plus anciennes – époque grecque – doit être posée également dans cet environnement topographique particulier.

Ces investigations mécaniques et les observations minutieuses des stratigraphies autorisent une estimation du potentiel archéologique. La superficie à fouiller semble correspondre à environ 500 m<sup>2</sup>, soit un tiers des terrains expertisés. Elle est comprise dans la plate-forme qui se développe à l'entrée du parking actuel, soit sur la zone occidentale du projet.

Ces terrains qui correspondent à la partie inférieure de la colline et au piémont d'un vallon ont été épargnés par le nivellement du site et ainsi remblayés et fossilisés. L'épaisseur des sédiments en place est difficile à établir, le sol naturel « dur », en terme géotechnique, dessine le profil d'un ancien vallon à pente forte (l'ancien vallon de la Joliette, aujourd'hui comblé) dans lequel la nappe phréatique a été reconnue à 5,50 m de profondeur. Les couches d'occupation peuvent avoir une épaisseur variable, comprise entre 1,50 à 2,50 m. Il n'a pas été possible en raison du mode d'investigation (tranchées étroites) et de la présence de l'eau, de distinguer les couches anthropiques les plus profondes – donc les plus anciennes – des terrains résultant du colluvionnement des pentes.

Une projection du nombre théorique de sépultures conservées, réalisée après comparaisons avec les

découvertes anciennes du secteur, essentiellement connues par des maquettes réalisées entre 1864 et 1880, permet d'envisager une centaine de tombes si le gisement n'a pas été perturbé. La présence de monuments funéraires n'est pas à exclure en raison de la proximité immédiate de la voie antique (*via Aquensis*, actuelle rue Malaval). On rappellera que ce gisement est situé à une cinquantaine de mètres de la porte

Nord de la ville médiévale (et sans doute antique) dite tour Sainte-Paule et qu'il représente une opportunité exceptionnelle d'intervenir sur la grande nécropole septentrionale de *Massalia*, que l'on pouvait croire éradiquée par le souffle « dévastateur du XIX<sup>e</sup> s. » : elle n'a jamais fait l'objet de recherches méthodiques.

Manuel Moliner

Moderne

## MARSEILLE Église de la Vieille-Major

Contemporain

L'église de la Vieille-Major a fait l'objet d'une nouvelle campagne de confortement dans le cadre de la construction du tunnel de la Major. Certains des étais devant prendre appui sur trois caveaux encore intacts, il était impératif de les fouiller rapidement. La campagne 2000 a permis d'apporter à nouveau un regard sur l'utilisation des caveaux de l'église de la Major et ainsi de reconsidérer les observations précédemment effectuées.

Il apparaît que tous les caveaux fouillés jusqu'à maintenant ont été remaniés. Aucun d'eux ne contient l'intégralité des individus le remplissant initialement. Ces espaces sont des lieux temporaires de sépulture dans lesquels les corps ne restent que le temps de leur décomposition, les os étant ensuite ensevelis dans le cimetière ou remplissant d'autres caveaux. Ceci est bien prouvé par l'étude des archives <sup>1</sup> dans lesquelles il est donné l'ordre de vider régulièrement les caveaux tous les huit à dix ans et d'amener les os au « vieux cimetière », aussi bien pour des raisons sanitaires que pour faire face aux demandes croissantes de concession.

Dans les trois caveaux fouillés cette année, il ne restait que très peu d'os et aucune connexion n'a été relevée. Il semble donc qu'ils aient été vidés de leur contenu. Cependant, lors de cette opération, un certain nombre d'os ont échappé au fossoyeur, laissant ainsi dans les caveaux des os épars, des fragments

de bois de cercueil, des clous, des épingles de linceul (?), une bague et deux monnaies, qui datent de la fin du XVI<sup>e</sup> s. pour l'une et de la première moitié du XVII<sup>e</sup> s. pour l'autre.

Parmi les ossements résiduels, seuls quatre sujets morts en période périnatale sont représentés et aucun os appartenant à un adolescent n'a été identifié. En revanche, les adultes sont toujours présents et la rapide analyse pathologique n'a relevé que peu de maladies dégénératives, ce qui pourrait indiquer que la population représentée n'est pas uniquement constituée de personnes âgées mais également, en proportion non négligeable, d'adultes matures. La représentation dans les caveaux de quasiment toutes les tranches d'âge confirme que ceux-ci ne sont pas seulement à usage personnel mais également à usage familial.

Lors de la précédente campagne (1994-1995) <sup>2</sup>, vingt et un caveaux ont fait l'objet de recherches et six d'une étude anthropologique (dont un incomplet). Trois de plus ont été étudiés cette année, or cent trente-cinq sont répertoriés par les archives. Il serait donc particulièrement intéressant d'étudier encore une quarantaine de caveaux, ceci afin de réaliser un échantillonnage qui permettrait d'avoir une vue d'ensemble, d'affiner la compréhension de l'utilisation des caveaux et de répondre aux questions soulevées par les travaux précédents.

Isabelle Villemeur

<sup>1</sup> Voir l'étude de M. Valette dans le document final de synthèse 1999 (*La Cathédrale de la Vieille Major. Marseille, Bouches-du-Rhône*) déposé au SRA.

<sup>2</sup> Voir *BSR PACA* 1994, 135.

## PCR « La pierre de construction à Marseille des origines aux temps modernes »

Les activités 2000 du PCR sur la pierre de construction à Marseille ont abordé plusieurs aspects du programme :  
■ Dans les cryptes de Saint-Victor, une étude des carrières antiques a permis d'en préciser la planimétrie et

de faire des prélèvements de pierre. L'étude de la carrière médiévale, qui pose des problèmes techniques, se fera en 2001. Groupe de travail : M. Fixot, M. Moliner, M. Vacca-Goutouli, P. Gaudon, H. Tréziny.

- Le tuf de la région de Marseille est particulièrement étudié sur le chantier de l'Alcazar par A. Mezzoud. Une prospection sur le terrain a permis de reconnaître des gisements dans la région Mourepiane-Plan d'Aou.
  - Le travail sur les carrières de La Couronne avance grâce à une maîtrise (C. Pédini) sur les aspects métrologiques.
  - Enfin une table ronde le 30 novembre 2000 a permis d'aborder plusieurs aspects de l'utilisation de la pierre à Marseille à l'époque moderne.
- P. Gaudon (École des Mines d'Alès) a présenté les résultats d'une première série de caractérisations des

matériaux sur lames minces, à partir de prélèvements et d'observations en carrières et sur de nombreux monuments archéologiques (fouilles de la Bourse, musée d'Histoire, musée Borély).

Henri Tréziny

THEODORESCU (D.), TRÉZINY (H.). — Le chapiteau ionique archaïque de Marseille. In : HERMARY (A.) éd., TRÉZINY (H.), éd. — *Les cultes des cités phocéennes* : actes du colloque international de Marseille/Aix-en-Provence, juin 1999. Aix-en-Provence : Édisud, 2000, p. 135-146 (not. 135-136) (Études massaliètes ; 6).

Néolithique final

## MARTIGUES Ponteau-Gare

Cette opération correspond à la première année d'un programme de fouille triennal réalisé avec le concours du service archéologique de la ville. Nous nous sommes principalement attachés à la fouille d'un secteur présentant de nombreux vestiges architecturés<sup>1</sup>, ce qui a permis d'en préciser le cadre chronostratigraphique.

### ◆ Les zones 1 et 2

Les niveaux supérieurs protohistoriques ne correspondent à aucune occupation spécifique ; ils sont caractérisés par un apport de mobilier diffus et un remaniement en relation avec la déstructuration d'élévations empierrées néolithiques. Une couche sous-jacente constitue vraisemblablement le niveau d'abandon de l'établissement néolithique couronnien proprement dit. Le mobilier y est apparu dans un très bon état de conservation ; deux meules ont d'ailleurs été découvertes, l'une horizontale, l'autre posée en partie sur la précédente. L'association de ces deux éléments constitue un fait archéologique qui participe à l'organisation du site et qu'il convient de mettre en relation avec l'abondance du mobilier de broyage déjà relevé dans cette zone. La fouille des zones 1 et 2 doit permettre une lecture stratigraphique est-ouest correspondant au développement des niveaux à partir des parements de mur de la principale structure. Un sondage réalisé sur 1 m<sup>2</sup> afin d'apprécier l'amplitude des niveaux a révélé une remontée du substrat calcaire à l'extrémité orientale de la fouille (zone 2).

L'importante structuration de pierres sèches constitue l'un des principaux points d'intérêt du site ; son développement, notamment vers l'est, doit être vérifié dès 2001. Un niveau de pierres mis en évidence sous l'alignement de blocs de la structure 16 témoigne du développement de cet aménagement sur au moins deux assises. Une structure quadrangulaire en coffrage de 40 cm de côté pourrait pour sa part correspondre à une

structure de calage. Quant à la mise en évidence d'un cailloutis de petits blocs contre une dalle dressée, elle nous permet d'argumenter sur la présence d'un nouveau mur. Ce cailloutis constitue en effet un apport anthropique dont la nature, le calibre et la densité évoquent, selon une technique déjà reconnue, le blocage interne d'un mur dont la dalle constitue le parement sud. Deux foyers en cuvette, les premiers attestés sur le site, ont également été mis en évidence.

### ◆ Les zones 3 et 5

Nos efforts ont également porté sur la zone 3 dont la fouille, en voie d'achèvement, nous a permis de progresser dans la compréhension d'un secteur restreint qui présente à la fois des aspects complexes (imbrications stratigraphiques, remaniements historiques) et des points d'intérêts spécifiques (poterie néolithique en situation primaire, structuration diversifiée, etc.). Il semble par exemple que la partie la mieux conservée corresponde à une dépression induite par l'irrégularité du substrat rocheux. Enfin, nous avons réalisé, à l'extrémité sud du site et de la clairière, une ouverture de 6 m<sup>2</sup> correspondant à la zone 5. La fouille ne nous a pas permis de confirmer les indices de structurations observés à cet endroit. Cependant, les niveaux fouillés témoignent de l'extension de l'établissement couronnien dans cette partie du site, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit d'une occupation strictement synchrone de celle des autres zones situées 50 m plus au nord. Il convient également de signaler l'observation, dans le principal tas d'épierrement en limite de fouille, d'indices d'une inhumation historique indéterminée.

### ◆ Le mobilier

Le mobilier, essentiellement céramique, est quantitativement moins abondant que celui des années précédentes mais témoigne toujours, à travers sa relative diversité, d'une grande cohérence typologique. L'industrie lithique taillée est caractérisée par un très

<sup>1</sup> Qui avait fait l'objet en 1999 d'un décapage superficiel. Voir *BSR PACA* 1999, 102-103.

grand nombre d'éclats rarement retouchés. La faune, l'ichtyofaune et la malacofaune marine sont peu représentées, de même que les éléments d'industrie osseuse et de parures qui ont livré très peu de pièces cette année. Parmi les éléments caractéristiques, il convient de relever la découverte de deux tessons de céramique présentant un certain intérêt chronotypologique. Il s'agit, d'une part, d'un fragment de panse à décor couvrant de boutons ou de pastilles proéminentes, élément peu commun qui doit faire l'objet de comparaisons avec d'autres séries du Néolithique final régional. D'autre part, dans un niveau postérieur à l'occupation couronnaïenne, un fragment d'anse en ruban à décor incisé de tradition campaniforme évoquant le groupe « épicanpaniforme » à céramique à décor barbelé (dit de type ou de style Laure) a été découvert. Ce dernier élément constitue un témoignage de fréquentation du site à la charnière des 3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> millénaires,

période pour laquelle aucun vestige probant n'avait été découvert, alors que le Campaniforme récent du groupe rhodano-provençal y est déjà représenté par quelques fragments de céramique décorée.

La mise en évidence d'éléments épicanpaniformes, de même que le rattachement de l'un des principaux niveaux couronnaïens à un horizon du début du 3<sup>e</sup> millénaire par datation radiocarbone, confortent les rapprochements de ce site avec celui, voisin, du Collet-Redon à La Couronne. Plus largement, l'ensemble de ces résultats participe à une meilleure connaissance de cet établissement néolithique dans le cadre d'un programme triennal dont cette opération 2000 ne constitue que le premier volet.

Xavier Margarit, Gilles Durrenmath, Caroline Luzi,  
Christophe Gilabert et Olivier Lemercier

Néolithique final

## MARTIGUES

### La Couronne / Le Collet-Redon

Âge du Bronze

Parallèlement à l'étude des collections anciennes réalisée dans le cadre du PCR sur le Couronnaïen, la campagne 2000 poursuit la démarche, engagée en 1999, d'un réexamen des données du site du Collet-Redon<sup>1</sup>. La perspective retenue est de compléter et de préciser les informations disponibles, tant dans le domaine planimétrique que stratigraphique.

Nous avons achevé le relevé détaillé (plans, coupes et couverture photographique) de l'ensemble des structures mises au jour lors des fouilles de M. Escalon de Fonton. Il s'agissait, cette année, de dresser un plan de la totalité des cavités signalées comme trous de poteau ; ce relevé en plan s'est accompagné de l'enregistrement des profils représentatifs des principales formes. La question centrale concernant les trous de poteau, hormis leur identification comme tels, est celle de leur contemporanéité entre eux et avec les murs empierrés de la même zone. Ce premier bilan ordonné fournit la matière première à une étude des aménagements du site qui doit permettre, à terme, de produire de nouveaux éléments quant à l'organisation et la chronologie des implantations.

Au cours des dernières campagnes de M. Escalon de Fonton (dans les années 1980), le démontage d'un pierrier dans la zone ouest du plateau avait mis au jour une portion d'un imposant mur d'enceinte ; celui-ci avait tout d'abord été associé aux structures du Néolithique final avant d'être attribué, sans plus d'argument, à l'âge du Bronze. Le second volet de la campagne 2000 a consisté en l'ouverture d'une fouille (64 m<sup>2</sup>) à

proximité de l'extrémité sud de cette enceinte, de part et d'autre du sondage de 1999, réalisée sur le dôme constitué par l'empierrement et sur une surface à l'ouest de celui-ci, dans l'espoir de mettre au jour l'enceinte et des niveaux fonctionnant avec cette dernière. Il s'agissait de recueillir des données complémentaires en vue de dater cette structure monumentale. Nous savons depuis 1999 que ce mur est implanté au-dessus d'un ensemble sédimentaire d'une puissance moyenne de 0,5 m, dans lequel deux ensembles de mobilier couronnaïen ont été observés. La fouille engagée cette année, première étape d'une opération plus longue visant à déterminer les phases d'occupation du site, a porté sur les niveaux supérieurs.

Le mobilier recueilli est assez riche, tant dans le domaine de l'industrie lithique polie que de l'industrie sur os. L'industrie lithique taillée ne témoigne que des premières phases de débitage et de la fin (rejet, abandon) de la chaîne opératoire. L'examen préliminaire de la céramique permet de distinguer deux ensembles. Une série de pièces se rattache à l'âge du Bronze ancien et moyen : poucier, cordons de section rectangulaire ou triangulaire collés, fonds plats et carènes douces ainsi que quelques pièces décorées (cannelures internes, incisions fines, cordon digité). D'autres éléments font référence à l'extrême fin du Néolithique final : un vase est décoré de deux cordons perpendiculaires jointifs, deux tessons portent des boutons réalisés au repoussé et deux pièces sont décorées dans le style campaniforme rhodano-provençal. Une découverte mérite d'être signalée. Il s'agit d'une pendeloque de type arciforme court en os, selon la typologie d'H. Barge, confectionnée dans une canine inférieure de vieux chien. En bon état de conservation,

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 103-104.

elle présente une perforation simple à la racine, biconique, quasi circulaire d'environ 5 mm de diamètre. Or, au regard des données bibliographiques disponibles, il semble que les éléments de parure du site sont essentiellement constitués d'objets en coquillages. Les matières osseuses sont beaucoup plus rares (rondelles d'os percées et polies) et aucune pendeloque courbe en dent de chien n'avait encore été découverte.

Après l'opération de 1999, qui a permis d'évaluer le potentiel de la zone ouest du site, la campagne 2000 a fourni les premiers éléments dans la détermination de toutes les occupations représentées sur le site. Le mobilier recueilli se rapporte pour l'essentiel à l'âge du Bronze ancien-moyen. Bien que ces niveaux supérieurs ne correspondent pas à des occupations spécifiques, c'est bien à cette période que l'édification de l'enceinte doit être rattachée.

La fouille de cette année a également complété le panorama de la séquence stratigraphique avec notam-

ment la découverte d'éléments du Campaniforme rhodano-provençal. La poursuite de la fouille permettra de préciser la situation de ces éléments par rapport au Couronnien, lequel a été atteint par endroits. Il faut rappeler que cette question est d'importance pour ce site qui a livré l'une des plus importantes séries du département et dont la place demeure encore incertaine : synchronisme partiel ou stricte contemporanéité entre Couronnien et Campaniforme ?

Le programme de recherche qu'initient les campagnes de 1999 et de 2000 est organisé autour du phasage et de la caractérisation techno-économique des occupations couronnien du site. La fouille complète du secteur ouvert en 2000 nous procurera des données renouvelées participant à l'affinement de la définition du Couronnien du Collet-Redon, re-situé par rapport aux productions connues sur d'autres établissements attribués au même groupe culturel.

Gilles Durrenmath et Caroline Luzi

Néolithique final, Âge du Fer

## MARTIGUES

### Saint-Pierre-les-Martigues

Gallo-romain, Moyen Âge

Cette deuxième année du programme triennal <sup>1</sup> s'est consacrée à l'exploration des zones déjà ouvertes sur la partie sommitale du site, avec la poursuite des travaux d'exploration dans la zone de la voie d'accès à l'oppidum et l'exécution de fouilles stratigraphiques dans trois secteurs limités du quartier haut de l'oppidum.

#### ◆ La zone d'accès au site

Nous nous sommes attachés à la reconnaissance complète de la partie terminale de la voie d'accès qui, depuis le sud, permet de pénétrer au cœur de l'agglomération de Saint-Pierre, jusqu'à l'esplanade du village haut. Ce tronçon se trouvait en partie masqué par des déchets de taille issus de petits fonds de carrière et surtout par l'établissement, au milieu du couloir, d'un édifice moderne ou médiéval à la fonction indéterminée. Ces structures récentes n'empêchent pas la lecture du tracé de la voie, partiellement entaillée dans la roche, qui relie les quartiers haut et bas de l'oppidum. La sédimentation antique semble ici très médiocre, en raison de la pente du terrain, qui entraîne une forte érosion des sols exposés aux intempéries. L'ultime surface d'utilisation de cette portion se retrouve à un niveau assez nettement inférieur aux marques antérieures d'ornières qui strient la paroi rocheuse formant la bordure orientale du couloir d'accès. Tout porte à croire que la fréquentation intense des charrettes alliée aux phénomènes d'érosion, loin de permettre une stratification sédimentaire, a entraîné ici un encaissement progressif de la voie, ne nous donnant à observer que

les derniers aménagements et sols de circulation datés du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Nous avons également achevé l'exploration de l'espace qui, sur plus de 20 m<sup>2</sup>, se développe à l'époque augustéenne au pied d'une terrasse aménagée partiellement dans un fond de carrière antique, au pied de l'habitat protohistorique sommital, et en léger surplomb du couloir d'accès fortifié mentionné ci-dessus. Alors que nous n'avions perçu, pour la partie ouest, que des indices d'une utilisation domestique et culinaire, la poursuite de la fouille a montré une utilisation autre de sa partie orientale, consacrée au stockage des denrées. Cette fonction de resserre est caractérisée par la présence de plusieurs structures de forme circulaire qui signalent soit des emplacements de *dolium*, soit la fosse d'un silo enterré (fig. 66).

#### ◆ L'habitat protohistorique du village haut

Afin de préparer l'aménagement et la restitution au public d'une partie de l'oppidum, nous avons concentré nos recherches dans trois secteurs principaux déjà explorés en surface au cours de la campagne 1999 : l'îlot 14, à l'angle sud-ouest du village ; les îlots 10 et 11, séparés par la rue 108, à l'entrée actuelle du site ; la partie est de l'îlot 4.

#### ► L'îlot 14

Les fouilles ont permis de relier cet ensemble aux constructions qui marquent la mise en place initiale de la planification architecturale de l'oppidum. De la seule habitation qui y subsiste, nous ne saisissons pratiquement que les niveaux d'occupation les plus anciens

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1999, 101-102.



Fig. 66 — MARTIGUES, Saint-Pierre-les-Martigues. Structures de stockage installées sur une terrasse ménagée au pied de l'habitat sommital, dans la partie sud-ouest de l'oppidum. (Cl. J. Chausserie-Laprée).

(V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), qui reposent directement sur une couche apparemment en place du Néolithique final. L'habitation est parsemée de nombreuses fosses d'un type courant à Saint-Pierre, généralement interprétées comme des vestiges de pratiques rituelles à caractère domestique. Elles apparaissent sous la forme d'une concentration d'ossements d'animaux, le plus souvent des ovicapridés, dans un petit trou creusé dans le sol même de la pièce. Outre une sélection évidente pour le choix des espèces et l'âge des animaux, généralement très jeunes, le caractère rituel de ces dépôts transparaît parfois par la présence d'objets d'accompagnement comme l'épingle à tête aplatie en bronze au milieu des ossements de la fosse D062 (fig. 67, n° 1). Pour la période hellénistique, dont les couches d'occupation en place ont ici disparu, doivent être notés deux autres probables dépôts volontaires de restes animaux, signalés principalement par leurs céramiques d'accompagnement, caractéristiques de l'âge du Fer II (fig. 67, n° 2).

#### ► L'îlot 10

L'essentiel de la documentation a trait ici à l'occupation la plus récente de l'agglomération protohistorique. Nous avons exploré plus ou moins complètement quatre unités domestiques des III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cet îlot, formé d'une seule rangée d'habitations à pièce unique, a une extension maximale conservée de 16 m de long pour une largeur hors œuvre comprise entre 5,20 m à l'est et 4,60 m à l'ouest. Le point le plus remarquable de sa morphologie consiste dans la configuration arrondie de son extrémité orientale à la jonction des rues principales 100 et 107. Cette forme très spécifique renvoie à une adaptation délibérée du plan aux exigences de la circulation charretière dans cette zone sommitale, qui marque le point d'arrivée et de rencontre d'axes de communication venant des quatre points cardinaux. Encore inachevée, l'exploration de ces espaces restreints (maisons 2 et 3 : 10 à 12 m<sup>2</sup>, maison 1 : 20 m<sup>2</sup>) a montré une intense occupation domestique, caractérisée par de nombreux aménagements domestiques au premier rang desquels se placent les structures de cuisson, foyers à plat ou plaques d'argile maçonnée, souvent accompagnées de dépôts culinaires riches en mobilier.

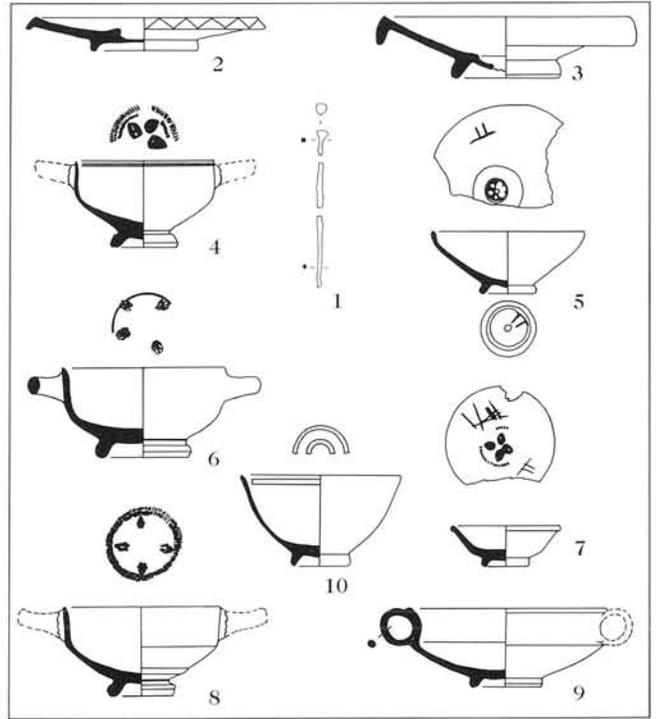


Fig. 67 — MARTIGUES, Saint-Pierre-les-Martigues. Mobilier découvert.

Formant l'extrémité orientale de cet îlot, la maison 1 a fait l'objet des recherches les plus importantes : dégagement de trois niveaux d'occupation distincts superposés dans le même espace. Outre le dispositif exceptionnel d'un dallage constituant l'assise de l'entrée de la maison, à son angle sud-ouest, deux de ces niveaux hellénistiques ont livré plus d'une trentaine de dépôts regroupant au sein de petites fosses des amas d'ossements animaux, apparemment des ovicapridés, parfois de très petite taille, et des déchets culinaires visiblement issus de curages de foyers. Dans certains de ces dépôts, on note la présence d'objets céramiques servant de réceptacle, couvercle ou simplement de vases d'accompagnement (fig. 67, n° 3 à 8).

#### ► L'îlot 11

Au nord de la rue 108, nous avons consacré une partie de la campagne à dégager les strates supérieures de l'extrémité sud-est de l'îlot 11.

Ce travail a d'abord consisté dans le repérage et le relevé des maçonneries antiques qui recoupent et abolissent dans ce secteur l'organisation de type urbain de l'âge du Fer et du début de l'époque gallo-romaine. Trois murs, appartenant à deux ensembles bâtis distincts, ont été mis au jour, sans que l'on puisse leur associer nettement une occupation en place. Ils reposent sur la couche de destruction qui met fin à l'occupation domestique de l'oppidum durant la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Un remarquable seuil monolithe en pierre de La Couronne marque l'entrée de la maison qui occupe cet angle d'îlot. Cette maison a livré également un dépôt d'ossements animaux appartenant à un niveau d'occupation inférieur, visible en coupe dans la fosse creusée par les racines d'un pin. Elle recelait deux vases déposés entiers de la première moitié du II<sup>e</sup> s. (fig. 67, n° 9 et 10).

► **L'îlot 4**

La fouille de l'espace occupé par la chapelle médiévale sur le sommet de la butte et son environnement immédiat au nord et à l'est a d'abord révélé la faible conservation des vestiges relatifs à l'édifice religieux. N'en sont préservées que les fondations des quatre murs périphériques qui entaillent profondément les couches et murs protohistoriques sous-jacents. À l'intérieur du bâtiment, le sol, composé de grandes dalles de calcaire coquillier, a disparu presque partout, sauf au sud-ouest du mur médian qui sépare l'église en deux moitiés à peu près égales. Un seul fragment de fond de coupe à décor vert et brun, de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s., permet peut-être de situer la période de démantèlement du dallage et par suite d'abandon de

l'église, signalée dans les textes avant l'an mil et au début du XIII<sup>e</sup> s. L'essentiel des vestiges a trait à l'habitat protohistorique et gallo-romain, présent d'abord sous les remblais préparateurs du sol de l'église, où nous avons commencé à dégager la couche de destruction finale de la maison 2 de l'îlot 4. Il en est de même à l'est, où le terrain marque rapidement une très forte déclivité vers le rempart oriental : le décapage superficiel opéré a mis en évidence la partie est de la maison 2 de l'îlot 4 et l'extrémité des ruelles 104 et 105 qui l'encadrent. Comme sur la plupart des espaces de l'oppidum, on y perçoit une continuité du de l'âge du Fer I jusqu'à la période augustéenne.

Jean Chausserie-Laprée

Âge du Fer

**MARTIGUES**  
Tamaris

Dans la suite des premières campagnes de décapage superficiel menées de manière extensive dans la partie sud du site et partiellement dans sa partie septentrionale<sup>1</sup>, les travaux de l'année 2000 ont poursuivi le dégagement progressif des vestiges dans la partie nord de l'habitat. Cette investigation a permis la mise au jour de nouvelles constructions domestiques sur les zones 2, 3 et 4 et la découverte d'une section de courtine du rempart nord en limite de parcelle. Les acquis de cette année complètent la connaissance générale de l'urbanisme de cet habitat indigène du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. Aucun nouvel axe structurel fondamental n'a été trouvé. Les données recueillies relèvent plutôt d'informations ponctuelles, qui étoffent les observations déjà connues et publiées sur l'organisation du village, ceci en raison du caractère encore lacunaire du décapage extensif et des fouilles réalisées.

**Compléments apportés au plan de l'habitat** (fig. 68)

Dans le contexte des vestiges connus de la zone 2, marqué par l'alignement en façade de plusieurs maisons sur près de 40 m en limite nord du quartier, les éléments nouveaux ne permettent guère de préciser la forme d'organisation développée vers le sud. Nous n'avons pas pu mettre en évidence de façon certaine une limite sud, qui constituerait le pendant de la voie 216. Les quatre autres pièces découvertes sur cet ensemble architectural respectent et prolongent vers le sud la trame des ruelles et *ambitus* connus, orientés nord-sud.

En revanche, sur la zone 3, les vestiges de six espaces découverts, dont deux partiellement circonscrits, s'insèrent et complètent l'organisation en îlots déjà repérée. Deux habitations séparées par une

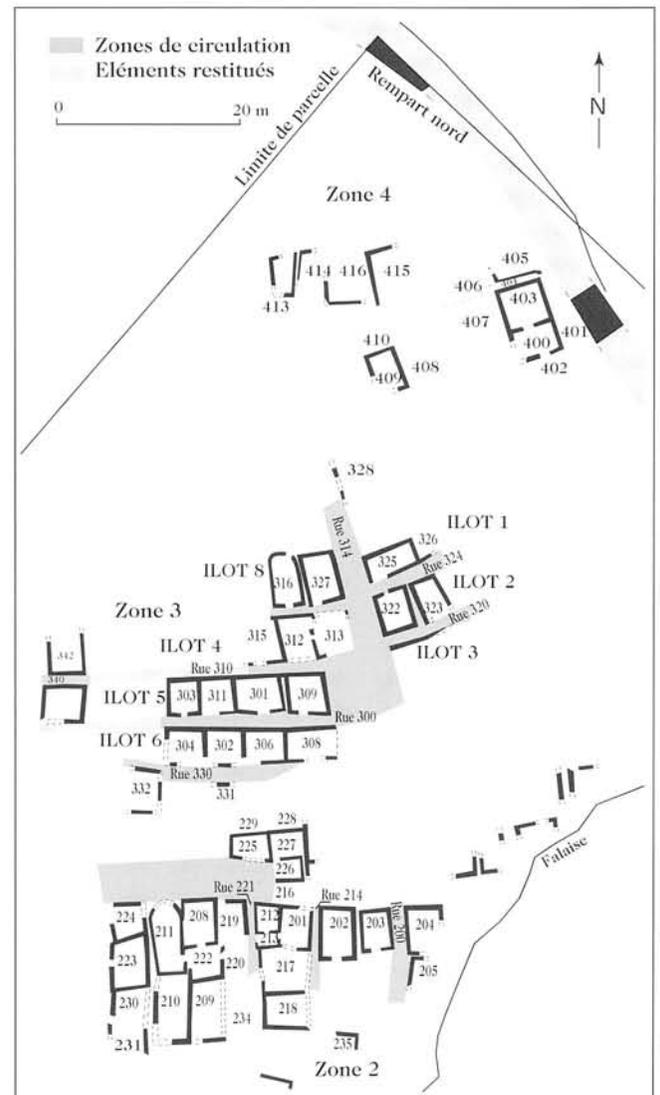


Fig. 68 — MARTIGUES, Tamaris. Plan d'ensemble des vestiges.

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1999, 104-106.

ruelle ont été découvertes à l'ouest de la tranchée allemande perturbant le secteur. Elles sont situées dans le prolongement des îlots 4 et 5 et permettent ainsi de restituer une continuité de l'organisation. De même, deux nouveaux espaces mitoyens découverts sur l'îlot 4 marquent l'orientation de ce dernier vers l'est. Au nord, les deux maisons (327 et 316) sont non mitoyennes par un doublement des murs adossés l'un à l'autre, mais la disposition de ces deux pièces permet sans doute de restituer un nouvel îlot (îlot 8).

Enfin sur la zone 4, cinq nouvelles habitations aux constructions maçonnées sont dégagées. Cependant, en l'état actuel du décapage, il n'apparaît pas de façade d'îlot clairement délimitée et l'orientation des pièces semblent varier légèrement de l'est à l'ouest. De manière plus remarquable, cette zone a révélé une habitation en matériaux périssables. Pour cette dernière partiellement circonscrite, on relève actuellement le négatif de quinze trous de poteau dans le substrat et un calage de pierres.

### L'architecture

Des formes singulières de constructions ainsi que certains modes d'agencement des maçonneries commencent à être mieux documentés par la fréquence de leur découverte sur l'ensemble du secteur nord du site :

- une seconde habitation en matériaux périssables, qui appartient sans doute à l'habitat de la première période, a été mise au jour sur la zone 4. La première de ce type a été reconnue en 1998 lors de la fouille du premier niveau d'occupation sous la pièce 201<sup>2</sup> ;

- une deuxième maison à extrémité « pseudo-absidale », relative à la seconde période d'occupation de constructions maçonnées, a été dégagée sur la zone 3. Dans ce cas précis de la maison 316, l'extrémité périmétrale correspond davantage à une conception à angles abattus ;

- des agencements particuliers liés à la conception de la non-mitoyenneté sont attestés, soit par la mise en œuvre de double mur (exemples nouveaux observés sur la zone 3, entre les pièces 316 et 327, et sur la zone 4, entre les espaces 413 et 414), soit par l'implantation d'un *ambitus* entre les pièces (entre les espaces 403 et 405 sur la zone 4 et probablement entre les espaces 230 et 210 sur la zone 2).

### Le rempart nord

Afin de préciser le tracé exact de l'enceinte du village, un nouveau tronçon de la fortification septentrionale a été dégagé, au point le plus éloigné possible de la première section connue, 29 m plus au nord, en limite de parcelle. L'ensemble est mal conservé et partiellement remanié par les travaux de clôture. Seul le parement intérieur semble conservé de manière très arasé. Il est constitué de gros blocs maçonnés et l'ensemble de la construction est liée à l'argile jaune, mode d'élaboration similaire aux tronçons reconnus des deux remparts de l'habitat.

Sandrine Duval

<sup>2</sup> Voir BSR PACA 1998, 94-95.

## MARTIGUES Tholon

Haut-Empire

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation du littoral de l'étang de Berre et consécutivement à l'opération d'évaluation menée en 1999 par le service archéologique de la ville sur le site de Tholon, cette campagne de fouille programmée a eu pour résultat principal de nous permettre d'identifier avec certitude la nature de l'établissement gallo-romain jusqu'alors interprété comme une hypothétique *villa* romaine.

Le plan du site dressé en 1999<sup>1</sup> avait montré l'emprise importante des structures antiques sur l'ensemble de la parcelle concernée. On notait alors deux caractéristiques essentielles : d'abord une orientation générale de ces vestiges selon les quatre points cardinaux, avec un léger décalage, et ensuite la présence d'un axe central autour duquel semblent s'articuler les espaces bâtis. La fouille limitée aux anciens sondages ouverts dans les années soixante restait cependant trop restreinte pour déterminer la nature exacte de cet établissement. Deux hypothèses avaient alors été avancées : il pouvait s'agir soit d'une *villa*, soit d'un *vicus*.

Pour résoudre cette question, la méthode choisie cette année a consisté à élargir en surface les anciens sondages afin de mettre au jour un plan cohérent des structures antiques (fig. 69). Ces décapages extensifs ont concerné la partie sommitale et occidentale du plateau qui borde le rivage de l'étang.

Au terme de cette campagne, il apparaît que l'établissement antique de Tholon est un *vicus* organisé de manière linéaire en îlots, parfois doubles, distribué par des rues d'orientation est-ouest. Divers aménagements ont pu être repérés dans ces espaces de circulation au sol souvent composés de petits galets et relativement riches en mobilier (fragments de céramiques et déchets culinaires, principalement des coquillages). On note ainsi la présence fréquente de larges trottoirs le long des façades et de diverses structures dont les vestiges de la couverture d'un drain d'évacuation des eaux usées.

L'ancien sondage rouvert en 1999 (zone 3 qui équivaut dorénavant à l'îlot 3) nous avait déjà permis de constater divers remaniements dans l'agencement des bâtiments antiques, avec notamment la construction de murs liés au mortier de chaux recoupant parfois les

<sup>1</sup> Voir BSR PACA 1999, 106-107.

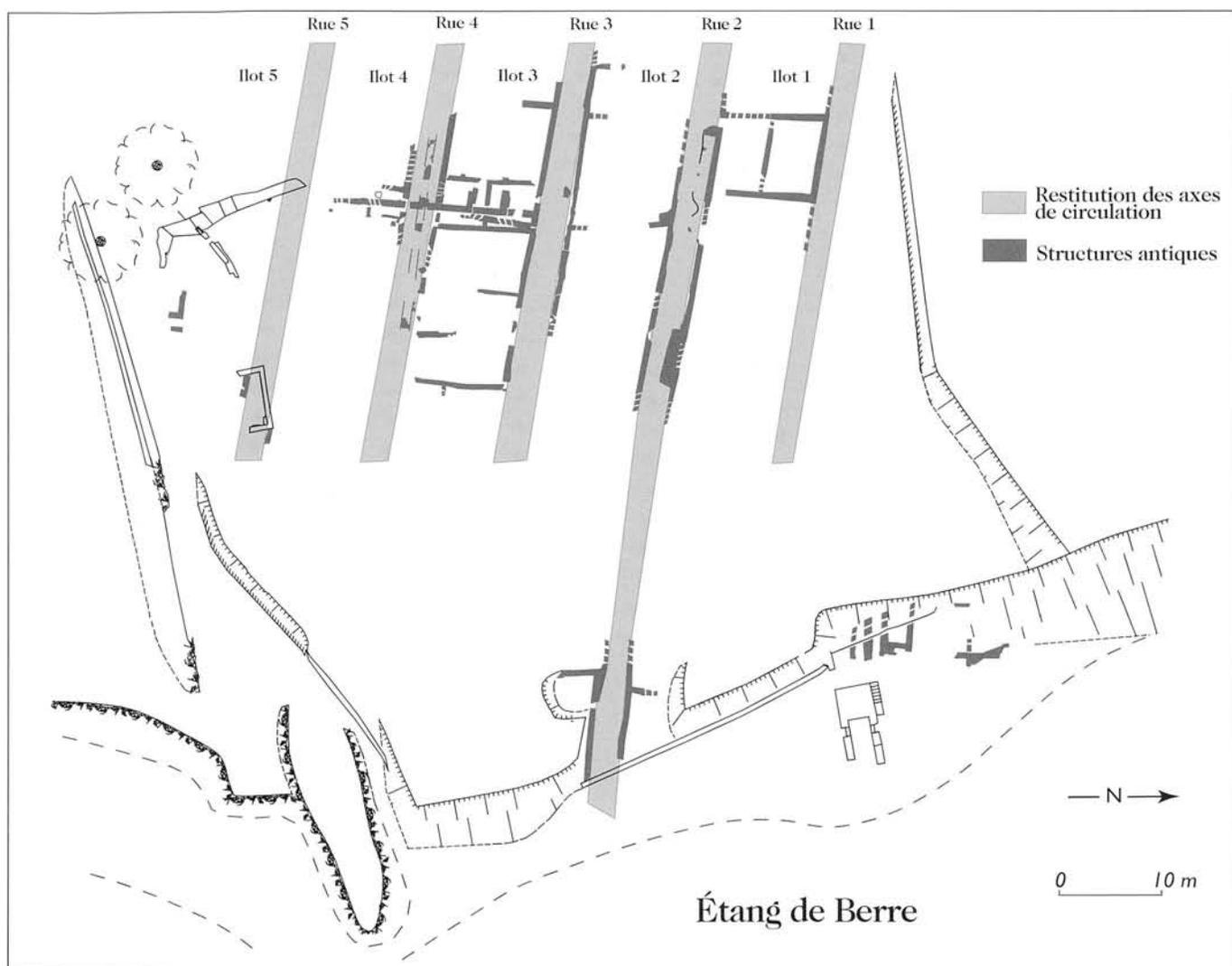


Fig. 69 — MARTIGUES, Tholon. Plan schématique de l'organisation spatiale du site antique.

murs des phases antérieures. L'élargissement de ce sondage a montré que le mur le plus récent de ce bâtiment barrait définitivement la rue 4, modifiant donc non seulement cet édifice dans son ultime phase d'occupation, mais également l'organisation spatiale de l'habitat dans cette partie du site.

On remarque également dans cet îlot 3, une concentration relativement importante de fragments d'enduits muraux peints de couleur rouge, bleue, blanche et jaune ainsi que quelques traces vertes. Afin d'assurer le prélèvement et la consolidation des enduits encore en place, une intervention du CEPMR a été programmée pour 2001. La présence de ces enduits est à mettre en parallèle avec la découverte occasionnelle de plaques de marbre ou de fragments d'antéfixes, démontrant le caractère relativement soigné, à défaut d'être particulièrement luxueux, de cet habitat.

En ce qui concerne la chronologie de l'occupation de ce site dans l'Antiquité, le choix d'une approche extensive au détriment de la poursuite des fouilles stratigraphiques n'a pas livré de données complémentaires plus précises que celles déjà connues. Il faut situer la plus forte fréquentation de cet habitat entre la fin de la République et Néron. Une occupation tardive, mais apparemment plus ponctuelle, semble se poursuivre

jusque vers la première moitié du V<sup>e</sup> s. de n. è. La présence d'une fosse-dépotoir entaillant le mur le plus récent de l'îlot 3 atteste l'arasement des constructions antiques à l'époque médiévale. En effet, parmi le matériel que contenait le comblement de cette fosse, on trouve, outre divers déchets culinaires, des fragments de vases datant de la fin du X<sup>e</sup> s.

La confirmation de l'existence d'un *vicus* du Haut-Empire à Tholon relance la question de *Maritima Avaticorum* et l'identification formelle de ces vestiges à cette agglomération secondaire attestée par les textes devient un objectif essentiel.

Dans l'attente de nouveaux éléments, force est de constater que le site de Tholon s'accorde exactement aux descriptions de *Maritima* que nous ont successivement livrées les géographes latin Pomponius Méla et grec Ptolémée.

Pour le premier, *Maritima* se trouve au bord d'un étang (*stagnò adsidet*) ; pour le second, elle se situe sur la mer (*εσπιτὸ θαλάσσης*), à proximité du débouché du fleuve *Kainos* que la plupart des historiens assimilent au chenal de Caronte.

Les prospections menées après l'incendie de juillet 1999 (voir *infra*, p. 141-142) ont apporté une meilleure connaissance de l'occupation de l'oppidum (principales phases chronologiques, extension spatiale). Les précédentes observations ne portaient que sur des secteurs de fouille limités. La recherche d'indices de surface sur l'ensemble d'un site dégagé en totalité, et pour la première fois, de la végétation naturelle qui le dissimulait a apporté à la fois des confirmations et des éléments totalement nouveaux. Par ailleurs, l'enregistrement des observations par zone a permis de mieux appréhender l'évolution par période de l'occupation de l'espace, sur l'oppidum lui-même ainsi que dans la zone archéologique qui l'accompagne au sud (piémont de Jean-Jean, versant sud des Caisses).

◆ Le versant sud de la longue crête des Caisses de Jean-Jean domine la petite dépression de Servanes, où se trouve une grosse source pérenne. Il est occupé très tôt, dès le Chalcolithique (céramiques du Chalcolithique provençal, Campaniforme) et le Bronze ancien. Sur une longueur de 2 km, il est découpé par une série de grands creux en forme d'amphithéâtre, avec de petits replats sous le sommet, au-dessus de versants en pente abrupte. Chacun d'eux forme un petit site, l'occupation se présentant vraisemblablement sous forme de cabanes dispersées en matériaux légers qui ont laissé peu de traces. Ce type d'occupation se poursuit aux mêmes emplacements le plus souvent au cours de l'âge du Bronze, et notamment à la période de transition Bronze final - premier âge du Fer (VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

◆ Les principales périodes d'occupation de l'oppidum proprement dit étaient déjà définies (V<sup>e</sup> s. – première moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ; I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Mais on peut désormais apprécier l'extension de l'agglomération qui, pour chacune de ces trois périodes, couvre l'essentiel de l'espace habitable du site de hauteur. Par ailleurs, plusieurs aménagements d'intérêt collectif jusqu'alors inconnus ont été identifiés : ouvrages défensifs (poterne ouverte sur le versant sud, protégée par un épais mur latéral ; rempart à parements multiples contrôlant l'accès par l'éperon terminal à l'est). Enfin, des fragments de céramique trouvés en plusieurs endroits du site prouvent que celui-ci a continué à être fréquenté durant l'Antiquité tardive, au moins jusqu'au V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

◆ Toujours d'après les indices recueillis en surface et les structures encore visibles, à la fin du deuxième âge du Fer et au début de notre ère, l'agglomération se prolongerait sur une grande partie du versant sud puis sur le piémont de Jean-Jean, cette extension hors de l'oppidum créant un vaste quartier bas, défendu à l'est par un nouveau rempart large de 2,50 m et dont la base est conservée sur plusieurs dizaines de mètres de longueur. Vers l'ouest, mais sans que l'on puisse pour l'instant apporter de datation précise faute de fouilles, on note aussi la présence d'un talus de gros blocs (peut-être le rempart occidental) et d'enrochements destinés à ancrer des murs au-dessus de la falaise qui domine Servanes.

Yves Marcadal

## LES PENNES-MIRABEAU

### La Petite Cloche

Âge du Fer

Le but de cette campagne était double : définir le rôle d'un bâtiment qui paraissait hors norme dans le carré H9 du quadrillage décamétrique de l'oppidum et s'assurer que l'arase d'un mur transformé en sol de rue au I<sup>er</sup> s. était le vestige du rempart du site primitif du II<sup>e</sup> s. (fig. 70)

#### ◆ Bâtiment H9

En 1998, nous avons découvert, sur une sorte de placette aménagée en remblai, un escalier plaqué contre le mur nord qui terminait curieusement un îlot d'habitations prenant son origine dans la voie nord aboutissant au sommet <sup>1</sup>. Cet escalier semblait donner accès à un

bâtiment qui possédait en outre deux ouvertures sur les rues qui l'encadraient.

#### ◆ Pièce 1 H9

La fouille a révélé qu'il s'agissait en fait de deux pièces séparées par un mur médian. L'escalier ne desservait que la pièce 1 H9 dont la porte ouvrait sur la rue R H9/H10. La fouille de cette pièce n'a donné (couche A, sur le sol) qu'un mobilier céramique dispersé et incomplet dont des tessons d'assiettes Lamb. 5/7 A, d'amphores Dressel 1 et d'une lampe à huile grise à décor rayonnant, et, pour le mobilier métallique, sept clous en fer, deux clous en bronze, deux *lepta* et un *kollybos* massaliètes, une monnaie « à la croix » des Volques tectosages. La seule céramique brisée mais

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1998, 99-100.

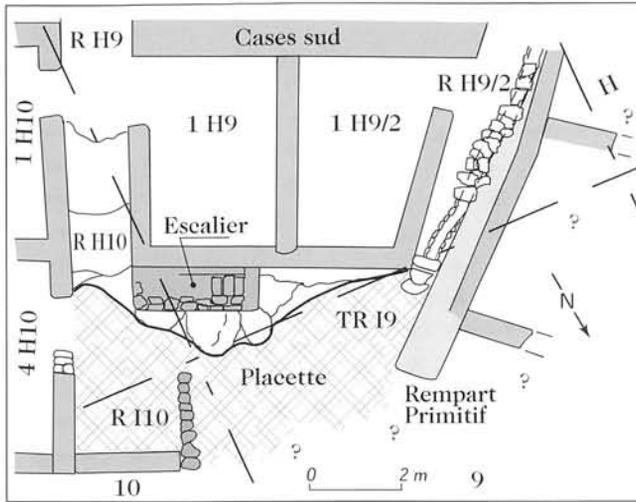


Fig. 70 — LES PENNES-MIRABEAU, La Petite Cloche.  
Plan du secteur.

complète fut une minuscule coupe massaliète (Dicocer CL MAS 811), classée comme objet rituel. La couche B contenait, dans les effondrements d'adobes provenant de la superstructure du mur mitoyen avec le bâtiment surplombant 1 H9 au sud, à part de rares tessons, un bronze arverne *MOTUIDIACA*.

Cette pièce pourrait avoir servi de passage entre la placette et la rue R H9/H10. En effet, le sol rocheux en forte pente, non aménagé, du dernier tronçon de cette rue devait être dangereux. On a pu pallier ce problème par l'escalier donnant sur un passage ouvert sur la rue.

#### ◆ Pièce 1 H9/2

Cette pièce ouvrait sur la rue R H9/2. Pour la première fois depuis le début de la mise en place du quadrillage du site, nous avons deux rues dans le même carré R H9 et R H9/2. L'étude de cette pièce pose plus de problèmes qu'elle n'en a résolu. Son grand intérêt vient de la couche de lauzes couvrant toute sa superficie. Sa stratigraphie était simple avec la classique couche d'adobes provenant de l'effondrement du mur mitoyen avec la case (ou les cases) la surplombant au sud (couche B), recouvrant une mince couche de lauzes qui scellait la couche A correspondant au sol de destruction de 49 av. J.-C.

La couche B a livré quelques tessons disparates, surtout d'amphores, et un mobilier métallique intéressant, dont trois tétroboles, un couteau et deux petites fibules de Nauheim, qui provenaient certainement de la case sud lors de l'effondrement du mur mitoyen. Sous la couche de lauzes du toit, la couche A n'a livré, comme dans la pièce 1 H9, qu'un mobilier composé de tessons d'amphores et d'urnes indigènes non reconstituables.

En revanche, il y eut une découverte exceptionnelle, celle d'un fémur et de quelques phalanges de pied humains. L'absence de tibia laisse perplexe, mais il s'agit certainement de restes humains transportés là par des loups ou chiens affamés peu avant l'effondrement du toit. Pratiquement au milieu de la pièce, une panse d'amphore était coincée dans un trou qui semble avoir été un trou de poteau. (Mais lors de l'effondrement du toit, ce fragment aurait dû se heurter au poteau).

#### ◆ Triangle TR I9

Cette zone triangulaire est délimitée à l'ouest par un mur large de 1,20/1,30 m découvert en 1998 et présumé rempart du site primitif du II<sup>e</sup> s. La fouille a permis d'établir la liaison avec le sol de remblai d'une petite placette, repérée elle aussi en 1998, à l'extrémité de la rue R I10.

Ce sol de remblai, destiné à une sorte de place d'où l'on pouvait accéder à l'escalier menant à la pièce 1 H9, contenait des tessons dispersés de diverses amphores incomplètes, dont une *Brindes*, un contre-poids lithique, deux *lepta* massaliètes, la moitié d'un objet lamellaire en bronze et un tesson de Lamb. 6.

#### ◆ Le rempart

Au I<sup>er</sup> s. av. n. è., c'est-à-dire au moment du remodelage et de l'extension de l'habitat, les vestiges du rempart primitif ont été conservés et transformés en sol de rue, avec aménagement d'un canal d'évacuation, alors qu'en même temps ils délimitaient les remblais permettant la création d'une place d'où un escalier donnait accès au bâtiment 1 H9. Ces vestiges du rempart, qui auraient dû servir de carrière lors de l'agrandissement de l'habitat, ont été conservés comme mur de soutènement de toute l'*insula* en raison de la forte pente vers la citerne proche.

Ce rempart, dont nous ne pourrions malheureusement pas suivre le tracé au nord et au sud vers la voie montant au sommet, pose le problème de la superficie occupée par l'habitat du II<sup>e</sup> s. En effet, nous le supposons limité à quelques habitations proches du sommet et nous devons maintenant constater qu'il était nettement plus étendu. Les deux pièces terminales de cette *insula*, dont une indiscutablement couverte avec couche de lauzes de protection, n'ont fourni que peu de mobilier incomplet et dispersé et laissent penser qu'elles ont été pratiquement vidées de leur contenu lors du sac de l'oppidum.

Louis Chabot

Deux nouvelles opérations archéologiques programmées ont été entreprises sur la *villa* gallo-romaine de Richeaume <sup>1</sup> (fig. 71). La majorité des espaces et des aménagements découverts appartient à la *pars urbana* de la *villa*, hormis les espaces 7-8-23 (zone II) qui peuvent être associés à la *pars rustica* ; les structures des sondages 10, 12, 13, 15, 22 et 23 correspondent à des aménagements hydrauliques et agricoles. L'analyse stratigraphique permet d'appréhender le site dans la longue durée avec notamment la mise en place d'une topographie en terrasses de la *villa*. L'étagement des premières structures se fait selon la pente naturelle du terrain avec, dès la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è., des nivellements successifs sur l'ensemble de l'éminence et sur les versants méridionaux et orientaux, pour combler d'anciennes ravines creusées dans le substrat argileux ou pallier la déclivité du terrain.

#### ◆ Les données archéologiques

Le décapage des zones I et II, deux sondages géoarchéologiques (22 et 23) et l'extension du sondage 13 vers l'ouest, soit une superficie de 405 m<sup>2</sup> environ, ont été menés parallèlement à une seconde prospection géophysique conduite par L. Aubry (Terra Nova).

**Zone I :** La poursuite du décapage dans l'espace 15 (E25) a permis de dégager partiellement certains aménagements dont le mur sud du péristyle et un très grand bassin rectangulaire mesurant plus de 15 m de long sur 3 m de large (E20).

**Zone II :** D'importants réaménagements datés entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s. de n. è. ont été mis en évidence dans les espaces 3 à 8 et 22-23 dont une cour de 37,50 m<sup>2</sup> (E6-22), un important dépotoir (début V<sup>e</sup> s. de n. è.), une canalisation C3 traversant l'espace 6 du sud au nord sur 34,90 m de long, une structure en blocs de pierre sans liant, ni réemploi de matériel archéologique, construite dans le substrat.

**Zone III ( ) :** La fouille de l'espace 17, qui repose sur le substrat calcaire, s'est poursuivie avec la mise au jour partielle, à l'intérieur du bâtiment, d'une structure circulaire (puits ?). Au sud de la canalisation C6 (E21), un nouveau fossé médiéval parallèle au fossé C7 a été identifié. Le prolongement sud de la canalisation C4 orientée est-ouest, nommée C10, contre laquelle vient s'accoler la canalisation C6, a été également mis au jour. Le sondage 22, à une quinzaine de mètres dans le prolongement est de la canalisation C10, a révélé la présence du paléochenal 13010 et de la structure C10, entre 0,90 et 2,38 m de profondeur <sup>2</sup>.

**Zone IV :** L'extension du sondage 13 vers l'ouest a montré un nouveau mur de terrasse de 85 cm de large, de direction nord-est/sud-ouest et parallèle au mur M30, situé 23 m environ plus à l'est.

À ce jour, l'ensemble du mobilier archéologique comprend 10 784 tessons et objets.

#### ◆ Les sondages géophysiques

Ils ont eu lieu dans les zones II et IV. Le paléochenal 13010 (sondage 22) est composé de deux chenaux : le plus ancien, dont seul le sommet a été atteint, est sans doute antérieur à l'occupation gallo-romaine ; le second s'est creusé dans les alluvions fines des crues du premier paléochenal. Son incision est sans doute contemporaine de l'occupation de la *villa*. Son comblement traduit les effets d'une phase d'érosion (abandon d'une gestion des terroirs et des versants) succédant à la désertion du site antique que l'on situe à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge. Actuellement, nous ne pouvons déterminer si la structure C10 correspond bien à une canalisation dont les eaux étaient évacuées directement dans la rivière ou si elle correspond à une partie visible d'une construction plus importante implantée contre le cours d'eau.

#### ◆ La prospection géophysique

Elle a mis en évidence des traces de construction dans les parcelles de vignes et d'oliviers situées immédiatement au sud et à l'est des zones I et II (zone IV). Le paléochenal 13010 a été de nouveau identifié ainsi qu'un autre chenal perpendiculaire à celui-ci, qui semble se diriger vers l'ouest, au sud des espaces 6 et 22. L'ensemble des données confirme l'intérêt et l'opportunité de poursuivre les investigations archéologiques vers le sud et l'est de la zone I, dans la parcelle de vigne dont les pieds doivent être arrachés au cours de l'hiver 2001.

#### ◆ Une pérennité dans l'occupation du site de Richeaume I

À ce jour, douze phases d'occupation, comprises entre le I<sup>er</sup> s. av. n. è. et le VI<sup>e</sup> s. de n. è. puis du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> s., ont été reconnues. Les trois phases majeures de réaménagement et d'occupation de la *villa* correspondent aux états III-IV et V (première moitié du II<sup>e</sup> s. de n. è. ; première moitié du III<sup>e</sup> s. ; deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s.).

**État I :** Des traces résiduelles d'un établissement primitif sans doute du I<sup>er</sup> s. av. n. è., établi sur le substrat argileux géologique ont été révélées aux extrémités occidentale et orientale du site (zones II et III).

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 109-113. Relevés topographiques par A. Badie, J.-M. Gassend et J.-L. Paillet (CNRS-IRAA). Relevés stratigraphiques, pierre à pierre, CAO, DAO par V. Dumas (CNRS-CCJ). Vues aériennes obliques de C. Martin. Étude géoarchéologique de K. Walsh (Univ. de York) aidé de C. Miramont (Univ. de Provence).

<sup>2</sup> Hauteur conservée de la structure C10 : 1,48 m (assise de fondation non atteinte) ; son parement est à été fortement endommagé (ou coupé ?) par le comblement du paléochenal.

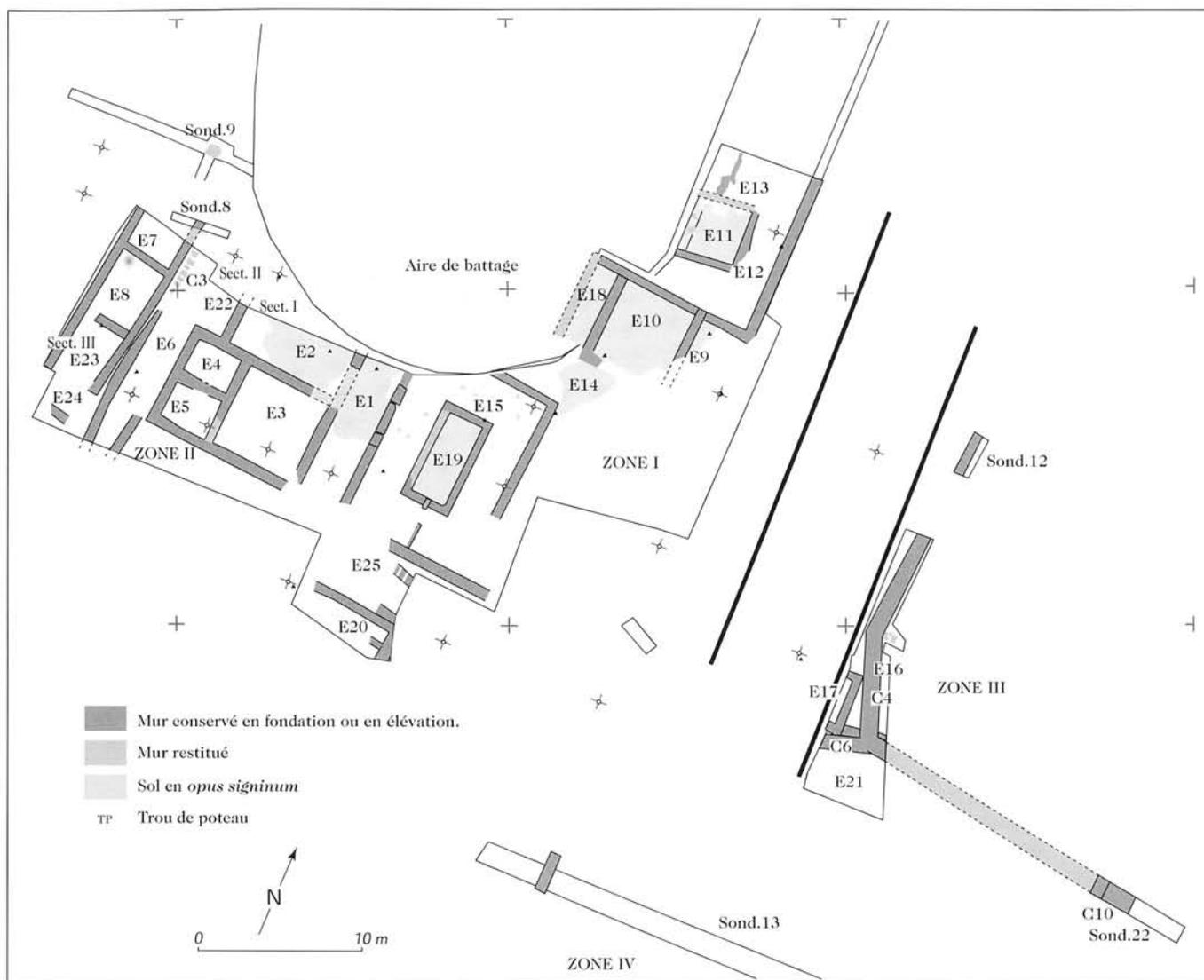


Fig. 71 — PUYLOUBIER, Richeaume I. Plan général (J.-M. Gassend, J.-L. Paillet ; CAO : V. Dumas).

**État II :** Les premières constructions (zones II et III) sont à rattacher au I<sup>er</sup> s. de n. è. Ils correspondent à un mur (zone II), témoignant d'un espace utilitaire, dont le plan fut repris lors de l'état IV, et à un petit bâtiment (E17, zone III) construits en blocs de pierre liés à la terre avec réemploi de *tegulae* et *dolium*.

**État III :** Au début du II<sup>e</sup> s. de n. è., le corps central d'une première villa, décorée de peintures polychromes et de placages de marbre, s'organise autour d'une cour, sur la zone centrale de l'éminence, à mi-chemin entre les deux structures de l'état II (orientation sud-nord). Les seules constructions visibles de cet état correspondent à trois pièces (E9-10-18)<sup>3</sup>, à une petite cour (E12) et à un long mur de clôture orienté nord-sud. Les bâtiments utilitaires (E17) situés dans les zones II et III devaient sans doute continuer à fonctionner. Au cours de cet état, le versant oriental du plateau est aménagé en terrasses, à l'est du mur M1, avec la construction d'au moins deux larges murs de direction nord-sud reconnu pour l'un sur une longueur

de 20 m. D'importants aménagements hydrauliques fort bien conservés d'orientation nord-sud (C4-10) sont réalisés en contrebas de la première terrasse orientale, contre l'espace 17. Chargée d'évacuer les eaux du secteur nord-est de la villa (ensemble thermal), cette canalisation aboutissait à une rivière (paléochenal 13010).

**État IV :** Au cours de la première moitié du III<sup>e</sup> s. de n. è., détruisant les structures de l'état II jusqu'au substrat, un nouveau plan de la villa apparaît avec une extension de l'habitat vers le sud et l'ouest : une cour à péristyle (E15) avec bassin central (E19) et plantations d'arbres, entourée par trois murs dont le mur sud correspondait à la limite sud de l'extension de cet état. Trois portiques bordaient ce jardin mais seul l'espace 1 a été préservé. À l'ouest de cet espace d'agrément est élevé un ensemble homogène de deux pièces (E2 et E3-4-5) avec sol en *opus signinum* et revêtements muraux. À l'est de cet édifice, s'ouvrent une petite cour (E6-22) et un nouveau secteur de stockage (E7-8 et E23), dont le plan des murs conserve l'orientation de celui de l'état antérieur. Dans la zone II, une nouvelle adduction de canalisation de direction ouest-est (C6) vient s'accoler à la canalisation C4-10, en détruisant une partie du petit édifice de l'état II (E17).

3 L'espace 10, constitué d'un sol à *opus signinum* avec plaquettes de marbre et revêtements muraux polychromes, était sans doute une pièce d'apparat contre laquelle était accolée une cage d'escalier avec enduits peints (E18).



Fig. 72 — PUYLOUBIER, Richeaume I. Vue de la zone III.

**État V** : Une rupture intervient en deux phases au cours du IV<sup>e</sup> s. de n. è. Au début du IV<sup>e</sup> s. de n. è. (état Va), une restructuration de l'espace en petites unités d'habitation concerne seulement, semble-t-il, le secteur de la *pars rustica* (E7, E8, E23) et la cour E6-22 (abandon et transformation en trois pièces d'habitation du cellier situé en partie dans les espaces 7-8 et 23). Des réaménagements plus importants sont réalisés dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s. sur l'ensemble du site (état Vb) avec l'extension de l'habitat vers le sud, la modification de la fonction même du péristyle E15 (destruction des murs de portique est, sud et nord), la

construction d'une canalisation avec couverture en *tegulae* (C9) et d'un vaste bassin rectangulaire (E20). Au nord-est du péristyle, une nouvelle pièce avec sol en *opus signinum* (E14) est installée sur ce remblai. Dans la *pars rustica*, une canalisation (C3), composée d'une double couverture de *tegulae* posées à plat et de blocs de pierre et de dalles, traverse l'espace 6 du nord au sud. Les espaces E8 et 23 sont sans doute abandonnés alors que la cour E6-E22 est toujours fréquentée, ainsi que l'espace 7, plus ponctuellement. Les aménagements hydrauliques C4-6-10 sont peut-être abandonnés à ce moment-là.

**État VI** : Dans le premier quart du Ve s., certains espaces sont détruits ou abandonnés (E3-4-5) ou servent de lieu de dépotoir (bassin ; E22).

**État VII** : Dans le courant du V<sup>e</sup> s. de n. è., les formes de l'occupation se manifestent par une dispersion des espaces habitables. Dans l'espace 15 et autour du bassin, des structures en matériaux périssables sont élevées sur neuf à dix poteaux. Plusieurs foyers non aménagés sont installés au sommet du comblement, autour du bassin ou dans l'espace 25. Un seul espace reconnu est aménagé (E11-13) dans la cour E12 (pièce chauffée (E11-E13) dont il ne subsiste que l'*area* et un montant du *praefurnium*). Dans la *pars rustica*, l'espace 7 est réoccupé avec la construction d'un mur essentiellement constitué de matériaux de destruction et de *dolium*. Durant cet état, l'espace 3-4-5 est recloisonné en trois unités (E3-E4-E5) dont seules les pièces E4 et E5 sont occupées.

**État VIII** : L'abandon définitif de la *villa* semble intervenir au début du VI<sup>e</sup> s. de n. è.

**État IX** : La destruction et la réoccupation du site correspondent aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. de n. è. (état IXa) avec notamment la récupération des matériaux de construction antiques, la construction d'un petit drain sur le sol de l'espace 10. Au cours des XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. (état IXb), la destruction des vestiges se poursuit avec divers aménagements agricoles (chemin, fossés d'irrigation, construction de l'aire de battage).

**État X** : Les aménagements agricoles modernes (chemins, canalisations) reprennent globalement le tracé ou le lieu d'implantation de ceux de la période médiévale.

Florence Mocci

Haut Moyen Âge ?, Moyen Âge

## PUYLOUBIER Ermitage Saint-Ser(f)

Moderne

Accroché au flanc de la montagne Sainte-Victoire, l'antique ermitage Saint-Ser(f) a connu en 1994 et 1999 deux phases de destruction, provoquées par des chutes de blocs de rocher. Lieu de pèlerinage usité jusqu'alors, l'édifice, aujourd'hui en très mauvais état, n'était plus qu'une ruine vouée à la disparition. Pour l'éviter, la commune a initié un programme en vue de préserver le site et de rétablir en 2001 son usage, qui

passé prioritairement par un important travail de confortement, préliminaire à une restauration. La mission, confiée par la DIREN et la commune à une agence d'architecture, réunit une équipe pluridisciplinaire. Selon les prescriptions du SRA, la problématique archéologique a nécessité la présence d'un technicien, chargé de dresser un diagnostic préliminaire puis de suivre les travaux.

## ◆ Les sources historiques

L'existence de la *cella sancti Servi* est attestée régulièrement dès 1079 dans le cartulaire de l'abbaye mère Saint-Victor de Marseille. Sa consécration, en 1001, est attribuée, par une dédicace trouvée en 1614, à Amalric, évêque d'Aix. Un autel tabulaire décoré de spirales sur l'une de ses faces a été récemment découvert en remploi dans un murage. Cette pièce inédite pourrait être datée du haut Moyen Âge et désignerait alors une tradition chrétienne très ancienne. La situation exceptionnelle de l'ermitage dans le paysage fut dictée par la présence dans la falaise d'une grotte dotée naturellement d'une source au pouvoir dit « miraculeux ». Une guérison, survenue en 1856, fut d'ailleurs à l'origine d'un regain d'intérêt suivi d'un ambitieux programme de restauration.

## ◆ Le diagnostic

Le diagnostic réalisé fait état de différentes phases de construction au Moyen Âge, qui se sont succédé entre le premier âge roman et le XIV<sup>e</sup> s. Au XI<sup>e</sup> s. est ainsi attribuée une partie du mur gouttereau sud, pourvu d'une porte et de deux baies cintrées. Le mur nord fut, quant à lui, totalement reconstruit à deux reprises aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., comme l'indique le parement traité en assises régulières de moellons ainsi que l'enduit

décoré à la pointe de fer. Des pilastres, édifiés postérieurement au XIV<sup>e</sup> s., supportaient des arcs et murs diaphragmes ; ils nous indiquent le remplacement d'un couvrement médiéval plus ancien par une charpente. D'importants travaux ont été exécutés au cours de l'époque moderne (reprise du couvrement, chemisage du mur sud, constructions d'épais contreforts) et indiquent des besoins incessants de confortement, résultant de la chute de blocs rocheux.

Un sondage, interrompu, dans la nef a permis de découvrir, sous un pavement du XVIII<sup>e</sup> s., un second dallage perturbé par une sépulture. La richesse archéologique pressentie conditionnera l'implantation d'une conduite destinée à évacuer les eaux de ruissellement de la source. À l'emplacement de la façade occidentale effondrée a été retrouvé un soubassement dont la datation haute (haut Moyen Âge probablement) a justifié une prescription conservatoire formulée par le SRA. C'est l'angle d'un édifice originel qui a ainsi été identifié sous l'arrachement de la façade sud du XI<sup>e</sup> s. Au centre de la façade, les restes d'une porte comblée ont également été observés. En hauteur dans ce murage, la surverse d'une canalisation, bâtie au moyen de *tegulae* et d'imbrices, désigne des recharges qui ont entraîné le rehaussement du niveau de sol de la nef.

Christian Markiewicz

Gallo-romain

## PUY-SAINTE-RÉPARADE Quartier Régine

Après plusieurs opérations de sondages et d'évaluation menées depuis 1998<sup>1</sup>, nous avons entamé cet été la première campagne de fouille programmée sur une zone placée en réserve archéologique. Près de 800 m<sup>2</sup> de terrain ont pu être explorés et étudiés. Nous possédons désormais le plan d'un ensemble de bâtiments s'étendant sur environ 2600 m<sup>2</sup> (fig. 73).

La zone étudiée cette année est extrêmement riche pour la compréhension de l'évolution spatiale de la *villa*, car elle nous a apporté de nombreux enseignements sur l'articulation des différents bâtiments entre eux. Cette zone est en effet située au point de jonction entre deux grands ensembles bâtis : au sud, un ensemble orienté à 33° est, comprenant comme éléments principaux les deux pressoirs, leurs annexes et probablement le chai, et, au nord, ce qui a été identifié comme la *pars urbana* orientée à 22° est.

L'évolution de l'ensemble a pu être reconstituée dans ses grandes lignes et les phases suivantes ont pu être individualisées :

■ **Première phase** : Un élément primitif, mis au jour dans l'angle sud-ouest, est représenté par quatre murs

arasés. Il peut se poursuivre au sud (emprise de la prochaine fouille) et représenter un ensemble plus important. Les niveaux de sols ne sont pas conservés et aucun matériel contemporain n'a été découvert, ce qui empêche toute datation. Il n'est pas interdit de penser que les espaces VIII, IX et X faisaient partie de cette première phase de construction, mais aucune stratigraphie ne relie ces éléments entre eux.

■ **Deuxième phase** : Tous les bâtiments fonctionnels liés à l'activité agricole sont édifiés, avec principalement les pressoirs et le chai. Sur la zone étudiée, cela se traduit par deux corps de bâtiments encadrant une vaste cour (VII), probablement fermée au nord par un mur. S'il existe une trace de ce dernier, il ne peut s'agir que d'une tranchée de spoliation, vue en 1999 dans deux sondages, dont l'orientation pourrait correspondre, et qui est la seule trace d'élément arasé mis en évidence dans la parcelle. À ce stade chronologique, les éléments constitutifs de la *pars urbana* ne sont pas situés. Ils pouvaient se trouver au nord du pressoir (I) dans la parcelle privée contiguë et non accessible.

■ **Troisième phase** : L'essentiel de la partie nord de la *villa* est construit d'un seul jet (espaces XV à XXXV). Tous les murs de cet ensemble sont liés dans leurs fondations et procèdent de la même phase de construc-

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 113-115.

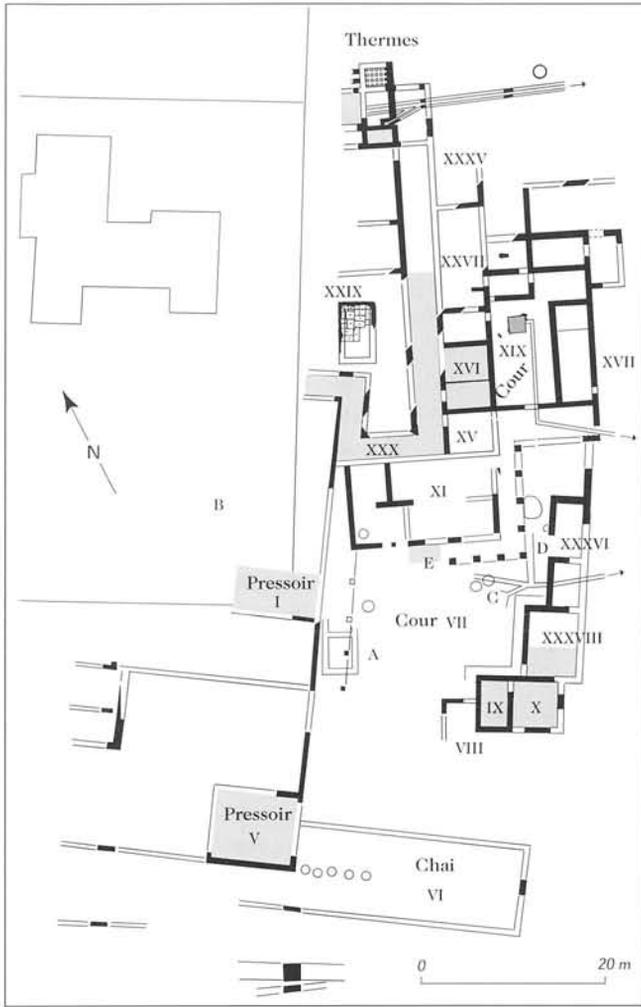


Fig. 73 — PUY-SAINTE-RÉPARADE, quartier Régine. Plan d'ensemble des vestiges, état fin 2000. (DAO P. Chapon).

tion. La géométrie complexe du péristyle (XXX) montre que les architectes de l'époque ont dû adapter leur projet d'extension à des bâtiments préexistants. Le changement d'orientation ne s'explique que par la présence du talweg qui limite les possibilités d'installation du côté oriental. Ce nouvel ensemble bâti a essentiellement des fonctions résidentielles. Les plus représentatives ont été mises en évidence : un jardin d'agrément avec bassin (XXIX), entouré d'un péristyle (XXX) et un ensemble thermal avec hypocauste et bains.

■ **Quatrième phase** : Extension vers le sud avec construction d'un nouveau bâtiment (XI) accolé à l'ensemble précédent (XXX et XV). La cour (VII) dont la superficie est alors fortement réduite est totalement réaménagée avec la création de galeries couvertes sur

son pourtour. À cette occasion, l'espace XXXVI est détruit et ses murs arasés afin d'agrandir la cour au nord-est, un caniveau (C) est prolongé vers la cour et un de ses blocs retaillé afin de recevoir les eaux d'une tranchée (D). On note également la construction d'un socle bétonné (E) dont la fonction n'a pas été élucidée. La partie de la cour située au sud de l'espace XI est à ce moment sur-creusée et son sol aménagé grâce au cailloutis compact.

Les autres modifications ne concernent que des détails et sont liées à l'utilisation de l'espace : creusement d'une fosse et développement d'une activité métallurgique au nord-est de la cour, comblement d'une tranchée par des résidus de cette activité, destruction d'un caniveau et remplacement par un autre, surélevé, prolongé vers l'intérieur de la cour.

Au vu des premiers résultats, la période d'occupation est relativement brève et ne dure au maximum qu'un siècle et demi. Elle illustre parfaitement un type d'établissement agricole qui se développe au cours du II<sup>e</sup> s. et qui subit de plein fouet une crise au III<sup>e</sup> s., crise déjà mise en évidence à la suite de recherches dans le département du Var (Brun, Congès 1996). Cette crise du III<sup>e</sup> s. semble trouver sa source dans le contexte économique de l'époque. Les traces d'incendie retrouvées sur le site nous font plutôt penser à des événements liés à des troubles sociaux ou à des brigandages (invasion des Alamants au milieu du siècle), mais rien ne permet de l'affirmer. Cette *villa*, en tout cas, rejoint le groupe d'établissements antiques totalement abandonnés dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. : les Mesclans, les Présidentes, les Chappes, et plus au nord, la *villa* du Mollard à Donzère, et celle du Fayen à Roussas.

La superficie restant à explorer sur la réserve archéologique est estimée à environ 1600 m<sup>2</sup>. Les éléments les plus représentatifs de la *pars rustica*, tels que pressoir et chai à *dolia*, y ont été découverts lors des opérations de sondages et permettent d'envisager des découvertes primordiales pour la compréhension de ce type d'établissement.

Philippe Chapon

**Brun, Congès 1996**

BRUN (J.-P.), CONGÈS (G.). — Une crise agraire en Provence au troisième siècle ? In : FICHES (J.-L.) éd. — *Le III<sup>e</sup> siècle en Gaule Narbonnaise, données régionales sur la crise de l'Empire* : actes de la table ronde du GDR 954 « Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge », Aix-en-Provence, 15-16 septembre 1995. Sophia Antipolis : APDCA, 1996, p. 233-256.

Le projet de mise en place d'un drain autour de l'église Saint-Vincent, édifice protégé au titre des Monuments Historiques, a motivé la réalisation de sondages d'évaluation

archéologique sur les trois côtés concernés. Six sondages de 1 m de large ont été implantés à l'aplomb des façades, couvrant une superficie de 27 m<sup>2</sup> (41 % de la surface).

L'église Saint-Vincent, ancienne église prieurale dépendant de Saint-Victor, est un édifice composite. Le sanctuaire primitif, daté de la fin du XII<sup>e</sup> s., est constitué d'une nef unique, voûtée en berceau brisé et fermée par une abside orientée, voûtée en cul-de-four. Une base de clocher flanque le mur sud, dont la direction n'est pas parallèle à celle du mur nord. À la fin du XIV<sup>e</sup> s., l'église est dotée d'un système défensif à l'instar d'autres églises régionales. Ces défenses consistent dans la surélévation des murs périphériques, couronnés par un chemin de ronde protégé par un mur crénelé. Le chemin de ronde est muni de mâchicoulis, portés par des consoles à l'aplomb de l'abside et de l'entrée, par des arcs reposant sur les contreforts le long des murs gouttereaux. Du XVI<sup>e</sup> s. au XIX<sup>e</sup> s., l'adjonction de chapelles latérales et d'une sacristie modifie la volumétrie héritée du Moyen Âge, jusqu'à former l'ensemble actuel.

Dans les six sondages, le substratum géologique, constitué par une matrice argilo-limoneuse ennoyant des galets et des nodules de carbonate de calcium, est atteint entre 60 et 70 cm de profondeur sous le sol contemporain. Il est recouvert par un niveau limoneux, épais de 30 à 60 cm, correspondant à son altération. Cet horizon affleure immédiatement sous le sol actuel au sud et au sud-ouest, et sous 15 à 20 cm de sédiments modernes au nord-ouest et à l'est. Il draine des artefacts (éclats de silex, céramique protohistorique et gallo-romaine) témoignant de sa mise en culture et d'occupations diverses depuis la Préhistoire récente au moins jusqu'à la période médiévale.

En surface de cet horizon, apparaissent des traces juxtaposées d'aménagements issus des périodes antique et médiévale. L'aménagement le plus ancien est représenté par un dépôt de céramiques datées du II<sup>e</sup> s. de n. è., installé dans une petite fosse de 30 cm de large, observé en limite du sondage ouvert devant l'entrée de l'église.

L'occupation la plus dense, représentée par des constructions et par des sépultures, se place aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s, en relation avec le développement du prieuré. Au sud-ouest, un sol d'habitat en terre battue, marqué par des foyers et la présence de céramique, est aménagé au contact du substratum dans un espace

excavé. Des fondations ont été observées au sud de l'église. Soigneusement bâties et profondément ancrées dans le sol, elles adoptent une direction similaire à celle du mur gouttereau sud. Ces constructions sont probablement à mettre en relation avec la présence des bâtiments du prieuré évoqué par les textes et dont l'église actuelle est le seul élément conservé. Sur les trois côtés des bâtiments, neuf sépultures attestées ou probables ont été dénombrées, orientées est-ouest pour sept d'entre elles. Trois types de sépultures ont été repérés : inhumations en coffre de lauzes posées de chant sans couverture, inhumations en coffre avec couverture de dalles sommairement équarries, et enfin inhumations en pleine terre. Parmi celles-ci sont à signaler deux tombes d'enfants, dont un d'âge périnatal.

La fonction cémétériale de la zone paraît abandonnée à la fin du Moyen Âge, comme le montre un fossé large ayant coupé des tombes, au nord-est de l'église. La mise en place de contreforts en relation avec la fortification de l'église se traduit par la présence de fondations en grand appareil, visibles en façade ouest et aux abords du clocher au sud.

Les diverses campagnes de construction de part et d'autre du vaisseau primitif, à partir du XVI<sup>e</sup> s., attestées par des niveaux d'épandage de déchets de taille, empiètent largement sur l'espace funéraire. La dernière campagne de construction affectant la partie sud conduit à unifier l'aspect de la façade latérale donnant sur la place, en remaniant fortement les constructions antérieures.

Cette opération d'envergure limitée a néanmoins permis d'affiner la chronologie de l'occupation du secteur, dont la fréquentation dès l'époque gallo-romaine est à présent attestée. Le développement du prieuré bénédictin à partir du XII<sup>e</sup> s., dont témoignent les fondations vues au sud de l'église, s'est accompagné d'un épisode funéraire jusqu'ici oublié, l'église Sainte-Croix située à l'extérieur du village actuel étant le lieu d'élection de sépulture traditionnel du village. L'enclos cémétériel de l'église Saint Vincent serait à étudier afin d'en comprendre le statut au sein des communautés religieuses et rurales à l'origine du village actuel.

Robert Thernot et Joël-Claude Meffre

L'étude architecturale du « nymphée » de Glanum (n° XXXVI) s'inscrit, d'une part, dans la suite de notre programme consacré à l'eau à Glanum et, d'autre part, dans la série des travaux de relevés systématiques effectués sur le site par les architectes et chercheurs de l'IRAA-CNRS. Ce travail se déroule sur deux ans (2000-2001) en raison de l'ampleur des relevés à effectuer.

Cette première année a essentiellement été consacrée à une enquête dans les archives, préalable incontournable à l'étude du monument. Cette recherche nous a permis de faire le tour de la documentation existante, de trouver un plan inédit de J. Bruchet de 1966 ainsi que des relevés inédits de P. Varène de 1979, effectués juste avant la restauration des murs de l'édifice. En outre, les relevés ont été commencés afin d'établir

le plan précis du monument, ce qui n'avait jamais été fait. Les coupes sur l'édifice, ainsi que les élévations manquantes (une partie de celles-ci ayant déjà été faites par P. Varène), seront effectuées en 2001 car elles nécessitent le vidage complet du bassin au moyen d'une pompe.

Au terme de cette première année, un certain nombre d'observations ont pu être faites qui mettent en évidence le caractère très « reconstruit » du monument et

de ses environs (temple de *Valetudo*, portique surplombant le « nymphée » sur son côté est, etc.) : il s'agira donc en 2001 de restituer le « nymphée » tel qu'il était lors de sa sortie de terre, en 1952-1953, avant de pouvoir en proposer un plan et une étude fiables.

Sandrine Agusta-Boularot,  
Michiel Gazenbeek, Véronique Mathieu,  
avec la collaboration de Pierre Varène

Âge du Fer

## TARASCON Saint-Gabriel / *Ernaginum*

Gallo-romain

Depuis l'année dernière, l'agglomération antique d'*Ernaginum*/Saint-Gabriel fait l'objet de recherches destinées à définir précisément l'étendue de la ville, son organisation, sa chronologie d'occupation et la structuration de son territoire<sup>1</sup>. Cette année, une seconde campagne de prospection systématique a concerné la colline Saint-Gabriel, la zone située au nord du carrefour du pont des Quatre-Arcs ainsi que le quartier de Lansac. Trois établissements antiques déjà répertoriés ont été à nouveau parcourus : l'oppidum de Saint-Gabriel, la *villa* de Sagnon et le grand bâtiment public du Mas de Guigue. Cette campagne a permis de mieux délimiter les contours de l'agglomération.

Dans le cadre d'une première campagne de fouille programmée, trois sondages ont été ouverts dans deux secteurs différents : les deux premiers à environ 200 m au sud de la chapelle Saint-Gabriel, dans un terrain situé au contact entre la colline et la plaine (zone 1), le troisième près du carrefour du chemin de Lansac et de la route d'Arles (zone 2). La prospection de surface de la parcelle correspondant à la zone 1

avait livré du mobilier daté entre le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Le sondage 1 recelait les vestiges d'un quartier d'habitat occupé entre le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le début du I<sup>er</sup> s., les niveaux plus récents ayant été éradiqués par les labours. Il présente un enchevêtrement de murs en pierres liées à la terre témoignant de plusieurs phases de constructions et de remaniements. Deux orientations différentes ont été relevées, l'une nord-ouest/sud-est près du piémont de la colline, l'autre nord-sud en aval du terrain. La phase la plus récente correspond à une rue recouverte d'un radier de cailloutis, délimitée à l'ouest par un mur lié à la terre muni d'un seuil à crapaudines et à l'est par un mur maçonné employant des blocs taillés.

Un second sondage ouvert en amont du premier, sur la pente de la colline, n'a livré que des sédiments remaniés jusqu'au substrat rocheux. Dans la zone 2, un autre sondage a mis en évidence une succession de couches de brasiers témoignant d'ateliers de taille de la pierre et de niveaux sableux déposés par les crues de la Duransole.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 115-116.

Florence Verdin

De l'Antiquité

## TARASCON Chapelle Saint-Victor

à l'Époque Moderne

Le long des falaises occidentales de la Montagnette, au nord-est de Tarascon, un chemin antique permettait de rejoindre Barbentane en évitant les inondations du Rhône. Cette voie a perduré et huit chapelles romanes ont été édifiées sur son tracé. Saint-Victor a été implanté à proximité d'un *vicus* qui a fait l'objet d'un programme archéologique dans les années 1960<sup>1</sup>.

Malgré ces recherches et en dépit de sépultures en coffrage alors visibles à proximité de la chapelle et du classement au titre des Monuments historiques en 1973, l'édifice médiéval et ses abords n'avaient fait l'objet d'aucune investigation, ni même d'étude architecturale. Quelques relevés de plan et quelques recherches historiques évoquent épisodiquement un certain attrait pour la chapelle mais c'est seulement depuis 1996 qu'un programme de restauration (mise en valeur du site) a été initié par l'association APARE et la Mairie. En parallèle aux travaux de maçonnerie et

<sup>1</sup> Voir BROISE (P.). — Le site antique du Pas de Bouquet à Tarascon d'après les fouilles et prospections effectuées de 1960 à 1970. *Bulletin Archéologique de Provence*, 1990, 19, p. 21-62.

de taille de pierre, trois chantiers archéologiques ont permis d'ouvrir des sondages sur une superficie d'environ 53 m<sup>2</sup> autour de l'édifice<sup>2</sup>.

En 2000, quelques nettoyages ont livré des informations complémentaires et de nouveaux relevés ont pu être réalisés (fig. 74). Le terrain, particulièrement rehaussé au nord et à l'est de la chapelle, laissait présager une importante accumulation de strates archéologiques, intéressantes pour leur valeur historique et documentaire mais aussi pour l'appréciation des proportions originelles de l'édifice. D'autre part, des disparités évidentes dans les modes de construction entre les différentes parties des élévations trahissaient des remaniements et des adjonctions qu'il était essentiel d'analyser avant que des rejointoiements ne viennent effacer les indices. De la Protohistoire au haut Moyen Âge, l'occupation permanente du site est attestée par de nombreuses céramiques mais, dans les limites des sondages, aucune structure n'est apparue et le chemin antique demeure hors emprise.

Un cimetière médiéval, immédiatement consécutif à l'édification de la chapelle, a pu être repéré au nord et à l'est. Un bâtiment lui est associé, dont la fonction n'est pas encore assurée, tour-clocher ou chapelle funéraire ? Les sépultures n'ont pas été fouillées, seules les couvertures en dalles jointives ont été dégagées, ainsi que quelques aménagements en coffrage. Aucune signalisation funéraire n'est conservée. Des interventions sur la chapelle, au XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> s., ont entraîné un léger rehaussement du terrain nord, protégeant ainsi la nécropole du XI<sup>e</sup> s. Un nouveau cimetière se superpose au premier et un mur parallèle au mur gouttereau nord de la nef est édifié. Dans cet espace, une sépulture d'enfant en coffrage de pierres et de *tegulae* a été fouillée, ainsi qu'une sépulture aménagée dans l'arasement d'un mur et perturbée par la construction d'un contrefort. Au XIV<sup>e</sup> s., d'importantes interventions ont totalement modifié l'environnement de la chapelle et perturbé partiellement la nécropole antérieure avant de l'ensevelir sous un épais rehaussement. Les poussées de la voûte ont manifestement entraîné de nombreuses perturbations. Les murs gouttereaux sont alors repris, deux contreforts sont ajoutés sur le flanc nord, une chapelle latérale vient contrebuter le côté sud et une entrée latérale est aménagée. D'autres travaux semblent concerner le mur pignon oriental et l'abside, mais les sondages n'ont pas encore pu mettre en évidence l'existence d'un chevet antérieur.

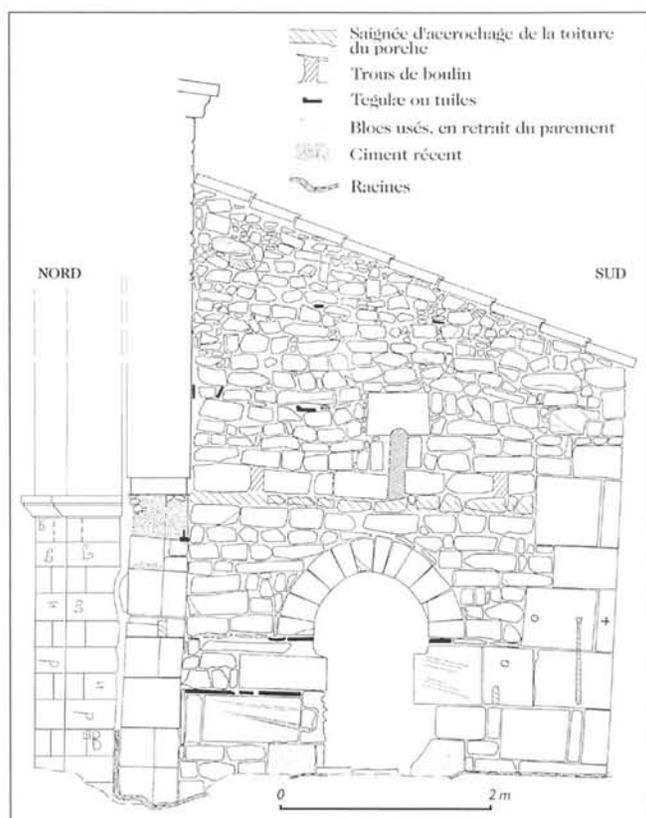


Fig. 74 — TARASCON, chapelle Saint-Victor. Relevé d'élévation de la façade ouest de la chapelle latérale sud (XIV<sup>e</sup> s.), prolongement sur le piédroit d'une porte latérale aménagée dans le mur gouttereau sud (réfection du XIV<sup>e</sup> s.) et pile centrale sud de la nef (époque romane, avec marques lapidaires).

Le XIV<sup>e</sup> s. ne perpétue pas la fonction funéraire aux abords de la chapelle. Des interventions du XVII<sup>e</sup> s. sont attestées dans la chapelle latérale sud. À cette époque, l'abside de cette annexe est condamnée, avec obturation de son arc et destruction de son mur. Le sol intérieur est alors surélevé et le remblai a révélé un important lot de mobilier dont des tirelires et des objets liturgiques en verre ainsi que des réductions de sépultures et une inhumation secondaire complète avec dépôt d'un chapelet.

L'intérieur de la nef n'est pas accessible à cause de la présence d'un échafaudage qui soutient la voûte. Un sondage clandestin a cependant mis en évidence une succession de trois sols à la jonction de la nef et du chœur.

Liliane Delattre

<sup>2</sup> Voir BSR PACA 1999, 116-117.

Cette grotte, découverte en 1962 par Roger Maurel, s'ouvre à l'est sur la rive gauche du vallon des Masques au bord la route reliant Jouques à Vauvenargues, à 2,5 km au nord-est de ce village. Après une première incursion de quelques mètres dans cette grotte lors de sa découverte, son exploration à des fins spéléologiques et sa désobstruction reprirent à partir de 1995 sous la direction de Guy Maurel, fils de l'inventeur, et de Jacques Parent. Cette cavité karstique, dans laquelle on ne peut progresser qu'en rampant, était presque totalement colmatée à l'origine et a été explorée à ce jour sur environ 70 m.

En juillet 1999, des ossements humains furent mis au jour, à une dizaine de mètres de l'entrée dans un diverticule contigu à l'axe principal de la cavité, sous 4 m d'épaisseur d'argile rouge. Cette découverte ayant été signalée quelques mois plus tard au SRA, je me suis rendu sur place après que les ossements mis au jour, associés à une petite lame en silex non retouché, m'eurent été présentés. Peu d'ossements étaient encore en place car la majorité des os du squelette, dont le crâne, avait déjà été prélevée. Il fut alors décidé d'un commun accord de remettre la fouille du reste du squelette encore en place à une date ultérieure.

L'intervention eut lieu en février 2000. Il ne restait en place que le bras gauche et plusieurs métacarpiens et phalanges ainsi que la fibula gauche. Les os du squelette étaient étroitement associés à quelques osse-

ments de renard (tibias, humérus et un calcanéum). Le fémur gauche fut retrouvé plus tard et plus bas au cours de la poursuite de la désobstruction du diverticule. D'après la description des inventeurs et nos observations sur place, le sujet était couché sur le côté gauche en position repliée, la tête contre la paroi de la cavité. Le squelette est incomplet mais tous les os longs ainsi que les os coxaux et les scapulas sont présents. Ils sont toutefois très mal conservés. Les épiphyses manquent ou sont fragmentées et détachées de la diaphyse.

Il s'agit d'un sujet robuste présentant des insertions musculaires très marquées, notamment sur les humérus. Le crâne, dolichocéphale et scaphocéphale, présente des bourrelets sus-orbitaires proéminents, le maxillaire manque. Les molaires de la mandibule, seules conservées, ont subi une abrasion importante. La présence d'une lame brute en silex et des restes incomplets d'os de renard <sup>1</sup>, l'ensevelissement sous une épaisse couche d'argile et la position repliée du corps laissent à penser que cet individu remonte au moins au Néolithique moyen. Une datation <sup>14</sup>C des ossements serait souhaitable.

Gérard Sauzade

<sup>1</sup> Des ossements d'animaux, notamment de chiens, sont souvent associés aux sépultures chasséennes.

Les fouilles programmées réalisées cette année correspondent à l'achèvement de tous les sondages explorés sur la terrasse 2 en 1999 <sup>1</sup>. D'une manière générale, l'ensemble des faits exposés dans un premier article de synthèse <sup>2</sup> ont trouvé cette année leur confirmation ; dans de nombreux cas leur contexte a pu être précisé, livrant un tableau documenté sur l'urbanisation des quartiers extra-muros.

Il est maintenant clair que la première véritable phase d'urbanisation (période 10, début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) n'a d'abord concerné qu'une étroite bande d'habitations à l'est du chemin d'accès. Sous ce qui deviendra l'habitation 16, une construction constituée de deux pièces en enfilade a été entièrement décapée lors de cette campagne. Les nombreuses récupérations pos-

tériures nous privent malheureusement d'informations précises sur l'organisation interne, pour laquelle on mentionnera une plaque foyère dans la partie orientale. Plus au sud, l'amorce d'un mur curviligne a été dégagée ; à cheval sur la terrasse inférieure, non explorée cette année, il ne peut pour l'instant être rattaché à une construction précise. Quant à la voie proprement dite, elle montre un aménagement très soigné de marches aux pierres non entièrement jointives, prolongé d'un drain dans les parties basses.

Lors de la phase 12, toujours dans le courant du III<sup>e</sup> s., les anciennes habitations (axiales) sont légèrement modifiées et au moins deux nouveaux îlots sont construits dans les marges. La plupart de ces constructions ont été étudiées en 1999. Seule l'habitation 3 à l'angle nord-est a été décapée cette année. Elle a livré une plaque foyère et les restes d'un four en cloche dans sa partie septentrionale ainsi que plusieurs fosses ayant contenu des vases de réserve dans le secteur opposé.

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1999, 117-118.

<sup>2</sup> Voir BOISSINOT (P.), GANTÈS (L.-F.). — La chronologie de Roquepertuse. Propositions préliminaires à l'issue des campagnes 1994-1999. *DAM*, 23, 2000, p. 249-271.

Les quelques restes lapidaires découverts en 2000 sont tous de taille réduite et proviennent, pour les plus anciens d'entre eux, des remblais mis en place entre les sols des périodes 10 et 12. Ils confirment la datation de la destruction de la statuaire dans le courant du III<sup>e</sup> s. av. n. è.

L'année prochaine verra l'interruption (provisoire ?) des fouilles afin que les quartiers dégagés depuis 1994 soient restaurés et présentés au public.

Philippe Boissinot

Néolithique

## VERNÈGUES L'Héritière II

Antiquité

La mise en place par la société Louis Dreyfus Communications d'un linéaire de fibres optiques reliant Beaucaire à Marseille nécessite l'implantation, environ tous les 70 km, d'un bâtiment destiné à abriter les équipements utiles à la régénération des signaux sur de longues distances.

À Vernègues, le terrain destiné à recevoir ce local avait déjà fait l'objet d'investigations archéologiques en 1995 dans le cadre des travaux de voirie engendrés par le chantier du TGV-Méditerranée<sup>1</sup>. La partie ouest du terrain, où le bâtiment était prévu, avait donc déjà été sondée et n'avait livré aucun site. En revanche, sous la déviation, avaient été découvertes plusieurs structures (tranchées et drains) contemporaines du site gallo-romain de Château-Bas tout proche, ainsi qu'une fosse-sépulture datable du Chasséen. Les prospections effectuées dans le vallon de Cazan ayant démontré la présence d'une occupation importante du Néolithique à l'époque gallo-romaine, il était nécessaire de surveiller le décapage du secteur destiné à recevoir l'aire de manœuvre, encore vierge de toute investigation.

L'enlèvement de la terre agricole sur une profondeur d'environ 1 m a permis la découverte de deux faits

archéologiques : une lentille de terre noircie de forme circulaire remplie de blocs de calcaire blanc avec quelques fragments de céramique non tournée et un alignement de pierres (drain) d'orientation nord-sud, visible sur environ 7,50 m.

Il semble que le site de l'Héritière II soit à proximité d'un habitat au vu d'un abondant matériel lithique d'importation (silex des monts du Vaucluse et obsidienne de Sicile) découvert sur la périphérie immédiate de la zone fouillée

Le drain, proche de ceux retrouvés en 1995, est à mettre en relation directe avec l'agglomération antique de Château-Bas ; leur orientation similaire, à 45° ouest, s'inscrit dans le parcellaire établi par J. Soyer<sup>2</sup> qui couvre l'ensemble de la vallée de Cazan et qui semble plus être dicté par des contraintes d'ordre topographique que par son appartenance à un réseau de centuriations antique.

Ces nouvelles découvertes s'ajoutent à celles de 1995 et confirment l'existence d'une occupation de cette partie du vallon dès le Néolithique.

Sébastien Schmit

<sup>1</sup> Voir *BSR PACA* 1995, 181-182.

<sup>2</sup> Voir page 190 et fig. 40 dans J. Soyer, *Les centuriations de Provence. RAN*, 7, 1974, p. 179-199.

Gallo-romain

## VERNÈGUES Château-Bas

Cette première campagne d'un programme pluriannuel<sup>1</sup> a poursuivi les sondages effectués en 1999 à l'ouest du temple<sup>2</sup> et a ouvert un deuxième secteur dans ce qui apparaissait être un bassin antique à la sortie de l'aqueduc qui prend sa source sous le temple.

À ces fouilles se sont ajoutés des relevés d'architecture du temple et des prospections géophysiques.

Les fouilles à l'ouest du temple avaient pour objectif de retrouver des traces de l'escalier du temple et de sa terrasse – observées partiellement par J. Formigé<sup>3</sup> –

<sup>1</sup> En collaboration avec Sandrine Boularot (Université de Provence) et Alain Badie (CNRS-IRAA). Relevés d'architecture par Alain Badie et prospections géophysiques par Laurent Aubry (Terra Nova).

antique de Château-Bas à Vernègues (Bouches-du-Rhône). *RAN*, 32, 1999, 179-195. Voir aussi *BSR PACA* 1999, 122-124.

<sup>3</sup> Voir sa « Communication » dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1924, 74-80.

et d'interpréter le mur en grand appareil parallèle au temple mis en évidence en 1999. Les résultats, bien que partiels, révèlent qu'il s'agit du parement extérieur d'une plate-forme en *opus caementicum* qui servait de fondation au temple. Les fouilles ont également montré que le déblitage et la récupération des matériaux du temple ont eu lieu relativement tard, intervenant, d'après la céramique, dans le courant du XVII<sup>e</sup> s. La taille modeste du sondage, en accord avec les propriétaires du site, a cependant rendu impossible sa poursuite plus au nord.

Dans le secteur du bassin, deux sondages réduits ont été effectués dans le but d'évaluer la nature des dépôts. Ils ont révélé un système hydraulique complexe que nous ne saisissons que très partiellement et qui présente au moins cinq grandes phases de captation des eaux de la source, allant de l'Antiquité à nos jours. En effet, nous avons observé dans le premier, outre la galerie de l'aqueduc antique, une réduction de celle-ci à l'époque romaine déjà, ainsi que trois canalisations successives dont deux en terre cuite et la dernière en plastique, correspondant à un réaménagement datant des années 80. Le deuxième sondage a mis au jour un bassin en grand appareil avec un fond en dallage. La fonction de ce bassin n'a pas pu être

déterminée, pourtant, à cause de la taille du sondage. Ces éléments hydrauliques sont à mettre en relation avec la chambre hydraulique découverte en 1999.

Une première campagne de prospections géophysiques (résistivité) a été réalisée. Il s'agissait d'un test sur une surface d'un peu plus de 5000 m<sup>2</sup> répartis sur trois secteurs du site pour déterminer le potentiel du site pour ce type d'intervention. Les résultats sont très encourageants et prometteurs, malgré la sécheresse du terrain cette année. Le secteur prospecté devant le temple a montré la présence d'un grand nombre de structures, dont certaines qui formeraient un grand bâtiment rectangulaire directement devant le temple et vraisemblablement appartenant au même ensemble monumental. Des anomalies pouvant appartenir à de nouvelles captations d'eau apparaissent également. Au nord du château, une parcelle sondée partiellement a révélé des anomalies que nous pouvons interpréter comme étant de grands murs (épaisseur : 1 m), organisés de façon orthogonale, et des éléments de voirie (îlots). Il s'agirait vraisemblablement, dans ce cas, de traces de l'extension « urbanisée » du site.

Pádraig Fournier et Michiel Gazenbeek

Moyen Âge

## VERNÈGUES Château seigneurial

Moderne

Situé sur l'extrémité sud du plateau du Grand-Puech d'où l'on domine l'ensemble des Bouches-du-Rhône, les restes du château seigneurial (inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1934) couronnent les ruines du Vieux-Vernègues détruit par le tremblement de terre du 11 juin 1909. Comme il menaçait de disparaître définitivement du paysage culturel français si aucun soin n'était apporté aux vestiges, la commune s'est donc engagée dans un programme de réhabilitation du château (et de l'église romane Saint-Jacques), avec au préalable une fouille d'évaluation archéologique. Celle-ci a eu pour objectif de définir les grands axes d'étude de cet édifice médiéval fortifié. Il fallait définir une première approche chronologique du bâti pour faire ressortir l'évolution de cette demeure seigneuriale de sa fondation à son abandon, malgré les dégâts dus au tremblement de terre qui occultent la vision d'ensemble. De plus, l'équilibre incertain des murs nous a empêché de suivre le programme de dégagement défini à l'origine. Malgré tout, il a été possible de déblayer la totalité du chemin d'accès et deux pièces.

L'édifice se compose de plusieurs corps de bâtiments répartis à l'intérieur d'une enceinte, développés selon un mouvement centripète (fig. 75). Les parties les mieux conservées, les plus récentes, datables des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s., sont situées à l'est. La partie ouest ayant considérablement souffert du tremblement de terre,

seule l'étude de quelques photographies d'époque de la façade, couplée aux résultats des investigations archéologiques devrait permettre d'y comprendre l'articulation des bâtiments. Malheureusement une bande de falaise de plusieurs mètres de large s'est effondrée, emportant l'ensemble des façades sud et ouest du monument. Nous sommes beaucoup mieux renseignés sur les trois autres côtés, mieux conservés et assez bien représentés sur les photographies anciennes.

Cet édifice se compose de plusieurs ensembles : une série de pièces est adossée au rempart et se développe vers l'intérieur. Il est à peu près certain que les « écuries » ou basse-cour se trouvaient dans la grande pièce rectangulaire située au nord-est. La fonction des autres pièces reste à ce jour indéterminée, même pour la « chapelle », dénomination fondée uniquement sur des représentations d'étoiles sur l'intrados de la voûte et sur les rinceaux végétaux sur les parois.

Au nord, une tour en saillie se trouvait à l'origine au milieu du fossé qui barre l'éperon et isole le château sur son promontoire. Aujourd'hui, après l'effondrement de la falaise, elle semble décalée vers l'ouest. À la base de la tour, légèrement en retrait vers l'ouest, se trouve un grand puits creusé à même le rocher encadré d'un parapet de pierres de taille posées de chant. C'est justement à cet endroit que semblent se situer les pièces d'habitation à proprement parler : au moins cinq appartements dont un avec sa cuisine et quatre

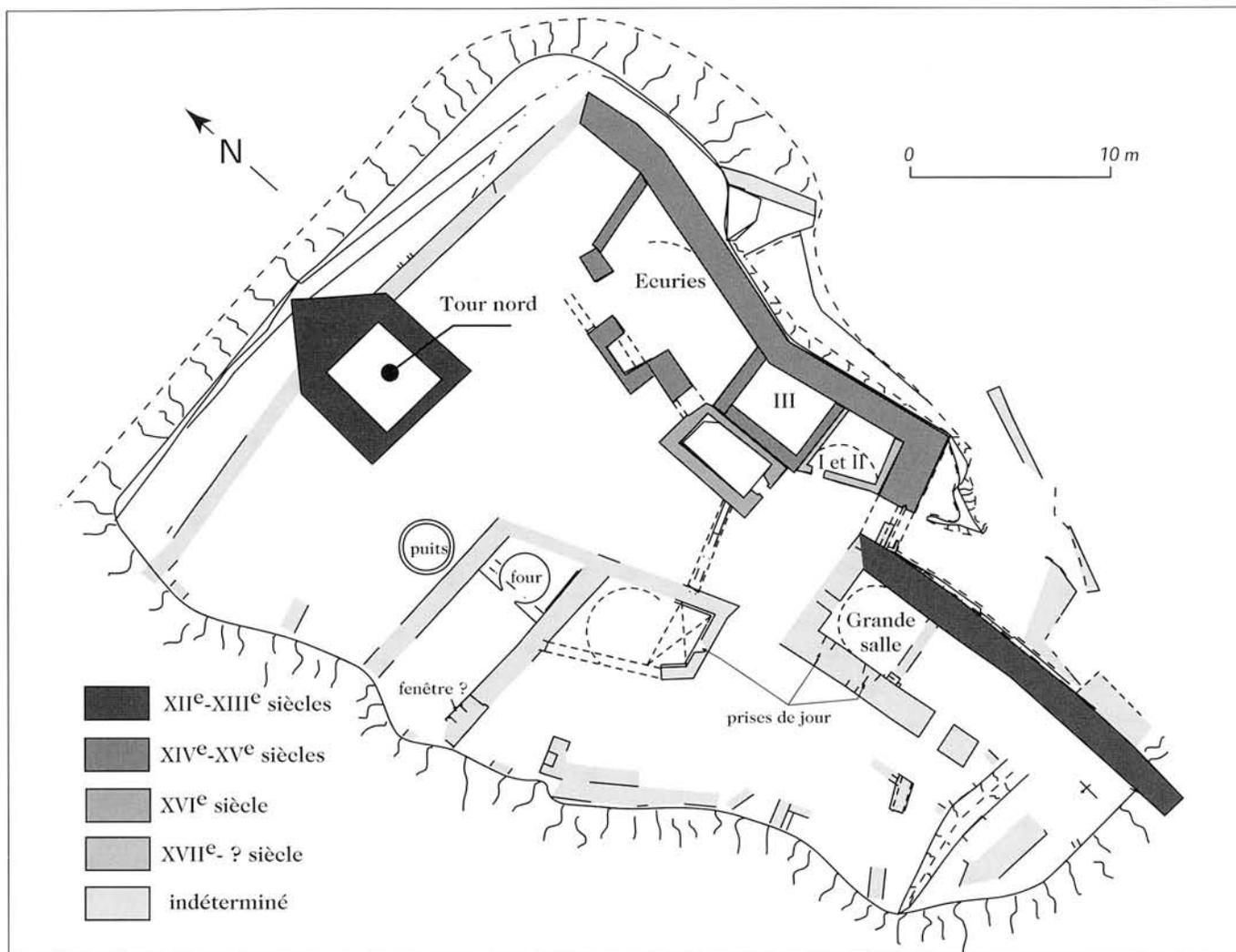


Fig. 75 — VERNÉGUES, château seigneurial. Plan d'ensemble. (Françoise Laurier, CAV).

avec chacun un cabinet, selon un inventaire de 1707 (AM Aix-en-Provence BB 203).

Au sud, on note une grande salle voûtée en plein cintre, rythmée par des doubleaux à double rouleau, de 4 m de large, dont deux travées sont encore discernables et dont au moins une autre est restituable. Cette salle, la plus grande, est comparable à une *aula* seigneuriale et forme peut-être la base du donjon.

L'ensemble est construit en pierre de taille de calcaire coquillier local du même type que la pierre de Rognes. Plusieurs sites de provenance du matériau sont possibles : les carrières de Gancel au hameau de Cazan dans la vallée en contrebas du village au sud, le fossé du château, l'ensemble de la partie orientale où des traces d'extraction sont encore visibles, le plateau du Grand-Puech où de grandes excavations liées à une exploitation de carrière sont encore observables. Ces pierres sont liées par un mortier de chaux et sable dans différentes proportions selon les endroits. On trouve des joints marqués au fer dans les parties les plus anciennes et des joints beurrés pour les parties du bas Moyen Âge à l'est, quand ceux-ci sont encore visibles, l'érosion ayant attaqué la majorité des élévations.

Au vu de l'ensemble des observations, on peut cerner les grandes lignes de l'évolution de la construction, au

moins pour les parties visibles ; on n'établira aucune conclusion pour les ensembles sud-ouest et nord-ouest presque entièrement cachés sous les gravats.

Les parties les plus anciennes semblent donc être la tour nord ainsi que le soubassement du mur est de la grande salle sud. Les joints lissés au fer d'un mur sur lequel reposent les constructions tardives allant en ce sens, la datation envisagée pour ces fondations est comprise entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., dans l'attente de fouilles ultérieures. Vient ensuite l'élévation de la grande salle sud, dont le mur nord avec ses deux meurtrières droites visibles sur d'anciennes photographies ; le mur ouest et le rempart nord, dans sa partie ouest, semblent aussi appartenir à cette période.

L'étude a mis en évidence la reconstruction de toutes les structures situées à l'est du monument au moins dès le XIV<sup>e</sup> s. : d'abord le rempart, avec les aménagements du chemin d'accès qui reposent sur d'anciennes structures ; puis la pièce sud-est III et les écuries, puis la chapelle (XVI<sup>e</sup> s.) et en dernier lieu les pièces sud-est I et II dont la facture peu soignée laisse penser qu'elles n'ont été rajoutées qu'après l'abandon définitif des lieux par les seigneurs.

Reste à trouver l'origine de ces constructions d'ordre monumental : importance stratégique qui, à elle seule,

peut expliquer le soin donné à l'ensemble ; position dominante sur l'ensemble de la région et frontière entre les archevêchés d'Arles et d'Aix-en-Provence ; éventuels changements de coseigneurie ou de statuts du château. La maîtrise de paléographie en cours de Nathalie Pecoraro devrait éclairer ce point ou au moins dégager les grandes étapes historiques qui ont touché le territoire de Vernègues du temps du fonctionnement de cet édifice.

Seul un dégagement d'ensemble ferait se lever un nombre important d'interrogations quant aux parties les plus abîmées qui semblent, de plus, être les plus anciennes. La qualité des vestiges offre l'opportunité de développer des aspects plus pratiques de la vie

quotidienne du château. L'étude des nombreux restes des aménagements hydrauliques de récupération des eaux pluviales sont une occasion de démontrer, avec celle d'autres éléments tels la basse-cour ou le four, le rôle économique que pouvait revêtir un tel monument. Enfin, le programme de réhabilitation prenant systématiquement en compte le résultat des fouilles, il faut faire ressortir les éléments permettant d'établir les travaux de consolidation dans un souci de pertinence historique. L'objectif est à terme de parvenir à un monument stabilisé mais non reconstruit.

Sébastien Schmit

## ALPILLES, ZONES BRÛLÉES Les Baux-de-Provence, Maussane-les-Alpilles, Mouriès, Saint-Rémy-de-Provence

Diachronique

Du 22 au 24 juillet 1999, un important incendie a ravagé près de 2338 ha de collines sur le versant sud du massif des Alpilles, affectant avec plus ou moins d'intensité les communes des Baux-de-Provence, Maussane-les-Alpilles, Mouriès et Saint-Rémy-de-Provence.

Deux opérations de prospection-inventaire ont alors été mises en place par le SRA. L'une, sur Mouriès, a été confiée à Yves Marcadal (zone sud) et Michel Poguet (zone nord), avec extension dans la partie orientale de la commune de Maussane. Elle a été menée pendant l'automne 1999 et le printemps 2000. Par ailleurs, le SRA ayant signé avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône une convention finançant à part égale une prospection sur le centre des Alpilles, une seconde opération fut conduite par Lucas Martin et Philippe Chapon fin 2000. Cet inventaire avait deux objets : compléter et préciser la carte DRACAR d'une part, produire une brochure destinée à la protection du patrimoine enfoui d'autre part.

### Mouriès et Maussane-les-Alpilles

Pour la commune de Mouriès, la répartition en deux zones constituait non seulement un cadre commode pour organiser l'opération, mais correspondait aussi à deux entités topographiques bien individualisées. La plus grande partie de la zone nord est occupée par des massifs calcaires très accidentés (Vallongue, baume Brignolle), découpés en chevrons par divers gaudres (Malaga, Fontcoulle, Vallongue). Le seul axe permettant de traverser les Alpilles est constitué par le gaudre de la Vallongue. Ces massifs sont bordés au sud par une plaine étroite et allongée d'est en ouest sur 5 km (plaine de Gourgonnier/Lauzière). Cette zone peu pénétrable, sans réelle potentialité agricole, pauvre en ressources en eau, est donc peu propice à une occupation permanente. Les conditions topographiques diffèrent profondément dans la zone sud où des chaî-

nons et crêtes calcaires étirés sont entourés par des plaines aux terres colluviales faciles à cultiver (vallon du Renard, crêtes du Destet et de Vaudoret, Caisses de Jean-Jean, crête du Castellas). Plusieurs passages en cluses, orientés nord-sud, permettent échanges et communications.

L'opération a permis d'apporter des informations nouvelles sur plusieurs sites déjà connus, tel l'oppidum des Caisses de Jean-Jean et son environnement, mais de révéler aussi de nombreux sites inédits dont les occupations sont attestées entre le Néolithique final/Chalcolithique et la période moderne. Dans la zone nord, quatorze sites nouveaux se répartissent en huit habitats de plaine ou de pied de pente (un de la fin de l'âge du Fer, sept du début de la période gallo-romaine) et six emplacements d'occupation temporaire, tous situés dans les massifs de collines (quatre de la fin de l'âge du Fer, un d'époque gallo-romaine et un de la période moderne (grotte). Dans la zone sud, vingt-huit sites ont été inventoriés : sept occupations chalcolithiques dont trois habitats importants, treize sites de l'âge du Fer dont certains seront encore occupés pendant la période gallo-romaine, six implantations spécifiques de l'Antiquité, un site médiéval et un moderne représenté par une carrière d'extraction de meules à huile. Il faut noter l'ensemble remarquable constitué par l'oppidum des Caisses de Jean-Jean et ses abords (versant sud, piémont) <sup>1</sup> où sur quelques hectares sont concentrés les témoins d'une occupation humaine importante depuis le Chalcolithique jusqu'à l'Antiquité tardive. C'est un des rares emplacements de la commune de Mouriès où des éléments attribués à l'âge du Bronze ont été retrouvés.

L'opération de prospection a permis de tirer de nombreux enseignements. Dans la zone nord, tous les

<sup>1</sup> Voir *supra*, p. 127.

sites d'habitat sont localisés en pied de pente ou en plaine et cela, à partir de la fin de l'âge du Fer (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) jusqu'au III<sup>e</sup> s. de n. è. Il faut remarquer l'absence de toute trace de fréquentation ou d'occupation temporaire après le III<sup>e</sup> s., ou d'éléments antérieurs à la fin de l'âge du Fer. À l'intérieur des massifs, on ne rencontre aucune structure construite, à l'exception de quelques aménagements de gaudres, dans leur partie terminale, sous la forme de petits barrages favorisant l'écoulement des eaux ; ces structures rudimentaires, formées de grosses pierres montées à sec sur 0,40 à 0,50 m de hauteur, peuvent être attribuées à la période moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.). Les occupations humaines relevées (fin de l'âge du Fer et début de la période gallo-romaine) ne sont que temporaires et vraisemblablement liées au pastoralisme et/ou à l'exploitation de la forêt. Les véritables sites d'habitat sont installés en dehors des massifs, mais aucune de ces installations n'est postérieure au III<sup>e</sup> s. et l'ensemble des secteurs cultivables ne semble plus occupé de façon permanente après cette époque. On peut alors penser que des regroupements de population se sont opérés dans les plaines et vallons plus importants de la zone sud où l'on retrouve en effet les témoins d'une occupation postérieure au III<sup>e</sup> s.

Dans la zone sud, la fréquence des contacts entre plaines et coteaux offre des conditions de vie plus favorables qui ont été exploitées de la Préhistoire à nos jours. En effet, les sites chalcolithiques sont en nombre important. Situés en bas de versant, sur des piémonts sud en pente légère, abrités par des crêtes montagneuses, ils bénéficient ainsi d'une bonne exposition au soleil et de terres cultivables légères. On ne connaît qu'un seul site pour le premier âge du Fer, l'oppidum et le versant sud des Caisnes de Jean-Jean, lequel continuera à être occupé par la suite. La même remarque s'impose pour le deuxième âge du Fer, car on ne décèle que quelques installations temporaires et insignifiantes en dehors des Caisnes. Tout se passe donc comme si l'oppidum avait concentré sur le site perché et dans son voisinage immédiat la majeure partie de la population locale. À l'époque gallo-romaine, les implantations se multiplient en plaine, mais l'oppidum continue à être fréquenté de manière importante jusqu'au III<sup>e</sup> s. et de façon sporadique jusqu'au V<sup>e</sup> s. D'une manière générale, l'Antiquité tardive est assez peu représentée et ne se retrouve que sur de rares sites déjà occupés à l'époque gallo-romaine. Le haut Moyen Âge constitue toujours un hiatus et il faut

attendre le X<sup>e</sup>, voire le XI<sup>e</sup> s., pour retrouver une occupation tangible notamment sur l'emplacement du Castellat de Mouriers (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.).

Yves Marcadal et Michel Poguet

### Les Baux, Maussane, Saint-Rémy-de-Provence

Le substrat est essentiellement formé par la chaîne calcaire des Alpilles d'axe est-ouest tectonisé par les plissements alpins. Le cœur du massif, karstique, reste sec avec des sols très dégradés voire absents. Les piémonts au contraire supportent une accumulation de colluvions parfois importante.

Les peuplements étaient constitués essentiellement par des pins d'Alep pour les futaies et par des taillis de chênes kermès pour les garrigues plus basses. Toutes les zones boisées au sud-est du point de départ du feu ont été brûlées, celui-ci a même sauté des secteurs cultivés (incendie du Castellat de Mouriers ; seules les oliveraies (non sans destructions périphériques) ont arrêté ce feu. L'ampleur de cet incendie est telle qu'il a presque rejoint le périmètre brûlé en 1989 à Aureille et Eyguières<sup>1</sup>.

La partie des Baux concernée, soit l'extrême est de la commune, a été complètement parcourue ainsi que le nord-est de la commune de Maussane et le secteur touché à Saint-Rémy-de-Provence, soit une enclave sur le versant sud des Alpilles (Pierredon).

Cinquante-cinq sites ou indices de sites ont été relevés. Parmi les sites certains, on compte trois sites préhistoriques, trois protohistoriques, six antiques, un antique tardif, six médiévaux, vingt modernes.

Ils peuvent être regroupés en thèmes diachroniques : les grottes et abris à vocation pastorale ou funéraire, les itinéraires avec le *chemin poissonnier* de la Crau à Glanum, les aménagements hydrauliques (aqueduc antique des Alpilles et barrages modernes sur les gaudres), les exploitations de minerai de fer puis de bauxite, enfin les sites d'habitat du piémont, nombreux mais moins touchés par le feu. L'occupation interne du massif est faible, l'opposition massif/piémont est fortement marquée.

Philippe Chapon et Lucas Martin

<sup>1</sup> Voir *NIL PACA*, 7, 1990, 112-113.

La prospection effectuée durant l'hiver 2000-2001 dans les zones incendiées liées à l'incendie de juillet 2000 situées dans la chaîne de La Fare (communes de Saint-Chamas, Lançon-de-Provence, La Fare-les-Oli-

viens) a permis d'explorer des zones difficilement accessibles dans des conditions de végétation rampante habituelle où le chêne kermès recouvre la plupart des surfaces.

Une moisson d'informations a pu être recueillie, qui concerne diverses périodes historiques. Les prospections ont porté principalement sur la zone des vallons qui se développent au midi de la chaîne de La Fare, et où le relief calcaire est le plus saillant, avec ses échines rocheuses, ses chicots dolomitiques, ses talwegs inactifs et ses versants recouverts d'importants éboulis rocheux. La prospection a aussi porté sur la partie nord de la chaîne, là où prennent place les plateaux avec leurs dolines, dépressions fermées et divers éléments d'un relief karstique.

Le cœur de la zone prospectée tourne autour de trois lieux réputés pour leur richesse et leur potentiel archéologique : l'oppidum de Constantine et les carrières de Calissanne à Lançon, le site médiéval du Castellàs à La Fare.

En ce qui concerne la commune de Saint-Chamas, il nous a été permis de situer avec précision sur le terrain la grotte Arnoux, dans le vallon Tordu, fouillée autrefois par P. Lafran et dont une partie du mobilier est déposé au musée de Saint-Chamas. Elle a été occupée au Néolithique final/Chalcolithique et comprend des éléments d'une sépulture calcinée, de la céramique protohistorique, ainsi que quelques témoignages d'une occupation gallo-romaine (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.).

Un petit abri rocheux d'une quinzaine de mètres carrés situé en contrebas ouest de l'oppidum de Constantine contenant quelques tessons de céramique non tournée préhistorique a été également découvert à la tête d'un vallon.

Pour la période protohistorique, un site majeur (Constantine 2) a été découvert à 1 km environ à l'ouest de l'oppidum de Constantine, commune de Lançon : il est situé sur un éperon barré dessinant un triangle d'environ 4000 m<sup>2</sup>, protégé par d'importants abrupts ; l'accès méridional à l'étang de Berre est protégé par deux barres rocheuses. Une première approche a permis de montrer l'existence de structures bâties, constituées de gros murs périmétraux en appareil de blocs calcaires fondés sur l'arête rocheuse (restes d'une courtine ?) et une vingtaine d'autres murs sur le replat, délimitant des espaces quadrangulaires. Le matériel céramique, très abondant, permet une première datation avec une première période d'occupation située aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (céramique peinte Bats Mass. 425, bords d'amphore étrusque Py 3A et 3B et bord d'amphore magno-grecque Sourisseau 311) ; la deuxième période se situe aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (vernis noir A, amphores italiennes Dressel 1A). D'importants et nombreux fragments de *dolia* non tournés ainsi que des fragments de meule en basalte et des scories ferreuses complètent l'ensemble.

Pour la période gallo-romaine, dix zones ont livré des concentrations caractérisées par la présence d'amphores, tessons, meule en basalte et scories, souvent

roulés, quelquefois erratiques. Ces zones se succèdent en chapelet à la base des versants, au sud de l'oppidum, à l'entrée du vallon dit de l'Infernet et des carrières de Calissanne. Le mobilier comprend des céramiques fines (sigillées italiennes et gauloises, des céramiques oxydantes micacées et claires récentes), de nombreux fragments d'amphores, majoritairement italiennes (Dressel 1), catalane (Pascual 1) et gauloises (indéterminées). Des traces de murs antiques sont parfois associées aux concentrations de mobilier, comme sur le site Constantine 5, à proximité du lieu où, en 1978, J.-L. Charrière découvrit un torse de guerrier préromain. L'ensemble de ce matériel est datable du I<sup>er</sup> s. av. et des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Il peut s'agir de petits habitats périphériques liés à l'occupation de l'oppidum, commandant son entrée depuis l'étang de Berre ; il peut s'agir aussi d'habitats plus ou moins pérennes (locaux techniques ou de stockage) en rapport avec l'exploitation de la pierre dont les fronts d'extraction sont nombreux dans le secteur.

La période moderne et contemporaine est principalement marquée par la découverte de soixante fours à chaux de type circulaire à parement externe et chemisage interne avec « gueulard », dépôts de cendres et résidus de cuisson. Ils sont nombreux autour des lieux d'extraction anciens ou à la base des versants, près des éboulis riches en matériaux pierreux. Ils sont répartis sur toutes les communes prospectées et plus particulièrement autour de l'oppidum de Constantine et de Calissanne (Lançon). Leur inventaire reste incomplet, mais une étude technique serait à mener. Les textes modernes permettent de les resituer dans l'économie traditionnelle (artisanat de la chaux).

Par ailleurs, outre les fameuses carrières de Calissanne étudiées par A. Dulac et M. Vacca-Goutouli, il nous a été permis d'identifier dix lieux d'extraction de la pierre inédits (quatre fronts d'extraction dans la commune de Saint-Chamas), trois autres dans celle de Lançon (outre les carrières de Calissanne) et trois dans celle de La Fare, non loin du Castellàs. Certaines d'entre elles ont pu être exploitées dans l'Antiquité. On doit ajouter enfin la présence d'une ligne de carrières de sables caractérisées par des galeries aménagées à la base des versants dans la commune de Saint-Chamas. Ces carrières étaient encore utilisées à la fin du XIX<sup>e</sup> s.

Une étude plus développée permettrait de replacer l'ensemble de ces découvertes, en particulier celles relatives aux périodes anciennes, dans une approche globale de l'occupation du sol où l'on découvre la place significative tenue par le chaînon de La Fare.

Jean-Jacques Dufraigne et Joël-Claude Meffre

Dans le cadre du programme de recherche « Rhône d'Ulmét », qui porte sur la partie orientale de la Camargue, l'étude transdisciplinaire de quatre sites permet de caractériser l'occupation du sol pour une période chronologique allant du V<sup>e</sup> s. av. n. è. au XII<sup>e</sup> s. (fig. 76). Les recherches environnementales menées sur ces gisements apportent des précisions sur l'évolution du Rhône et les fluctuations de la ligne de rivage. Elles confirment un lien étroit entre les choix d'implantation des habitats et le fleuve<sup>1</sup> et permettent de relativiser l'importance des contraintes hydrologiques : l'attrait du delta, riche en terres agricoles et en ressources naturelles, la proximité de la mer, le voisinage des deux centres urbains que sont Arles et Marseille ont favorisé l'implantation, la pérennité de pôles de peuplement et le développement d'activités économiques.

### Arles. La Capelière

Le site de la Capelière fait partie des nombreux établissements qui jalonnent les rives des Rhônes fossiles (Rhône de Saint-Ferréol, Rhône d'Ulmét et Rhône d'Albaron).

Réalisée par une équipe pluridisciplinaire, cette recherche met en œuvre une méthodologie basée sur le croisement des données cartographiques, archéologiques et hydromorphologiques. Les résultats portent à la fois sur l'archéologie du site, qui connaît cinq phases d'occupation principales du V<sup>e</sup> s. av. n. è. au V<sup>e</sup> s. ap., et sur l'évolution des paléoenvironnements à chaque étape de l'occupation (fig. 77).

Ce site se caractérise notamment par des modes de construction qui utilisent de manière massive les matériaux de récupération pour remplacer la pierre qu'il fallait amener des Alpilles. Son matériel céramique, constitué d'une part importante de matériel importé et d'amphores, le distingue également des sites ruraux contemporains où les céramiques communes locales sont mieux représentées. Ces particularités reposent de toute évidence sur une adaptation forte au milieu naturel et sur la proximité du Rhône, voie de communication entre la mer, Arles et Marseille.

Cette année la découverte d'un « fossé à amphores », dont seul un petit tronçon a été fouillé, amène beaucoup d'interrogations (fig. 78). Dans le Nord de la France, les données relatives à ces fossés sont nombreuses ; en Provence un seul exemple comparable, associé à la fondation de la ville, a été découvert récemment à Aix-en-Provence<sup>2</sup>. Cette découverte

1 Voir ARNAUD-FASSETTA (G.). — *Quatre mille ans d'histoire hydrologique dans le delta du Rhône, de l'âge du Bronze au siècle du nucléaire*. Paris : CNRS, 2000. 230 p. (Grafigéo, Mémoires et documents du CNRS-PRODIG UMR 8586 ; 11).

2 Voir NIN (N.) dir. — *L'eau au fil du temps. Géologie, archéologie, histoire* : ouvrage réalisé pour l'exposition organisée par le Muséum d'Histoire naturelle, le musée du Vieil Aix et le SAM. Aix-en-Provence : Office du Tourisme, 2000. 64 p. : ill. ; 30 cm.

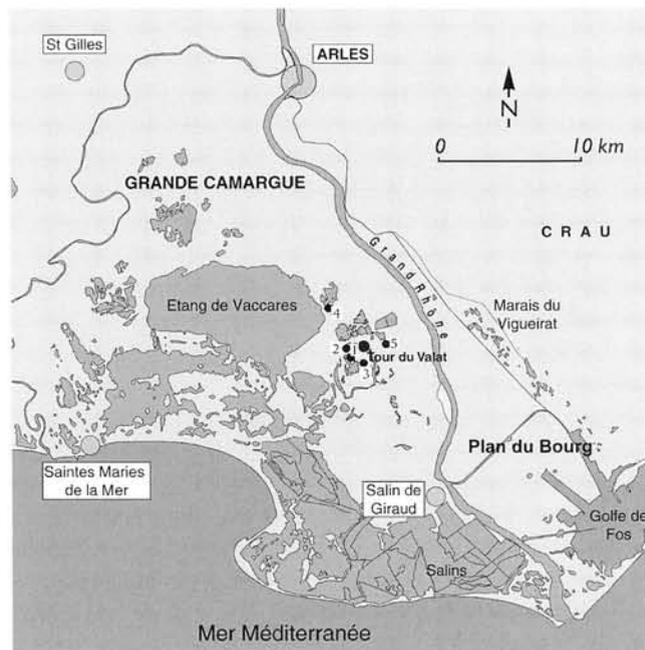


Fig. 76 — PCR Rhône d'Ulmét. Camargue actuelle, localisation des fouilles : 1, Grand-Parc ; 2, tour médiévale ; 3, Saint-Seren ; 4, La Capelière ; 5, tour du Brau. (Documentation de la Station biologique de la Tour du Valat).

nous amènera peut-être à reconsidérer la vocation de ce site interprété jusqu'alors comme un petit habitat rural tourné essentiellement vers l'agriculture.

Les résultats de cette campagne de fouille illustrent également l'origine de l'occupation de ce site. Trois secteurs de fouille nous renseignent en effet sur les limites du site grec et sur ses caractéristiques, avec notamment la découverte de constructions en matériaux périssables qui correspondent aux premières installations implantées dans les sables des berges du Rhône d'Ulmét.

Corinne Landuré

### **Les analyses paléoenvironnementales et stratigraphiques**

L'analyse paléoenvironnementale menée sur le terrain confirme l'importance du Rhône d'Ulmét comme un élément structurant fort du contexte paléoenvironnemental durant toutes les phases d'occupation du site. L'analyse stratigraphique, menée à partir de plusieurs sondages et carottages, aboutit à la reconstitution d'un milieu en constante mutation, dont le moteur est avant tout la variabilité spatio-temporelle de la dynamique du fleuve. Dans les phases de stabilité relative du chenal, comme dans la période qui précède la première installation humaine (V<sup>e</sup> s. av. n. è.), le débordement des levées de berge par les eaux de crues permet la mise en place de digitations sableuses sur lesquelles s'installent les pre-



Fig. 77 — PCR Rhône d'Ulmét.  
La Capelière. État 1 (V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), sablières basses.



Fig. 78 — PCR Rhône d'Ulmét. La Capelière.  
Détail du remplissage du fossé, amphores italiques.

miers habitants de la Capelière. Lors des phases de plus forte hydraulité, le trop-plein d'eau et de sédiments véhiculés par le Rhône favorise les défluviations. L'une d'elles a été mise en évidence entre les deux siècles encadrant le changement d'ère. Elle se traduit par la mise en place d'un épandage de sables épais de plusieurs décimètres, venu remblayer un marais ainsi qu'une grande partie de l'habitat, qui semble du reste abandonné durant plusieurs décennies. L'origine de

cette accumulation est l'activation d'un paléochenal secondaire du Rhône d'Ulmét passant à l'ouest de la Capelière, et dont l'ouverture est en relation avec le sous-calibrage momentanée du chenal principal (à l'est), dans un contexte de crise hydrologique.

Gilles Arnaud-Fassetta

Arles. Tour du Valat, marais de Saint-Seren,  
montille du Grand-Parc

L'habitat découvert et fouillé dans la Réserve de la tour du Valat est aujourd'hui isolé au milieu du marais de Saint-Seren. Les superficies dégagées en 1999 et 2000 atteignent environ 600 m<sup>2</sup> en tout. La première année, des sondages pratiqués au nord et à l'est avaient montré l'absence de vestiges. En 2000, les fouilles ont donc été étendues vers le sud et l'ouest. À l'ouest débute une construction dont le dégagement sera le but de la campagne 2001. Au sud, la fouille a révélé un espace ouvert avec peu de vestiges. Une série de cinq sondages alignés sur l'axe médian est-ouest de la montille (S1 à S5) a d'ailleurs révélé la disparition progressive de toute trace de fréquentation dans sa partie sud (fig. 76).

Michel Pasqualini

**Étude sédimentologique**

La position du site dans le méandre et des essais d'interprétation des photographies aériennes permettent de situer le chenal du Rhône d'Ulmét actif durant la première occupation à plus de 1 km à l'ouest du site. La métamorphose fluviale des V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. aurait alors déplacé le chenal à plus de 1,5 km mais cette fois vers l'est<sup>1</sup>. Dans les deux cas le site est suffisamment éloigné du chenal pour ne recevoir que les apports les plus fins et liés aux crues les plus importantes. Les taux de sédimentation lors des deux phases d'occupation sont limités, ce qui permet d'expliquer le recouvrement peu important des structures au sommet de la « montille » et la quasi-imbrication de l'occupation de l'Antiquité tardive dans les couches du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le faible enfouissement des rejets du site sur les marges au niveau des sondages à l'extérieur du site semble le confirmer. Enfin, la photographie aérienne indique la présence de plusieurs éventails d'épandage liés à des crevasses « envahissant » le marais du Saint-Seren. Le plus marqué et probablement le plus récent de ces éventails se situe à l'ouest du Grand-Parc et sépare le marais de Saint-Seren de la baisse salée.

L'observation des coupes lors de la campagne de fouille semble indiquer une occupation située à l'écart des influences directes d'un chenal, au niveau de la plaine d'inondation. Aucun dépôt de berge ou de crue contenant des sédiments caractéristiques des apports

<sup>1</sup> Voir ARNAUD-FASSETTA (G.). — *Quatre mille ans d'histoire hydrologique dans le delta du Rhône, de l'âge du Bronze au siècle du nucléaire*. Paris : CNRS, 2000. 230 p. (Grafigéo, Mémoires et documents du CNRS-PRODIG UMR 8586 ; 11).

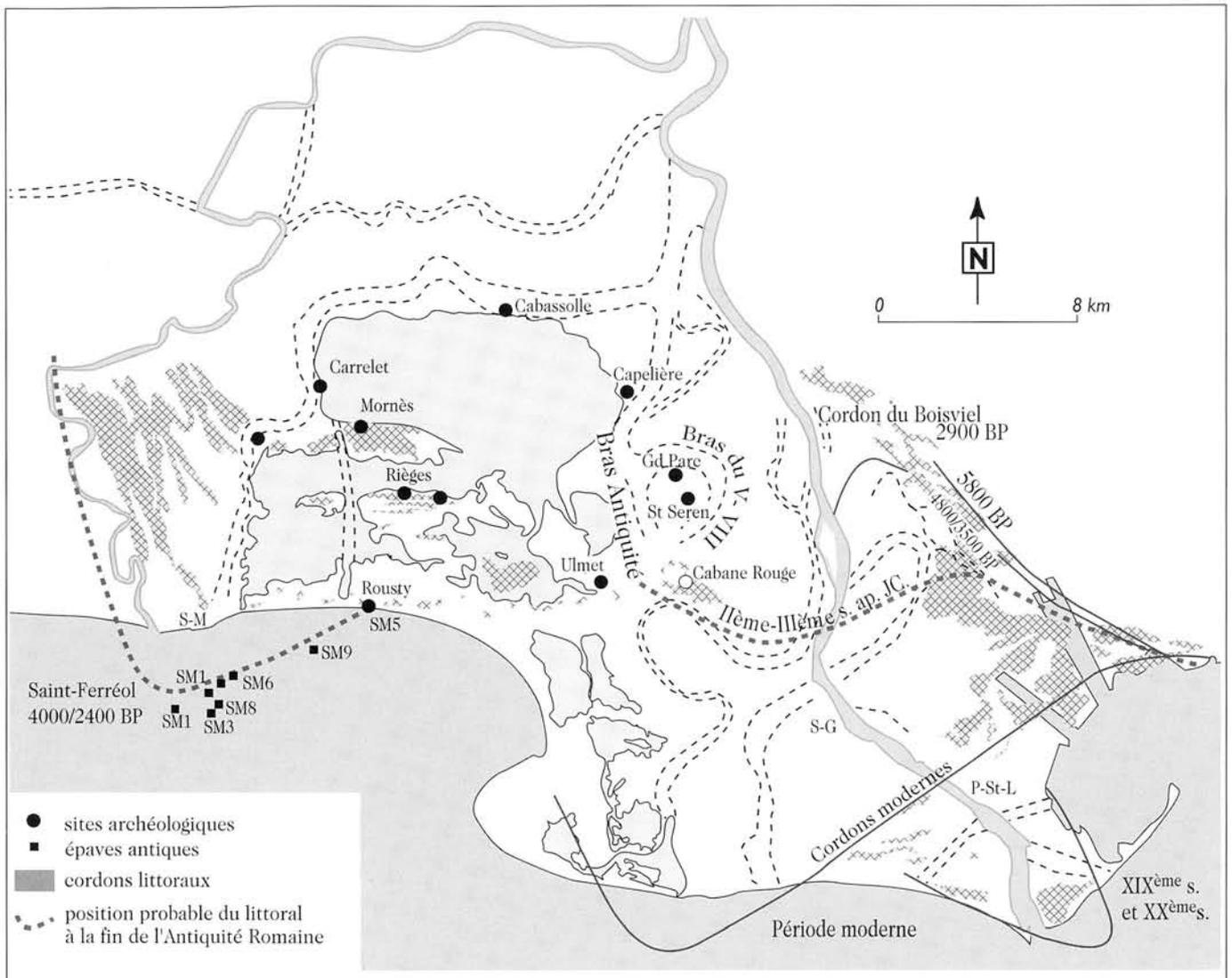


Fig. 79 — PCR Rhône d'Ulmet. Position des paléochenaux et des paléolittoraux sur la partie orientale et centrale du delta du Rhône (Claude Vella).

proximaux d'un chenal n'a été observé. Ces observations doivent être confortées par des analyses. Cette situation semble tout à fait originale par rapport aux sites déjà fouillés en Camargue, en particulier dans le cas du Carrelet ou de la Capelière où ces sites ont enregistré les apports fréquents et grossiers des crues compte tenu de leur position rapprochée du chenal. Les influences directes du fleuve, si le dépôt sableux caractéristique des bases de sondage est bien confirmé d'origine fluviale, sont bien antérieures à l'occupation. Les sites antiques du domaine de la tour du Valat constituent les occupations humaines les plus méridionales attestées et fouillées sur le delta du Rhône. Ces éléments constituent un apport essentiel dans la restitution de la position du rivage et du développement maximal du lobe oriental rhodanien (fig. 79).

Claude Vella <sup>2</sup>

### L'habitat

Suite à la première campagne, nous pensions avoir affaire à une installation artisanale de salaisons de poisson. Au départ toute notre recherche s'orientait

vers cette problématique. La campagne de cette année nous montre qu'il faut nous débarrasser de tous les à priori que l'on doit essentiellement à Fernand Benoit, qui liait étroitement Camargue, salaisons de poisson et récolte du sel <sup>3</sup>. Il existe une Camargue agricole qui correspond sans doute à la Camargue sèche que croit pouvoir attester Mireille Provansal <sup>4</sup>. La Tour du Valat et la Capelière, premiers habitats antiques du delta fouillés extensivement, en sont les témoins. Si la relation qui peut exister entre leur choix d'implantation et la proximité d'un bras du Rhône ne fait guère de doute, si l'exploitation des ressources halieutiques a pu être un des traits marquants de la Camargue, il faut bien admettre que la possibilité d'une Camargue intégrée au domaine agricole d'Arles est grande.

<sup>3</sup> Voir BENOIT (F.). — L'économie du littoral de la Narbonnaise à l'époque antique : le commerce du sel et les pêcheries. *Revue d'Études Ligures*, 25, 1959, 87-110 et BENOIT (F.). — *Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule*, Aix-en-Provence : Ophrys, 1965 (Publications des Annales de la faculté des Lettres ; 43).

<sup>4</sup> Voir PROVANSAL (M.) *et al.* — Le régime du Rhône dans l'Antiquité et au haut Moyen Âge. In : LEVEAU (P.) dir. — *Le Rhône romain, Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales*. *Gallia*, 56, 1999, 13-32.

<sup>2</sup> Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille I, UMR 6536 - CNRS/CEREGE.

Le plan de l'habitat de la tour du Valat qui s'esquisse après ces deux campagnes paraît évoluer de la façon suivante (fig. 80) :

#### ■ Phase A

Elle paraît correspondre à des constructions légères, peut-être en bois, dont seuls les négatifs ont été retrouvés sous forme de trous de poteaux, fosses et tranchées (espace 11, n° 34 à 38). Le matériel que l'on peut lui associer pourrait remonter au plus haut vers les années 100 av. n. è. Dans le Var, aux Arcs et à La Roquebrussanne, des tranchées et fosses très proches par leur forme de celles du Grand-Parc ont été interprétées comme des traces de constructions de type militaire précédant l'apparition de grandes *villae* au moment des déductions des colonies<sup>5</sup>. En Arles, les déductions de terres remontent à 49 av. n. è., on peut donc penser que les premières constructions de la Tour du Valat ont une autre origine.

#### ■ Phase B

Les constructions qui apparaissent alors semblent respecter un plan régulier. La fouille a mis en évidence une cour avec une entrée (espace 17). Une pièce d'habitation donne sur cette cour ainsi qu'une pièce de service (espace 16). À l'extérieur de l'habitat, contre le mur d'enceinte, se constitue un dépotoir (états B1 à B2b). Dans les années 30-20, la construction est réaménagée. C'est à ce moment-là qu'un *opus signinum* est ajouté dans la pièce 15 et que les cuves 4 et 5 sont construites (état B3a et b). Ces modifications ne paraissent pas entraîner de changement dans la cohérence du plan de la maison. L'unique espace, à la destination d'origine mal définie, qui disparaît est l'espace 6, remplacé par une pièce qui vient jouxter à l'est la pièce 15.

Les habitats de cette époque sont rares, surtout en milieu rural, l'interprétation et la comparaison du plan encore trop partiel de cette maison avec d'autres connues sont difficiles. Les milieux urbains offrent plusieurs éléments de comparaison et ont donné lieu à des recherches plus systématiques<sup>6</sup>. À Lattes, D. Garcia évoque ainsi l'apparition d'une maison à cour vers 175 av. n. è. Cet habitat, bien que plus tardif, est peut-être de ce type, la continuation de la fouille permettra seule de le confirmer<sup>7</sup>.

5 Voir p. 151 dans BRUN (J.-P.), BORRÉANI (M.) collab. — *Le Var*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture, Ministère de l'Éducation ; Toulon : Conseil général du Var, 1999 (Carte Archéologique de La Gaule ; 83).

6 Ainsi Marseille ou encore Olbia. Voir BOUET (A.). — Olbia-de-Provence, Hyères-les-Palmiers, Var. In : *La maison urbaine d'époque romaine, atlas des maisons de Gaule narbonnaise*. Avignon : SACGV, 1996, 135-145 (Documents d'Archéologie Vauclusienne ; 6/2) et MOLINER (M.). — Marseille, Bouches du Rhône, *ibid.*, 146-159. Voir aussi la p. 73 dans GANTÈS (L.-F.), MOLINER (M.) — *Marseille, itinéraire d'une mémoire. Cinq années d'archéologie municipale*, catalogue d'exposition, Musée d'Histoire de Marseille, Marseille, 1990. 136 p.

7 GARCIA (D.). — Le passage de la maison de type protohistorique à la maison gallo-romaine, l'exemple de Lattes (Hérault). In : *La maison urbaine d'époque romaine, atlas des maisons de Gaule narbonnaise*. Avignon, SACGV, 1996, 145-153 (Documents d'Archéologie Vauclusienne ; 6/2).

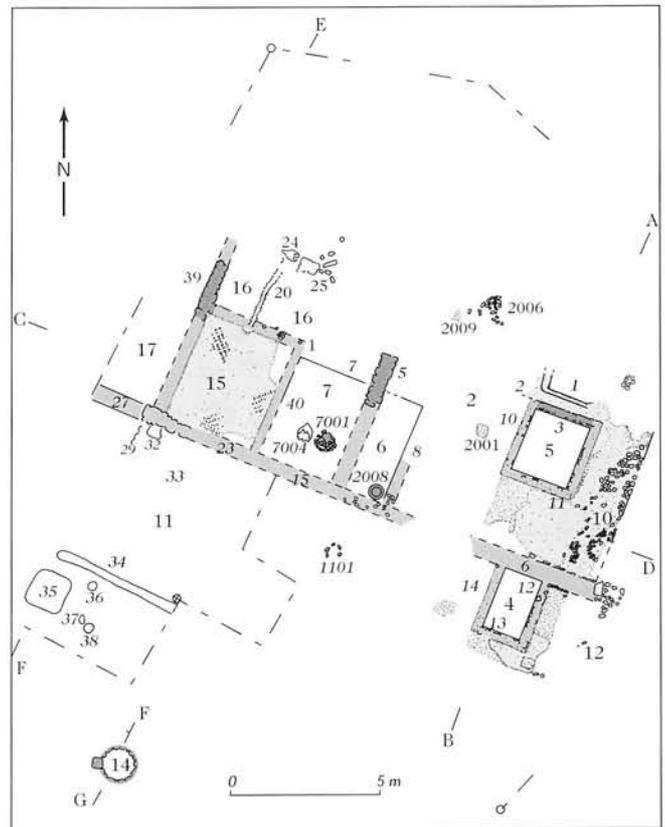


Fig. 80 — PCR Rhône d'Ulmet. Tour du Valat. Plan d'ensemble des vestiges de l'habitat. (M. Pasqualini et L. Braem).

L'habitat du Grand-Parc fait donc apparemment partie du type des maisons à cour qui marquerait la transition entre le plan traditionnel de la maison indigène à une pièce et celui de la maison gallo-romaine ; il peut aussi s'apparenter à la maison dite hellénistique de la rue Leca à Marseille<sup>8</sup>, que l'on peut désigner comme D. Garcia sous l'appellation générique de « maison à cour de plan méditerranéen ». Cet argument confirmerait pour l'instant le faciès italique de cette fondation. Il faut toutefois noter que le mobilier est fortement marqué par les productions de Marseille et des Alpilles. Si l'on fait abstraction des amphores, le mobilier italique est finalement peu important en quantité. S'agit-il d'une ferme occupée par des Arlésiens ?<sup>9</sup>. La poursuite de la fouille n'en a que plus d'importance puisque nous sommes à la période charnière qui voit se développer les implantations coloniales préfigurant les grandes *villae* qui se répandront dès la période augustéenne.

Michel Pasqualini

8 Voir CONCHE (F.). — Les fouilles de la rue Jean-François Leca. In : HESNARD (A.) dir., MOLINER (M.) dir., CONCHE (F.) dir., BOUIRON (M.) dir. — *Parcours de villes, Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*, Marseille : Musées ; Aix-en-Provence, Édusud, 1999, 90-99.

9 À ce plan il faut peut-être opposer celui de La Capelière qui paraît, lui, refléter une tradition indigène. Il serait aujourd'hui difficile de répondre à cette question mais il nous paraît important de la poser dans le cadre du programme Rhône d'Ulmet. Voir LANDURÉ (C.). — La Capelière, un habitat fluvial en Camargue. In : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) dir. — *Le temps des Gaulois en Provence*. Martigues : musée Ziem, 2000, 182-184.

L'étude architecturale de la tour du Brau s'inscrit dans une recherche plus large sur la Camargue au Moyen Âge. En 2000, l'étude et le relevé architectural de la tour du Brau ont été menés en parallèle avec un sondage effectué à l'emplacement de la tour du Valat dans la réserve naturelle du même nom <sup>1</sup>.

### **Contexte géographique et historique**

La tour du Brau a été édifée à l'est de l'étang du Vaccarès, à proximité du Rhône d'Ulmet, pour la défense et la surveillance de ce bras, voie de communication vers la cité arlésienne. Ce Rhône existait encore à la fondation de l'abbaye d'Ulmet en 1194, mais son flux devint de moins en moins important au cours du XIII<sup>e</sup> s. <sup>2</sup>. Dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> s., les navires du Rhône ne s'aventuraient plus au sud de Villeneuve, car la brassière d'Ulmet est dite trop ensablée.

La tour est mentionnée pour la première fois en 1203, lorsque l'archevêque d'Arles la vend à Bertrand Porcelet pour 5.100 sols raimondins et un taureau (un *brau* en provençal).

### **Étude architecturale**

L'étude architecturale comprend le relevé en plan des trois niveaux de la tour médiévale et les relevés en élévation des deux façades nord et sud <sup>3</sup>. La tour médiévale se trouve entre un mas moderne (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s.) et une grange contemporaine (XIX<sup>e</sup> s. ?). L'ensemble, construit en pierre de Fontvieille, forme un L.

Si la plupart des percements de la tour médiévale sont tardifs, celle-ci présente encore ses aménagements défensifs originels : la porte médiévale était surmontée de mâchicoulis en encorbellement comme le montrent trois corbeaux à triples ressauts ; au troisième niveau, trois fenêtres chanfreinées semblent également être d'origine ; le dernier niveau de la tour est légèrement en encorbellement accentuant ainsi le caractère fortifié de l'édifice.

Le deuxième niveau conserve un très intéressant plafond dont les poutres et solives reposent sur les corbeaux.

L'étude de la tour se poursuivra en 2001 par une recherche en archives. De plus le rôle de cette tour par rapport au Rhône d'Ulmet reste à préciser.

Marion Charlet

<sup>1</sup> Voir CHARLET (M.). — *L'occupation du sol en Camargue au Moyen Âge*. Aix-en-Provence : Université d'Aix-Marseille I, 1998 (Mémoire de DEA). En préparation : CHARLET (M.). — *Les formes de l'habitat en Camargue au Moyen Âge*. (Thèse de Doctorat, Université d'Aix-Marseille I).

Le site de la tour médiévale est connu depuis longtemps. Plusieurs auteurs en font état, parmi lesquels Fernand Benoit et Louis Stouff. Aujourd'hui, aucun vestige n'est visible en surface.

Cette étude participe à une recherche plus large sur les formes de l'habitat en Camargue au Moyen Âge. L'opération de sondage de la tour du Valat a été menée en parallèle avec l'étude architecturale de la tour du Brau. Ces deux tours présentent de nombreuses similitudes : elles sont propriétés de l'archevêque d'Arles au début du XIII<sup>e</sup> s. et elles se situent sur les rives du Rhône d'Ulmet, pour la surveillance et la défense de ce bras du Rhône.

### **Les textes**

Le premier texte où il est question de la tour dite du Valat date de 1228, la tour est alors propriété de l'archevêque d'Arles. Les mentions de la tour se multiplient jusqu'au XVII<sup>e</sup> s., révélant un terroir exploité par des métayers. La tour du Valat appartient toujours à l'archevêque d'Arles. En 1618, le mas moderne est construit sur le site de la tour médiévale du Valat : le texte précise que le mas est construit avec « *la pierre qui est sur le lieu* ».

### **Les sondages**

La motte sur laquelle se trouve le site est entourée d'un fossé. Au nord, les divagations du Rhône d'Ulmet sont à l'origine de ce bourrelet alluvial. Trois sondages ont été réalisés, en périphérie de la motte. Ils ont révélé des matériaux de construction en grande quantité (tuiles, pierres taillées, moellons, fragments de chaux), qui résultent de la destruction du mas moderne.

Le matériel céramique mis au jour dans des niveaux antérieurs a été daté de la fin du XII<sup>e</sup> - début du XIII<sup>e</sup> s. (brunes micacées, verte et brune pisane).

Dans le troisième sondage, deux fosses contenaient des charbons, des nodules et des os de moutons. Ce sondage se trouvait en bordure du site médiéval.

En 2001, une autorisation de fouille est demandée pour continuer l'étude du site. L'objectif est de mettre au jour la structure de la tour, dont les sondages réalisés en 2000 ont permis de déterminer avec précision l'emplacement. L'étude archivistique devra également être poursuivie.

Marion Charlet

<sup>2</sup> Voir ROSSIAUD (J.). — *Réalités et imaginaires d'un fleuve. Recherches sur le Rhône médiéval*. Paris : Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1994. (Thèse d'Université).

<sup>3</sup> Ils ont été réalisés en collaboration avec Françoise Laurier (CAV).